

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 8 avril 2024 / 29 ramadhan 1445 - N° 3526 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières
Fajr : 04h54 Dohr : 12h50
Asr : 16h28 Maghreb : 19h20 Isha : 20h42

MÉTÉO

Alger	: 28°	19°
Oran	: 27°	17°
Annaba	: 38°	17°
Béjaïa	: 34°	16°
Tamanrasset	: 37°	25°

www.dknews-dz.com

CONSEIL DES MINISTRES
**Tebboune préside
une réunion**

P. 24

ALGÉRIE - PALESTINE
**Le président de la République
reçoit un appel téléphonique
du président palestinien
Mahmoud Abbas**

P. 24

ALGÉRIE - NIGER
**L'ambassadeur du Niger
à Alger convoqué au
ministère des Affaires
étrangères**

P. 24

SOLIDARITÉ CITOYENNE À TIZI-OUZOU

Une maison neuve pour trois orphelins le jour de l'Aïd

La fête de l'Aïd El Fitr qui sera célébrée dans quelques jours, promet d'être un jour exceptionnel pour trois orphelins, une jeune fille et ses deux frères jumeaux, résidant la commune de Tirmatine, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, qui vont recevoir une maison toute neuve construite par des citoyens, après s'être retrouvés sans toit, suite à un drame familial. De Tirmatine à Makouda (nord-est de Tizi-Ouzou) un formidable élan de solidarité est né, puis renforcé par des centaines de citoyens des différentes communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour redonner le sourire aux trois orphelins en leur construisant une maison que les bénévoles, impliqués dans ce chantier humanitaire, promettent de livrer à l'occasion de l'Aïd El Fitr. P. 8



**PUBLICATION DE LA REVUE
EL DJEÏCH**

**L'Algérie "une oasis de sécurité
et de tranquillité", en dépit
des vaines tentatives ciblant
sa cohésion et son unité**

P. 3

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE
À L'ÉTRANGER

**Le Consulat général
d'Algérie à Lille annonce un
changement pour améliorer
la qualité de service**

P. 3

UNIVERSITÉ

**Journée d'étude sur le rôle
des incubateurs dans l'appui
et le développement de
l'écosystème entrepreneurial
en Algérie**

P. 4

SANTÉ

**CANCER
DE LA PEAU
Les nouveaux
traitements
efficaces**

Pp 12-13

F O O T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (22E J)

**Le CS Constantine
bat le Paradou AC
(2-1) et reprend
la 2^e place**

P. 22



PALESTINE
**L'ONU dénonce
une loi de
l'entité Sioniste
autorisant
la fermeture des
médias étrangers**

P. 16

HADJ 2024
**Les futurs
hadjis sont
appelés
à s'acquitter
des frais avant
le 15 avril
courant (ONPO)**

P. 2

HADJ 2024

Les futurs hadjis sont appelés à s'acquitter des frais avant le 15 avril courant (ONPO)



L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, samedi dans un communiqué, les futurs pèlerins, qui ne se sont pas acquittés des frais du hadj, à se rapprocher «d'urgence» de l'une des succursales de la Banque d'Algérie (BA) avant le 15 avril courant. «L'ONPO appelle l'ensemble des futurs hadjis pour la saison 1445/2024 n'ayant pas payé les frais du pèlerinage à se rapprocher d'urgence de l'une des succursales de la Banque d'Algérie avant le 15 avril courant, et ce pour éviter tout retard», a précisé la même source. L'ONPO invite les pèlerins ayant choisi de voyager avec l'Office à «se dépêcher pour déposer leurs dossiers au niveau du siège de leurs daires pour finaliser les procédures administratives afin d'obtenir le visa du hadj», lit-on dans le communiqué. Les personnes ayant choisi de voyager avec des agences de tourisme et de voyage sont appelées à «se rapprocher de ces agences pour parachever les procédures», a conclu le communiqué.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Six lauréats distingués à la Clôture de la 13^e édition du concours «Taj El Coran»

La 13^e édition du concours «Taj El Coran», organisée par la chaîne «TV 5 Coran» de la Télévision algérienne, s'est clôturée, vendredi soir à Alger, avec la distinction de six lauréats parmi les meilleurs récitants ayant mémorisé le Saint Coran. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi et du ministre de la Communication, Mohamed Laagab ainsi que du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, de membres du Gouvernement, de personnalités religieuses et intellectuelles, et de directeurs d'organes médiatiques nationaux.

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Cérémonie de circoncision collective au profit d'une centaine d'enfants démunis à Ain Bessam (Bouira)

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé samedi soir une cérémonie de circoncision collective au profit d'une centaine d'enfants orphelins et issus de familles démunies à Ain Bessam (ouest de Bouira), dans le cadre de la stratégie de l'instance visant à encourager l'action humanitaire et de solidarité à quelques jours de l'Aïd El Fitr. Organisée au centre d'accueil du CRA à Ain Bessam, la cérémonie s'est déroulée en présence de la présidente de l'organisation, Ibtiham Hamlaoui et des autorités locales de la wilaya, à leur tête le wali Abdelkrim Laâmour, ainsi que du président directeur général (Pdg) du groupe public AGRODIV, Lazrag Brahim.

TLEMCCEN

Saisie de 15 kilos de résine de cannabis et arrestation de deux individus

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Tlemccen ont procédé, dernièrement, à la saisie de 15 kilos de résine de cannabis et l'arrestation de deux individus, a indiqué, samedi, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération, menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de drogue, relevant de la Sûreté de wilaya de Tlemccen, intervient suite à des investigations approfondies menées par ce service, suite à l'exploitation d'informations faisant état de mouvements des membres du réseau criminel, qui s'approprièrent à écouler une quantité de drogue dans les milieux des jeunes, durant les nuits de ce mois sacré de Ramadhan. Les investigations ont permis de localiser un membre de ce réseau et de l'arrêter en flagrant délit, après la perquisition de son domicile, dans lequel la quantité de 15 kilos de résine de cannabis a été découverte, a ajouté le même communiqué. Lors de l'enquête sur le suspect arrêté, un autre individu activant au sein du même réseau a été identifié et arrêté, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre les deux individus, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

SÉTIF

Des tenues neuves de l'Aïd El Fitr pour 500 orphelins

Des tenues neuves pour la fête de l'aïd El Fitr ont été distribuées la nuit de vendredi à samedi au profit de 500 enfants orphelins dans une initiative de solidarité du club Megrès pour les sports mécaniques de Sétif, a indiqué son président Rabah Ghedir. Cette opération de solidarité et d'entraide à l'occasion du mois de Ramadhan et à la veille de la fête de l'aïd El Fitr a bénéficié à 500 orphelins issus de 20 communes de la wilaya, a précisé à l'APS Ghedir. L'opération qui s'est déroulée dans une ambiance familiale a été précédée d'un Ffour collectif qui a regroupé plus de 1.000 jeûneurs dont des voyageurs et démunis, a souligné Ghedir qui a précisé que les enfants orphelins ont été accompagnés aux magasins désignés pour choisir leurs tenues préalablement payées par des mécènes et hommes d'affaires. Menée en coordination avec l'association locale des caravanes médicales, l'opération rentre dans le cadre des activités traditionnelles de solidarité menées par le club Megrès pour les sports mécaniques et les associations locales activant dans le domaine de la solidarité, a indiqué la même source. Le club Megrès pour les sports mécaniques de Sétif a été créé en 2016 et compte plus de 100 membres adhérents de Sétif et des wilayas voisines dont Bordj Bou Arreridj, M'sila et Mila, a souligné Ghedir.

BISKRA

1 mort et 1 blessé dans un accident à Boucheğroune

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu samedi après-midi dans la commune de Boucheğroune (25 km à l'Ouest de Biskra), apprend-on des services de la protection civile.

L'accident s'est produit sur la RN-61A entre Boucheğroune et Ourlal suite au dérapage et au renversement d'un véhicule touristique causant la mort sur place d'un de ses occupants âgé de 17 ans et blessant l'autre également âgé de 17 ans, a précisé la même source.

La victime blessée a été évacuée vers le service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement public hospitalier Mohamed Zeyouche de Tolga et celle décédée vers la morgue du même établissement, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances cet accident, a-t-on indiqué.

BATNA

Un mort et un blessé dans un accident de la route au chef-lieu de wilaya

Une personne a trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la route survenu samedi matin à la ville de Batna, selon un communiqué de la cellule de communication et d'information de la direction de wilaya de la protection civile.

L'accident a eu lieu suite à la déviation et le renversement d'un véhicule de tourisme à l'entrée de l'agglomération Hamla relevant de la commune de Batna causant de graves blessures à deux personnes, selon le communiqué.

La même source a indiqué que l'une des personnes âgées de 45 ans a rendu l'âme à son arrivée au centre hospitalo-universitaire de Batna, alors que l'accompagnateur (61 ans), a été évacué dans un état critique aux urgences médicales du même hôpital, après avoir reçu les premiers secours sur place par les agents de la protection civile.

Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile ont mobilisé 2 ambulances et 2 camions, selon le communiqué qui précise que les services de sécurité compétents territorialement ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

TIZI-OUZOU

12 blessés dans le dérapage d'un véhicule de transport de voyageurs

Douze personnes ont été blessées dans le dérapage d'un véhicule de transport de voyageurs, survenu samedi dans la commune de Ouaguenoune, au centre de la wilaya de Tizi-Ouzou, rapporte un communiqué de la protection civile.

L'accident s'est produit à hauteur du village Ihdikaouene, lorsqu'un fourgon de transport de voyageurs a dérapé et a fini sa course au contrebas de la route au milieu d'une oliveraie, a-t-on précisé de même source. La majorité des blessés ont été évacués par des particuliers vers la polyclinique de Ouaguenoune située à proximité du lieu de l'accident. Les moyens de l'unité principale de la protection civile de Tizi-Ouzou et ceux de la même polyclinique ont été mobilisés pour transférer 8 blessés parmi les 12, vers le CHU Nedir Mohamed de la ville de Tizi-Ouzou, a-t-on ajouté.

A noter que depuis le début du mois de Ramadhan, la direction de wilaya de la protection civile a intensifié ses actions de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la route, menées conjointement avec la sûreté de wilaya et le groupement territorial de la gendarmerie, en direction des usagers de la route. Un rappel des règles de sécurité durant la conduite et des conseils sont prodigués aux conducteurs à l'occasion.

CHINE

Deux morts à la suite d'une collision de bateaux dans la province du Fujian

La mort de deux personnes a été confirmée et une autre personne est toujours portée disparue après la collision de deux bateaux au large du district de Xiapu, dans la province du Fujian (est de la Chine), ont annoncé samedi les autorités locales.

L'accident s'est produit aux premières heures de samedi lorsqu'une vedette est entrée en collision avec un navire au mouillage, faisant tomber à l'eau six personnes qui se trouvaient à bord de la vedette. Cinq personnes ont été secourues.

Parmi elles, deux personnes sont décédées plus tard, deux sont blessées et une est sortie indemne. Pour l'instant, une personne est toujours portée disparue. Les opérations de recherche et de secours sont en cours.

Alerte bleue aux tempêtes de pluies

Le Centre météorologique national de Chine a émis samedi une alerte bleue aux tempêtes de pluie, alors que de fortes averses sont attendues dans certaines parties du pays. «De samedi soir à dimanche soir, de fortes précipitations devraient frapper certaines parties du Jiangxi, du Fujian et du Guangdong», selon le centre. «Certaines parties des régions touchées connaîtront de fortes pluies, accompagnées d'orages, de coups de vent ou de grêle», a indiqué le centre météorologique. Les autorités locales ont été invitées à «se préparer correctement et à assumer leurs responsabilités en conséquence». Les écoles primaires et maternelles ont été appelées à «assurer la sécurité des élèves et des enfants», et les conducteurs ont été invités à «faire preuve de prudence» en raison du risque de submersion des routes et d'embouteillages.

SIERRA LEONE

État d'urgence nationale face à la toxicomanie

Le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, a déclaré l'état d'urgence nationale face à la toxicomanie, suite aux appels lancés à son gouvernement pour qu'il lutte contre la consommation croissante d'une drogue synthétique bon marché. Selon le gouvernement, cette drogue qui est «un mélange hautement addictif de marijuana, de tentanyl et de tramadol a causé des centaines de morts et des dommages psychiatriques chez de nombreux utilisateurs depuis son apparition en Sierra Leone il y a environ quatre ans». Julius Maada Bio a annoncé l'état d'urgence nationale, déplorant ce qu'il a qualifié de «conséquences destructrices de cette drogue sur les fondements mêmes de notre pays : nos jeunes». Il a indiqué qu'un «groupe de travail national» sur la toxicomanie serait mis en place pour mettre en œuvre une stratégie en cinq étapes, à même de garantir un «avenir sans drogues». Selon des médias du pays, des communautés locales ont appelé le gouvernement à intervenir pour lutter contre le fléau de la drogue.

PUBLICATION DE LA REVUE EL DJEÏCH

L'Algérie "une oasis de sécurité et de tranquillité", en dépit des vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité

L'Algérie constitue aujourd'hui "une oasis de sécurité et de tranquillité", en dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité, ce qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs, a souligné la revue El Djeïch dans son numéro du mois d'avril.

Sous le titre "Consolidation continue des acquis inédits", la revue mentionne dans son éditorial que "dans un monde exposé aux turbulences, aux mutations et fluctuations, et dans un environnement régional caractérisé par les tensions et l'instabilité, notre pays, qui n'est pas à l'abri de ces événements et de leurs effets, constitue aujourd'hui une oasis de sécurité et de tranquillité, en dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité, et ce, grâce au haut niveau de conscience du peuple algérien et sa confiance en ses institutions et son Armée nationale populaire".

A cet effet, la publication a rappelé le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné à l'occasion de la fête de la Victoire (19 mars), qu'il s'agit d'"une conjoncture qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs, conforter le front intérieur et hiérarchiser les priorités selon une perspective stratégique nationale, partant de la nécessité d'assumer pleinement les responsabilités face aux défis auxquels notre pays est confronté, à leur tête le souci de préserver la large contribution collective à la préservation de la stabilité dont jouit le peuple algérien dans un environnement marqué par des tensions qui menacent la paix et la sécurité dans la région et dans un monde en proie à des conflits, des luttes et des polarisations complexes". En ce sens, la même source

note que l'Algérie "s'apprête, dans cinq mois, en septembre plus précisément, à organiser des élections présidentielles anticipées dans un climat empreint de dynamisme soutenu dans divers domaines, aussi bien au niveau national qu'international".

La publication a relevé aussi que "sur le plan interne, l'Algérie s'attelle inlassablement à relever les différents défis auxquels elle est confrontée afin de renforcer sa souveraineté nationale et sa liberté dans la prise de décision", soulignant qu'il "n'est aucunement exagéré d'affirmer que l'Algérie nouvelle est en passe de gagner le pari économique, dès lors que de nombreux indicateurs prouvent qu'elle est sur la bonne voie, en passe d'obtenir d'excellents résultats et d'être à la hauteur des aspirations du citoyen".

L'édito mentionné, en outre, que "sur le plan externe, notre pays continue de marquer sa forte présence au niveau international, en tant que force de paix et de stabilité à travers ses appels continus à la paix dans les quatre coins du monde et son soutien aux causes justes, en particulier palestinienne et sahraouie".

"Les efforts de l'Algérie ont été couronnés par l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 25 mars 2024, d'une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza", se félicite la publication, précisant que cette résolution historique, à l'initiative de l'Algérie et adop-

tée par l'ensemble des pays membres élus, constitue "un précédent dans le parcours du Conseil de sécurité et témoigne de l'efficacité de la diplomatie algérienne ainsi que sa maîtrise de l'action dans les arcanes des Nations unies, particulièrement depuis le début de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil".

Pour la revue, "le processus d'affermissement des fondements de l'Algérie nouvelle se poursuit à un rythme soutenu", expliquant que "ceci requiert, aujourd'hui plus que jamais, la fédération des efforts de tous afin de préserver les acquis et aspirer à acquérir davantage de succès et de facteurs de force".

"Dans un monde où les faibles n'ont pas de place, l'Algérie ne saurait être que forte par son peuple et ses institutions, sûre par son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, bastion de l'Algérie, dont les fils continuent aujourd'hui de préserver le legs et héritage en toute détermination et dévouement et dans un esprit imprégné des plus hautes valeurs qui ont nourri leurs illustres ancêtres".

Ces derniers ont légué aux générations successives les plus nobles exemples d'héroïsme et de sacrifice et un capital moral inépuisable qui les aide à faire face à toutes les difficultés, quelles qu'en soient l'importance et la source", conclut l'édito d'El Djeïch.

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

Le Consulat général d'Algérie à Lille annonce un changement pour améliorer la qualité de service

Le Consulat général d'Algérie à Lille (France) a annoncé samedi un changement important concernant ses prestations en faveur des Algériens établis dans sa circonscription, une nouveauté qui interviendra à partir du 16 avril en cours, ayant pour objet d'améliorer la qualité de service. Cette nouvelle disposition concerne les demandes de passeport biométrique qui se feront désormais sur rendez-vous, a fait savoir dans un communiqué, le Consulat général d'Algérie à Lille. "Dans le cadre de l'amélioration des presta-

tions consulaires et afin de garantir une meilleure qualité de service assuré par le Consulat général d'Algérie à Lille, il est porté à la connaissance des ressortissants algériens établis dans la circonscription du Consulat général d'Algérie à Lille qu'à partir de mardi 16 avril 2024, les demandes de passeport biométrique se feront uniquement sur rendez-vous à prendre sur le site du consulat général", a précisé la représentation diplomatique. L'initiative a été saluée par beaucoup, notamment le député de l'émigration

Abdelouhab Yagoubi qui a été parmi les premiers à applaudir la décision. "Je salue la décision du Consul Général d'Algérie à Lille, qui essaye de surmonter les difficultés de l'afflux massif de nos citoyens pour les procédures de renouvellement de leur passeport", a affirmé le député de la zone France-Nord. Par ailleurs, le même député est revenu à la charge pour appeler encore une fois à la suppression de l'obligation de présentation d'un passeport pour les Algériens établis à l'étranger désirant rentrer au pays. "Nous attendons toujours l'annula-

tion de l'instruction qui perpétue cette mesure arbitraire, comme cela s'est produit il y a quelques jours quand le président de la République a annoncé l'arrêt de l'exclusion arbitraire des "Harraga" du droit d'accès aux prestations consulaires comme l'obtention de passeports", a écrit Abdelouhab Yagoubi dans sa publication. Le député estime que "permettre aux Algériens de rentrer au pays avec la carte d'identité nationale biométrique sécurisée réduira de deux tiers l'affluence dans nos consulats".

ENERGIE

Tous les efforts mis en œuvre pour le raccordement de l'ensemble des régions du pays aux réseaux d'électricité et de gaz (Arkab)

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur poursuivait ses efforts pour le raccordement de l'ensemble des régions du pays aux réseaux d'électricité et de gaz, aussi bien les habitations que les zones industrielles et les exploitations agricoles.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président Hani Ahcene, en présence de membres du Gouvernement, M. Arkab a assuré que "conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, nous ne laisserons aucun foyer sans électricité à travers l'ensemble du territoire national".

Pour ce faire, les entreprises et les instances relevant du secteur veillent à la concrétisation totale des programmes tracés par les pouvoirs publics en vue d'assurer la couverture en énergie de toutes les régions, a affirmé le ministre en réponse à une question du député Abdelhak Belfar (Indépendants).

Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj,

27.670 foyers ont été raccordés à l'électricité et 20.955 autres au gaz, un chiffre appelé à augmenter à la faveur des projets en cours de réalisation, a-t-il précisé.

Un recensement général des régions non raccordées à l'électricité à travers la wilaya a été effectué avec Sonelgaz et les services locaux, dont les résultats ont été soumis au ministère, qui s'attèle à y programmer des projets, a fait savoir le ministre. Ainsi, la wilaya compte 9.227 foyers non encore raccordés à l'électricité, selon le ministre.

En réponse à la question de la députée Fatma Rebiai (Front El Moustakbal) concernant le raccordement de Merouana dans la wilaya de Batna à l'électricité rurale et au gaz naturel, M. Arkab a affirmé que plusieurs foyers avaient été raccordés à l'énergie dans le cadre des programmes quinquennal et complémentaire, du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FGSCL), du programme des Hauts plateaux et du programme de la wilaya.

Quant aux régions n'ayant pas encore été raccordées, elles ont été recensées et

proposées dans le cadre des besoins de la wilaya pour la période 2024-2025 au titre de Merouana-extension, a-t-il déclaré.

La wilaya de Batna a bénéficié, dans le cadre des programmes quinquennal et complémentaire et du programme des zones d'ombre, d'un programme de raccordement de 39.057 foyers au gaz pour un montant de 10.837 millions de DA, et de 18.373 foyers à l'électricité pour un montant de 8.822 millions DA.

Répondant à la question du député Baghdad Benamara (FLN) concernant le recrutement de 59 agents par l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO) dans la wilaya d'El Bayadh, M. Arkab a expliqué que l'organisation de telles opérations se faisait sous la contrôle des représentants du wali, sur la base des listes envoyées par les services de l'agence locale de l'emploi, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Cette opération vise à offrir des opportunités d'emploi à la main-d'œuvre locale, a-t-il poursuivi, soulignant que "les filiales de Sonatrach ont des instructions strictes concernant le recrutement local".

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE L'AÏD EL-FITR

Le ministère du Commerce remet au CRA des vêtements de l'Aïd destinés aux enfants ghazaouis et aux orphelins algériens

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé, jeudi à Alger, la remise au Croissant-Rouge algérien (CRA) d'un don de 90.000 vêtements de l'Aïd El-Fitr destinés aux enfants de Ghaza et aux nécessiteux et aux orphelins algériens.

Lors de la remise de ce don, collecté en coordination entre le ministère du Commerce et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en présence de la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui, le ministre a fait savoir que ce don était le fruit des efforts conjugués des commerçants honnêtes, qui ont contribué à la stabilité des prix et à la disponibilité des produits durant le mois sacré.

Il a, à cette occasion, salué le civisme des commerçants et des industriels ayant réduit les prix de différents produits de consommation. M. Zitouni a également mis en avant le rôle de nombre d'industriels algériens et de représentants de marques internationales de prêt-à-porter dans le cadre de cette initiative au profit des enfants nécessiteux et des orphelins ghazaouis et algériens. Pour sa part, la présidente du Croissant-Rouge algérien a insisté sur l'importance de ce partenariat avec l'UGCAA. A cette occasion, M. Zitouni a donné le départ du convoi de camions chargés de vêtements de l'Aïd pour leur distribution aux bénéficiaires.

A son tour, le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, a mis en avant l'appui de son organisation aux opérations de solidarité au profit des familles démunies, à travers la collecte et l'encadrement des dons de vêtements de l'Aïd destinés aux nécessiteux, aux orphelins et aux enfants palestiniens à Ghaza, et ce, dans le cadre du soutien aux efforts de l'Etat en faveur de la promotion des actions de solidarité et humanitaires. Dans une déclaration à la presse, M. Bedrissi a affirmé que cette initiative "reflète la position de l'Algérie, Gouvernement et peuple, en soutien au peuple palestinien dans sa résistance et sa lutte".

Selon le responsable de l'UGCAA, le pouvoir d'achat en Algérie s'est renforcé en 2024, grâce aux augmentations de salaires, parallèlement à la stabilité des prix, conformément aux engagements du président de la République.

La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance afin d'éviter les accidents

La Direction générale de la Protection civile a appelé, samedi dans un communiqué, les citoyens à la prudence et la vigilance afin d'éviter les différents types d'accidents pouvant survenir durant la célébration de la fête de l'Aïd El-Fitr, en particulier les accidents domestiques.

"En prévision de la célébration de l'Aïd El-Fitr, eu égard au nombre important de cas d'accidents enregistrés chaque année durant cette période, en particulier les accidents domestiques, les incendies et les accidents de la route, la Direction générale de la Protection civile lance une campagne de sensibilisation qui portera sur l'ensemble de ces risques", précise le communiqué. A cet effet, les services de la Protection civile recommandent "l'extrême vigilance et le strict respect des consignes préventives", car la plupart de ces accidents surviennent, a-t-on souligné, au niveau de la cuisine en raison de la disponibilité d'équipement générant des risques, tels que les appareils de cuisson, l'huile de friture, les robots mélangeurs, couteaux, produits détergents et chimiques. Il s'agit également des jouets inadaptés ou non conformes "représentant un risque certain pour les enfants en bas âges, ajoute la même source, recommandant de choisir des jouets qui "répondent aux normes de sécurité". Les parents sont appelés également à lire et suivre les recommandations liées à l'âge, les avertissements, les consignes de sécurité et les instructions d'assemblage qui accompagnent le jouet. Concernant la sécurité routière et en raison de la forte mobilité durant cette fête de l'Aïd, la Protection civile invite les citoyens au "strict respect" du code de la route, la réduction de la vitesse et à éviter l'utilisation du téléphone portable lors de la conduite ainsi que le port du casque pour les utilisateurs des motocyclettes. La Protection civile met à la disposition des citoyens, son numéro de secours le 14 ou le numéro vert le 1021, pour une prise en charge "rapide".

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi souligne «la place particulière» dont jouit l'imam dans la société algérienne

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, jeudi à Alger, «la place particulière» dont jouit l'imam dans la société algérienne, mettant en exergue son «rôle majeur» dans la préservation du référent religieux national. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, et en réponse à la question d'un député, le ministre a précisé que «l'imam jouit d'une place particulière dans la société algérienne, eu égard à son rôle majeur dans plusieurs domaines, notamment dans la préservation du référent religieux national». Evoquant l'importance de la Mosquée dans l'éducation et la sensibilisation, M. Belmehdi a souligné que la construction de mosquées était «soumise à une batterie de procédures juridiques», dont l'obtention du certificat de conformité, estimant que «le fait de confier aux collectivités locales l'octroi d'autorisations pour la construction de salles de prière a permis d'accélérer la cadence de leur réalisation».

Concernant les agressions subies par certains imams, le ministre a réaffirmé qu'il s'agissait de «cas isolés» qui n'ont aucun lien avec les valeurs et les traditions de la société algérienne, connue pour son attachement à l'islam et au respect des savants et des imams, faisant remarquer que les agressions contre les imams avaient reculé considérablement grâce aux «mesures juridiques et dissuasives mises en place».

UNIVERSITÉ Journée d'étude sur le rôle des incubateurs dans l'appui et le développement de l'écosystème entrepreneurial en Algérie

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a présidé, jeudi à Alger, une journée d'étude sur le rôle des incubateurs dans l'appui et le développement de l'écosystème entrepreneurial en Algérie, dans le but de cerner les défis auxquels font face ces incubateurs, et de présenter les propositions à même d'améliorer leur performance.

Lors de cette rencontre organisée à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène (USTHB) à Bab Ezzouar, sous le thème «opportunités et mécanismes de développement», M. Hidaoui a indiqué que le conseil «œuvre à établir une feuille de route consacrée au renforcement de la formation des jeunes et à l'encouragement de la culture entrepreneuriale, dans le but d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale», soulignant que l'objectif de cette journée d'étude est de «cerner les défis auxquels font face ces incubateurs et de présenter les propositions à même d'améliorer leur performance, en faveur des jeunes porteurs de projets innovants en Algérie». A ce propos, le président du CSJ a évoqué «les stratégies innovantes de l'écosystème des start-up en Algérie, ainsi que les avantages fiscaux et les facilitations administratives assurés par l'Etat pour encourager les jeunes à accéder au monde de l'entrepreneuriat, notamment après le lancement de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneuriat».

Cette journée d'étude s'est déroulée en présence de représentants de différents secteurs et instances concernés, avec la participation de jeunes porteurs de projets à succès.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministre de l'Intérieur inspecte plusieurs projets de développement à Alger

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a inspecté, samedi, plusieurs projets s'inscrivant dans le cadre de la réhabilitation de la capitale et de la relance de la cadence de son développement.

Lors d'une visite de travail et d'inspection, accompagné du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi et de la présidente de l'APW, Nadjiba Djilali, dans six (6) circonscriptions administratives de la capitale, le ministre s'est enquis de la réalisation d'un nombre de projets de développement, soulignant la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de fournir un service de qualité aux citoyens. Dans la circonscription administrative de Baraki, M. Merad a inspecté les travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits (à un stade avancé), soulignant que ce projet, à l'instar d'autres en cours de réalisation à Ain Benian (hôpital de 120 lits), Reghaia (maternité) et Mahelma (hôpital de cardiologie pédiatrique), permettra d'atténuer la pression sur le secteur de la santé, d'offrir des services de qualité aux citoyens au niveau des nouvelles cités, et de «créer un équilibre dans l'accès des citoyens aux services publics sans exclusion, ni marginalisation aucunes».

En marge de sa visite d'inspection des travaux d'aménagement de la façade maritime au niveau de la partie ouest du port d'Alger (la pêche), ainsi que la façade adjacente au boulevard Mira à Bab El Oued, le ministre de l'Intérieur a souligné que la réhabilitation de la façade maritime se voulait «un projet ambitieux prévoyant, entre autres, l'aménagement des voûtes reliant la Casbah à la Place des Martyrs sur le front de mer, pour abriter nombre de structures touristiques, culturelles et commerciales à même de créer une dyna-



mique importante», ajoutant que «les travaux conçus et réalisés par des Algériens feront de la capitale l'une des plus belles villes en Méditerranée».

Dans la région Est d'Alger, le ministre a inspecté le projet d'aménagement de la bande côtière située entre «Lido» et l'embouchure d'Oued El Harrach, où il a suivi un exposé sur les projets d'aménagement du périmètre de Djamaa El Djazair et des espaces adjacents.

A cette occasion, M. Merad a salué la contribution qu'apportera cet édifice religieux à la promotion du volet culturel et touristique de la région.

Concernant le plan de circulation dans la capitale, le ministre a écouté, au Centre de commandement et de contrôle de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), un exposé sur «le plan de désengorgement du trafic routier dans la capitale, grâce au système de gestion intelligente des feux trico-

lores et au système de vidéosurveillance», outre le projet d'extension du système de vidéosurveillance avec 5.592 caméras de surveillance, en plus des 1.837 déjà opérationnelles, pour assurer une couverture complète de la capitale».

A cette occasion, M. Merad a mis en avant l'importance d'exploiter ces systèmes intelligents, en vue de fluidifier le trafic routier dans la capitale, tout en informant et sensibilisant le citoyen de l'entrée en service des systèmes de vidéosurveillance.

Lors de cette visite, le ministre a également inspecté les travaux de la route reliant le complexe olympique Mohamed Boudiaf de Ben Aknoun à Khraicia (2e rocade).

A cet effet, il a assuré que les Pouvoirs publics «accordent une importance capitale à l'amélioration de la fluidité du trafic routier et à la modernisation du réseau des routes», ajoutant que «le premier tronçon de ce projet sera réceptionné au mois de

juillet prochain». Lors de sa visite au siège de l'Unité centrale de la protection civile de Zmirli, M. Merad a plaidé pour «l'action proactive» et «l'intervention rapide» pour éviter toute perte humaine ou matérielle, en prélude à la saison estivale, faisant état du «lancement sur le terrain, par les walis de la République, des opérations relatives à la prévention contre les incendies et les cas de noyade au niveau des plages».

Dans la commune des Eucalyptus, le ministre a procédé à l'inauguration d'une piscine semi-olympique dans la cité d'Ouled El Hadji et honoré la famille du défunt moudjahid, Mohamed Boubakeur, dont la piscine porte le nom. M. Merad a clôturé sa visite, en s'enquérant du projet du nouveau siège de la circonscription administrative de Dar El Beida, ainsi que de la cadence de réalisation d'un parc urbain au niveau du quartier d'affaires de Baz Ezzouar.

Les projets de réhabilitation de la capitale avancent bien (Merad)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, samedi à Alger, que les projets de réhabilitation de la capitale, notamment de sa façade maritime, avançaient bien.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, accompagné du wali Mohamed Abdennour Rabehi et de la présidente de l'APW, Nadjiba Djilali, M. Merad a précisé que «plusieurs espaces ont été réhabilités pour que la capitale retrouve ses atouts, notamment sa façade maritime, et ce, au titre du plan bleu des services de la wilaya».

En marge de sa visite d'inspection des travaux d'aménagement de la façade maritime au niveau de la partie ouest du port d'Alger (la pêche), le ministre de l'In-

terieur a souligné que la réhabilitation de la façade maritime était un «projet ambitieux prévoyant, entre autres, l'aménagement des voûtes reliant la Casbah à la Place des Martyrs sur le front de mer».

«Ces projets visent à permettre à la capitale de renouer avec sa dimension civilisationnelle, que le colonisateur français a tenté d'effacer en séparant la Casbah de la mer», a-t-il expliqué, ajoutant que «les travaux conçus et réalisés par des Algériens pour y remédier feront de la capitale l'une des plus belles villes en Méditerranée».

Au niveau du Centre de commandement et de contrôle de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dans la circonscription administrative de Sidi M'Hamed, le ministre a écouté un exposé

sur «le plan de désengorgement du trafic routier dans la capitale grâce au système de gestion intelligente des feux tricolores et au système de vidéosurveillance».

La phase pilote de l'utilisation du système de gestion intelligente des feux tricolores au niveau de 22 points a «prouvé son efficacité», d'après l'exposé, qui a fait état d'un projet d'extension du système de vidéosurveillance avec 5.592 caméras de surveillance, en plus des 1.837 déjà opérationnelles, pour assurer une couverture complète de la capitale». M. Merad a fait remarquer que le recours à ces systèmes avait «permis de fluidifier le trafic routier dans la capitale», appelant à «tout mettre en œuvre pour accélérer la cadence de réalisation de ces projets et les étendre aux grandes wilayas».

M. Merad plaide pour une action proactive en prélude à la saison estivale

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a plaidé, samedi à Alger, pour une action proactive, en prélude à la prochaine saison estivale.

Inspectant le siège de l'Unité centrale de la protection civile dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, M.

Merad a affirmé que l'activité de la saison estivale de l'année 2024 «doit être placée sous le signe de l'action proactive et de l'intervention rapide», soulignant «le lancement sur le terrain, par les walis de la République, des opérations relatives à la prévention». «Nous voulons un été avec le moins de pertes possibles, aussi bien en ce

qui concerne la lutte contre les incendies que la saison estivale sur les plages», a poursuivi le ministre. A cette occasion, M. Merad a insisté sur «l'attachement des pouvoirs publics à assurer différents moyens, notamment l'acquisition de 6 avions bombardiers d'eau, dont 3 ont déjà été réceptionnés, afin de renforcer le dispositif

aérien de lutte contre les incendies». Concernant l'avancement des travaux des nouvelles unités de protection civile à Ben Aknoun, Staoueli, Baba Hassen, Belouizdad, et Sidi Abdellah, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation pour les livrer dans les meilleurs délais.

BLIDA

Renforcement du parc hôtelier par de nouveaux projets (ministre)

Le parc hôtelier de Blida sera renforcé par de nouveaux projets de complexes touristiques et sportifs et d'hôtels, actuellement en réalisation à travers la wilaya, et dont la mise en service est de nature à couvrir la demande locale pour ce type de structures, a déclaré, samedi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche.

«La wilaya compte de nombreux chantiers de réalisation de complexes touristiques et sportifs, et d'hôtels, de nature à combler le déficit enregistré en la matière, d'autant plus qu'elle accueille annuellement un nombre considérable de visiteurs, entre touristes et hommes d'affaires», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection à Blida.

Il a ajouté que cette visite dans la wilaya lui a permis de faire le point sur l'état d'avancement d'un nombre de ces nouveaux projets devant contribuer au renforcement du parc hôtelier local par un nombre considérable de lits, tout en assurant d'autres prestations.

M. Didouche a procédé, à l'occasion, à la pose de la première pierre de réalisation d'un hôtel «5 étoiles»,



premier du genre à Blida, d'une capacité d'accueil globale de 185 lits, outre un complexe sportif, une aire de jeux pour enfants et un centre commercial.

Sur place, le ministre a loué la réalisation de ce projet d'hôtel, implanté sur un grand boulevard reliant le centre-ville à l'auto-route Est-Ouest, de façon à constituer une destination

de choix pour les visiteurs de la wilaya, réputée pour être un pôle industriel et touristique.

Il s'est, également, enquis de l'état d'avancement du projet du complexe touristique et sportif en réalisation à l'entrée Nord de la ville de Blida.

Le projet du complexe englobe des salles de sport, une piscine et des terrains

de jeux, est attendu à la réception à la fin de l'année en cours. Il compte, aussi, un hôtel d'une capacité d'accueil de 94 lits et un restaurant, dont la livraison est attendue en 2025.

A noter, aussi, le renforcement attendu de la région touristique de Chrèa par la mise en service, avant la fin de l'année en cours, d'un nouvel hôtel de 90 lits, doté également d'un restaurant et de locaux commerciaux, selon les explications fournies au ministre sur place.

M. Didouche s'est, par ailleurs, rendu dans la région de Hammam Melouane, où il a visité la station thermale et un établissement hôtelier privé, avant une tournée à une exposition artisanale organisée à la maison de l'artisanat d'Ouled Yaich.

ORAN

Plus de 6.000 commerçants mobilisés pour la permanence de l'Aïd El-Fitr (direction)

Les directions de wilaya du commerce et de la promotion des exportations relevant de la région de l'Oranie, ont mobilisé plus de 6.000 commerçants et opérateurs économiques pour assurer la permanence des jours de l'Aïd El-Fitr, a-t-on appris, samedi, du Directeur régional du Commerce et de la Promotion des exportations de l'Oranie, Djillali Sebouai. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a souligné que

6.000 commerçants et opérateurs économiques ont été mobilisés au niveau des wilayas d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Ain Temouchent et Tlemcen afin d'assurer la permanence et fournir différents services nécessaires aux consommateurs durant les jours de l'Aïd El-Fitr.

Dans ce cadre, M. Sebouai a indiqué que 714 boulangeries, 3.923 commerçants spécialisés dans la vente de produits alimentaires, de fruits et légumes,

56 minoteries, 25 laiteries et deux unités spécialisées dans la production et la vente d'eau minérale ont été mobilisés, outre des stations services et des boucheries, entre autres. Les directions du commerce relevant de la région de l'Oranie ont également mobilisé 236 agents du contrôle pour le suivi de la mise en œuvre du programme de permanence sur le terrain au niveau de toutes les wilayas qu'elle supervise.

BOUIRA

A quelques jours de l'Aïd, les magasins d'habillement pris d'assaut

Les magasins d'habillement pour enfants sont pris d'assaut durant cette dernière semaine du ramadan à Bouira, où les parents ont entamé une course contre la montre pour acquérir des vêtements neufs à leurs enfants à quelques jours seulement de l'Aïd El Fitr.

Au chef-lieu de wilaya, l'achat de vêtements a commencé depuis plus d'une semaine, mais l'engouement de familles en compagnie de leurs enfants a pris de l'ampleur à l'approche du jour de la fête annonçant la fin du mois de jeûne.

La «mission» n'est certes pas facile pour les parents qui se mobilisent pour trouver les meilleurs prix et afin de vêtir leurs enfants, souvent, selon leur choix. Cependant, beaucoup de familles sont contraintes de dépenser de grosses sommes d'argent pour satisfaire les besoins de leur progéniture.

Dans les rues des principaux quartiers comme la Cité-Ouest, Rahma, Sayah, l'ex-Écotec, et dans l'ancien

centre-ville, les magasins d'habillements ne ferment que tardivement dans la soirée pour permettre aux citoyens de faire leurs achats. De jour comme de nuit, la ville ne désemplit pas et toutes les rues grouillent de monde, ce qui donne de l'allure et de l'ambiance à Bouira en ces derniers jours de Ramadhan. La fête d'Aïd-El-Fitr est un jour de célébration et de joie, mais aussi une occasion de renforcer les liens de solidarité et de réconciliation.

Pour les enfants, le premier souci est de se vêtir en ce jour de fête d'habits neufs, mais pour les parents, les choses ne sont pas du tout aisées, notamment pour les familles nombreuses, au regard des prix affichés, jugés trop élevés pour les bourses moyennes et modestes.

A la cité Ouest, tout visiteur peut constater le rush de familles après la rupture du jeûne, et il est remarqué que beaucoup préfèrent sortir le soir, profitant de la fraîcheur nocturne, pour

faire les achats. Plusieurs personnes approchées par l'APS, dont des pères de familles, ont qualifié d'«excessifs» les prix de vêtements qui, selon eux, ont connu des hausses sensibles par rapport à ceux appliqués il y a deux ans.

«Certains commerçants saisissent cette opportunité pour tirer profit et gagner le plus d'argent possible», a estimé Omar, un quadragénaire et père de deux enfants. Quelques magasins, appelés «Bazars», font des promotions pour baisser les prix et permettre aux familles modestes de faire leurs achats. Les vendeurs par contre, trouvent que les prix sont abordables pour les familles malgré la hausse qui est due, selon eux, au «manque d'importation de vêtements».

«Les prix diffèrent d'un produit à un autre et selon la mode», a expliqué Mohamed, un propriétaire de magasin d'habillement sis à la rue Sayah, qui montrant, pour exemple, un ensemble de vêtements pour filles de six ans, a indiqué qu'«il

coûte entre 5.500 et 6.000 dinars et le prix est le même pour les ensembles pour garçons». «Les plus chers ont fait déjà leurs courses durant les premiers jours du ramadan avec des prix plutôt abordables, mais les prix des mêmes articles ont vite augmenté avec l'approche de l'Aïd», a fait remarquer une quinquagénaire en quête de vêtements pour ces trois enfants.

Cette mère de famille a révélé avoir acheté une robe à 6.200 dinars et des chaussures à 3.000 dinars rien que pour sa fille âgée de huit ans. «Ce n'est pas facile de faire face à toute cette cherté», a-t-elle dit.

Certains commerçants ont expliqué la hausse des prix par l'arrivée de nouvelles modes et marques d'habits. «Aujourd'hui, pour vêtir un seul enfant, il faut au moins une somme de 8.000 dinars sans parler des jouets et autres accessoires qui vont avec la tenue», a estimé Oussama, un commerçant de la ville.

APS

SIDI BEL-ABBES

Célébration de «Leylat El-Qadr»: une occasion pour initier les enfants au jeûne

«Leylat El-Qadr» (Nuit du destin), célébrée à la veille du 27^e jour du mois de Ramadhan, est considérée comme une occasion par les familles à Sidi Bel Abbès, pour initier les jeunes enfants au jeûne, avec l'organisation des fêtes dans la soirée pour les récompenser. Les familles tiennent à pérenniser cette vieille tradition qui célèbre le premier jeûne des enfants. Les enfants sont vêtus de tenues traditionnelles, comme le «caftan» et la «chedda» pour les filles, «Ibbaya» et le «Burnous» pour les garçons. Une place autour de la «meïda» (table) du ramadhan, habituellement réservée aux adultes, est par ailleurs attribuée au primo-jeûneur en guise de récompense.

Cette ambiance de célébration du premier jeûne est accompagnée de chants louant les vertus de «Leylat El-Qadr», de «Madhifs» pour célébrer le prophète Mohamed (QSSL), a souligné Hadja Fatima, affirmant que ces coutumes et traditions sont toujours enracinées et qu'elle veille, à l'instar des autres familles «belabéssiennes», à les perpétuer chaque année pour ses petits-enfants pour les encourager à jeûner et les récompenser pour leur patience, en leur préparant de délicieux mets et plats traditionnels.

Par ailleurs, à l'occasion de ces fêtes religieuses, les femmes s'évertuent à préparer des plats traditionnels très prisés dont le «Rogag», préparé avec de la viande, des légumes, et à garnir les tables avec des fruits et des gâteaux, a indiqué pour sa part Mme Nawel, femme au foyer.

Cette nuit est aussi une occasion pour les femmes pour veiller et réciter le Saint Coran, le «Dhikr» et faire des prières, en plus de préparer les gâteaux pour l'Aïd, a-t-elle ajouté, soulignant encore que cette nuit représente également une occasion de raviver des coutumes, notamment celle de rendre visite à la fiancée encore chez ses parents par la famille du prétendant, en lui offrant des cadeaux et des gâteaux.

La «Nuit du Destin» constitue aussi une meilleure occasion pour les familles pour circoncire leurs fils, dans le cadre de fêtes collectives organisées par des bienfaiteurs et associations caritatives. Cette Nuit représente une occasion privilégiée pour la solidarité, marquée notamment par la distribution de cadeaux et de vêtements de l'Aïd aux nécessiteux dans une ambiance de fraternité et de convivialité.

La soirée de «Laylet El Qadr» est marquée par des traditions jalousement préservées. A cette occasion, les mosquées sont décorées pour accueillir les fidèles qui s'y rendent plus nombreux pour prier et faire des louanges. Toutes les familles à Sidi Bel-Abbès célèbrent cette nuit bénie, en créant une ambiance particulière, faite de joie et de gaieté, selon Hadja Fatima qui tient toujours à rassembler tous les membres de sa famille pour cette nuit tant attendue.

Un riche programme a été concocté par la wilaya de Sidi Bel-Abbès pour célébrer cette nuit bénie, comportant une caravane regroupant des Oulémas et Cheikhs de différents wilayas, qui sillonnent les mosquées pour animer des causeries et des conférences sur cet événement religieux, a indiqué le directeur des affaires religieuses et wakfs, Si Tayeb El Habib.

Il a fait savoir que le riche programme élaboré pour célébrer cette nuit bénie, a été étalé dans toutes les mosquées de la wilaya, où ont été organisées, en plus des causeries et des récitations du Coran, des cérémonies pour honorer les lauréats de concours de meilleurs récitants du Coran et de Hadith et du meilleur muezzin.

BOUMERDES

Plus de 180 opérations d'exportation hors hydrocarbures en 15 mois

Un total de 183 opérations d'exportation de produits hors hydrocarbures ont été réalisées dans la wilaya de Boumerdes en 15 mois, soit depuis le début de l'année 2023 à la fin mars dernier, a-t-on appris, samedi, de la direction locale de l'industrie.

La valeur de ces exportations, réalisées dans de bonnes conditions organisationnelles, a été estimée à plus de 5,6 milliards de DA", a indiqué, à l'APS, le directeur local de l'industrie, Hocine Hemmal, soulignant que ces opérations sont le fait de 46 opérateurs ou entreprises exportatrices des secteurs public et privé, implantées dans différentes zones industrielles et d'activité de la wilaya.

Selon le même responsable, les principaux produits exportés sont représentés par la céramique, les confiseries, les huiles, les boissons, les produits agricoles transformés, le fer et l'acier, l'industrie du bois, le papier, le caoutchouc, le plastique, l'industrie textile, le cuir et les matériaux de construction.

Les opérations d'exportation ont été réalisées à partir de Boumerdes vers la Libye, la Tunisie, le Sénégal, la Mauritanie, le Bahreïn, la Chine et le Canada, a-t-il précisé. M. Hemmal a assuré, par ailleurs, la mobilisation par les autorités concernées de la wilaya, de tous les moyens pour inciter et encourager les investisseurs à l'exportation de différents produits locaux, à travers, a-t-il dit, "la levée de tous les obstacles, la prise en charge de leurs préoccupations et leur accompagnement technique, depuis l'étape de la production jusqu'à la commercialisation et l'exportation".

A noter que la wilaya de Boumerdes compte 14.821 petites et moyennes entreprises (P/ME) employant 91.351 travailleurs, (soit un taux de densité estimé à 14 entreprises pour 1000 habitants), dont 14.797 entreprises privées et 24 publiques.

SAÏDA

Octroi d'autorisations d'exploitation définitive à trois investisseurs (wilaya)

Les services de la wilaya de Saïda ont octroyé récemment des autorisations définitives à trois (3) investisseurs privés leur permettant d'exercer leurs activités, a-t-on appris auprès de ces services.

La même source a indiqué que ces investisseurs qui activent dans les domaines de la production du béton, de l'aviculture, de l'industrie, de l'habillement et du plâtre, avaient obtenu auparavant des autorisations provisoires d'exploitation.

Ces projets d'investissements ont eu l'accord de la commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier industriel et du suivi des projets d'investissements, en fin mars dernier, ce qui a permis de créer 66 nouveaux postes d'emploi, a indiqué la même source.

Ces projets d'investissement sont implantés à travers les zones d'activités de la commune d'Aïn Soltane, de la zone industrielle et de la zone d'activités de la commune d'Aïn Lahdjar.

Ces opérations entrent dans le cadre de l'application des instructions des autorités supérieures du pays pour accompagner les nouveaux investisseurs dans différents secteurs et de leur accorder un soutien total afin de poursuivre leurs investissements, d'étendre leurs activités et de créer de nouveaux postes d'emploi. Il a été procédé récemment à l'installation d'une commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissements, regroupant divers secteurs liés à ce dossier, qui s'emploie à accompagner les investisseurs et de lever tous les obstacles qui entravent la matérialisation de leurs projets d'investissement sur le terrain, a-t-on fait savoir de même source.

FINANCES

L'ONS désormais sous la tutelle du ministre des Finances

L'Office national des statistiques (ONS) a été placé sous la tutelle du ministre des Finances, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n° 21.

Il s'agit du décret exécutif n° 24-114 signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le 21 mars dernier, conférant le pouvoir de tutelle sur l'ONS au ministre des Finances qui

l'exerce conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur.

Ainsi, "sont abrogées toutes dispositions contraires à ce décret, notamment les dispositions du décret exécutif n° 20-366 du 8 décembre 2020 conférant au ministre de la Numérisation et des Statistiques le pouvoir de tutelle sur l'ONS", selon le décret.

COMMERCE

Produits de large consommation : nouveau dispositif de compensation des frais de transport vers les wilayas du Sud (JO)

Un nouveau dispositif de compensation des frais de transport induits par l'approvisionnement en produits de large consommation des wilayas du Sud a été instauré en vertu d'un décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) n° 23.

En vertu de ce décret exécutif n° 24-115, signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 31 mars 2024, il est procédé au remboursement des frais de transport des produits au profit des opérateurs économiques qui exercent l'activité d'approvisionnement, qui doivent assurer uniquement l'approvisionnement des wilayas où ils sont établis.

Ces dispositions concernent les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Bechar, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, El Bayadh, Naâma, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaïer, et El Meniaâ.

La liste des produits de large consommation éligibles au remboursement des frais de transport dans le cadre de ce décret, est fixée par arrêté conjoint des ministres chargés du commerce et des finances, après consultation des ministères concernés.

Et selon le texte législatif, les produits de large consommation soumis au présent dispositif, sont issus des unités de production, des marchés de gros et des abattoirs agréés et implantés dans les wilayas du Sud concernées ou des wilayas proches, dont la liste est fixée par décision du ministre chargé du commerce en coordination avec le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.



Le fret et la facturation doivent être effectués dans la même wilaya, tel qu'exigé, également, par le décret. Il est spécifié, également, dans le texte réglementaire que le remboursement des frais de transport est établi sur la base du programme annuel de transport des produits, au titre de l'approvisionnement des wilayas, élaboré par le directeur du commerce de la wilaya et approuvé par le wali territorialement compétent, ainsi que sur la base des besoins annuels de financement évalués par le directeur du commerce de wilaya, conformément aux quotas annuels des produits de large consommation pour chaque commune relevant des wilayas concernées.

Les quotas annuels des produits de large consommation, sont déterminés sur la base de la densité de la population et les besoins des habitants de chaque commune relevant de la

wilaya concernée par ce dispositif, comme mentionné dans le décret qui stipule que les programmes des besoins annuels élaborés sont transmis au ministre chargé du commerce pour la prise en charge de leur remboursement, précisant qu'un réajustement semestriel peut être effectué, le cas échéant, sur la base des demandes exprimées par les wilayas concernées.

Le directeur du commerce de wilaya est chargé d'élaborer le bilan annuel des réalisations physiques et financières, au titre du remboursement des frais de transport des produits pour l'approvisionnement des wilayas concernées, qui doit être transmis au ministre chargé du commerce et au ministre des finances, au plus tard, à la fin du premier trimestre de l'année qui suit l'exercice concerné.

Afin de bénéficier du remboursement, les opérateurs économiques doivent présenter des formulaires

de demandes de remboursement renseignés et signés par les opérateurs économiques concernés, et visés par le directeur du commerce de wilaya, ainsi que les factures des produits transportés et du procès-verbal de constat de réception des produits.

Les demandes de remboursement des frais de transport des produits liés à l'approvisionnement des wilayas, sont établies sur la base d'un barème fixé par arrêté conjoint des ministres chargés du commerce, des transports et des finances, selon le même décret.

D'autre part, une plateforme numérique est créée au niveau du ministère du commerce et de la promotion des exportations et reliée aux directions du commerce de wilayas.

Elle est dédiée à la numérisation de toutes les procédures relatives aux opérations de remboursement des frais de transport, à partir du dépôt des dossiers par les opérateurs économiques jusqu'au constat des marchandises et remboursement des frais de transport.

Le décret précise que le remboursement des frais de transport des produits aux wilayas du Sud, est pris en charge sur le budget du portefeuille de programmes du ministère du commerce et de la promotion des exportations au lieu du Fonds de compensation des frais de transport.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le CEREFÉ recommande le recours à la climatisation au gaz naturel

Le Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFÉ) suggère l'utilisation d'une nouvelle solution innovante de climatisation utilisant le gaz naturel, permettant des économies d'énergie allant jusqu'à 90 %.

Dans un communiqué publié samedi, le CEREFÉ recommande de mettre en place dans le cadre du Programme national de maîtrise de l'énergie, des mécanismes incitatifs appropriés pour susciter la demande et promouvoir l'utilisation de la climatisation au gaz naturel "GHP" (Gas Heat Pump) en Algérie, notamment dans le secteur tertiaire, à travers des mesures fiscales et parafiscales et un régime de subvention dédié. L'institution

explique cette initiative par l'abondance des ressources en gaz naturel, soulignant que "la climatisation au gaz naturel a déjà fait ses preuves dans notre pays avec plus de 350 installations réussies dans divers secteurs tels que l'hôtellerie, les cliniques, les administrations et les banques".

"Des économies substantielles jusqu'à 90 % ont pu être atteintes sur la facture d'énergie des secteurs utilisateurs, démontrant ainsi le potentiel financier considérable de cette technologie et renforçant ainsi son attrait économique", affirme la même source.

De plus, le potentiel d'économie d'énergie et l'efficacité de ces procédés a pu être confirmé à travers les visites des experts du CEREFÉ dans les lieux où les équipements de climatisation à gaz ont été installés.

En amont, la climatisation alimentée au gaz naturel présente également "un avantage majeur" en termes d'économie de gaz naturel, indique le CEREFÉ, précisant que "grâce à son efficacité énergétique accrue, elle peut permettre des économies significatives sur la consommation de gaz naturel, contribuant ainsi à une utilisation plus efficiente des ressources énergétiques du pays".

En utilisant une combinaison innovante de technologies, ce type de climatisation permet de fournir chauffage,

refroidissement et eau chaude sanitaire "de manière efficace et économique", assure le CEREFÉ.

"Son fonctionnement, basé sur la récupération de chaleur à partir de sources naturelles l'air+ et son couplage avec une source d'énergie primaire, le gaz naturel, GPL ou l'hydrogène en font une solution à la fois fiable et respectueuse de l'environnement", fait-il savoir. Selon le CEREFÉ, dans l'intention du développement et la maturité technologique des systèmes de climatisation à base d'énergie renouvelable et solaire en particulier, cette solution innovante permet non seulement de réduire la dépendance à la climatisation électrique, mais également d'atténuer les pics de demande électrique en été, contribuant ainsi à stabiliser le réseau électrique.

A noter que ces recommandations font suite à une étude réalisée par le CEREFÉ sur le potentiel national en matière d'utilisation de la climatisation au gaz naturel, en s'appuyant sur une série de visites sur l'ensemble du territoire national, qui ont permis de dresser un premier bilan des installations réalisées en Algérie, et ce, dans le cadre de la démarche globale du Commissariat à l'égard de l'évaluation des projets d'efficacité énergétique réalisés en Algérie.

BOURSE

Wall Street, en hausse, salue la santé de l'économie américaine

La Bourse de New York a terminé en hausse, vendredi, retenant du nombre élevé de créations d'emplois aux Etats-Unis, en mars, la santé insolente de l'économie américaine plutôt que les conséquences possibles sur la politique monétaire.

Le Dow Jones a gagné 0,80%, l'indice Nasdaq a pris 1,24% et l'indice élargi S&P 500 a grimpé de 1,11%.



TUNISIE

Hausse de 6% des recettes touristiques durant le premier trimestre 2024 (BCT)

Les recettes touristiques cumulées ont atteint 1,2 milliard de dinars (environ 382 millions de dollars) en Tunisie, durant le premier trimestre 2024, ce qui représente une légère hausse de 6%, par rapport à la même période de l'année dernière, selon les indicateurs monétaires et financiers, publiés vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les revenus du travail ont enregistré un accroissement de 4%, passant de 1,7

milliard de dinars (environ 541 millions de dollars), à fin mars 2023, à 1,8 milliard de dinars (environ 573 millions de dollars), le 31 mars 2024.

Pour ce qui est des services de la dette extérieure cumulés, ils ont plus que doublé, pour atteindre 5,8 milliards de dinars (environ 1,8 milliard de dollars), au cours des trois premiers mois de l'année en cours, contre 2,6 milliards de dinars (environ 828 millions de dollars), durant

la même période de l'année écoulée, d'après la même source.

S'agissant des avoirs nets en devises, ils ont atteint 23,4 milliards de dinars (environ 7,4 milliards de dollars), à la date du 5 avril courant, l'équivalent de 107 jours d'importation, en hausse significative, par rapport à la même période de l'année 2023 (22 milliards de dinars - environ 7 milliards de dollars-, soit 95 jours d'importation).

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

La directrice générale Kristalina Georgieva seule candidate à sa succession (officiel)

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, est la seule candidate proposée par les Etats membres pour sa succession, a annoncé jeudi le conseil d'administration de l'institution basée à Washington dans un communiqué.

"Le conseil d'administration va poursuivre le processus de désignation, avec un entretien de la candidate, Mme Georgieva, par les membres du conseil. L'objectif est de finaliser le proces-

sus le plus tôt possible, d'ici à la fin avril", a précisé le communiqué. La patronne du Fonds avait déclaré à des médias mi-mars, se "rendre disponible" pour continuer à diriger l'institution, après avoir notamment reçu quelques jours plus tôt le soutien des ministres des Finances de l'Union européenne (UE).

"Si j'ai le plaisir de recevoir la confiance de nos membres, je suis prête à y répondre", avait alors déclaré Mme Georgieva, dont le présent mandat doit s'achever le 30 septembre.

ALLEMAGNE

Forte chute des ventes de voitures électriques en mars

Le marché automobile allemand a vu ses ventes chuter en mars, surtout dans l'électrique où elles se sont effondrées de 29%, en raison de l'arrêt des aides publiques à l'achat, selon les chiffres publiés jeudi.

Au total, 263.844 voitures ont été immatriculées en Allemagne, soit 6,2% de moins qu'en mars 2023, a indiqué dans un communiqué l'Agence fédérale pour l'automobile (KBA).

Certes, le nombre inférieur de jours ouvrés cette année en mars a pu contribuer à grossir

la chute des ventes, en comparaison avec l'an dernier.

Mais le coup de frein est bien réel, avec un quart de ventes en moins par rapport à mars 2019, avant la crise causée par la pandémie puis par la crise ukrainienne.

C'est la deuxième baisse consécutive, après une chute de 12,6% des immatriculations sur un an en février.

Et le coup de frein est encore plus marqué parmi les ventes de voitures électriques, en baisse de 29% en mars sur un an, victimes de l'inflation, et surtout de l'arrêt des aides

gouvernementales malgré les rabais accordés par la plupart des constructeurs.

La part des voitures électriques dans les ventes totales est tombée à 12%, contre 18,4% en moyenne sur l'ensemble de 2023.

Ce recul, sur le premier marché automobile d'Europe, menace les objectifs fixés par l'Union européenne de réduire les émissions de CO2 des constructeurs en 2025 et d'éliminer les moteurs à combustion en 2035.

Jeudi, le ministre allemand des Transports, Volker

Wissing a dit souhaiter maintenir l'objectif de voir circuler 15 millions de voitures électriques sur les routes allemandes d'ici 2030, un objectif "ambitieux", au vu de quelque 1,5 million seulement de voitures électriques actuellement immatriculées.

"Ce n'est pas une solution de créer durablement un marché avec des subventions", a-t-il déclaré sur la chaîne publique ZDF.

Il préfère compter sur les constructeurs eux-mêmes, qui doivent faire des "offres de prix attractives".

SUISSE

L'inflation décélère à 1% en mars sur un an (OFS)

L'inflation en Suisse a de nouveau décéléré en mars, s'établissant à 1% sur un an sous l'effet d'un recul des prix des produits pétroliers et de l'alimentation, a annoncé jeudi l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Début mars l'OFS avait annoncé une inflation à 1,2% sur un an pour février.

Les prix des produits importés ont reculé de 1,3% par rapport à mars 2023 tandis que les prix des produits fabriqués en Suisse ont augmenté de 1,8%, indique l'OFS dans un communiqué.

Selon ses relevés, les prix des produits pétroliers ont reculé de 2,4%, les prix dans l'alimentation et boissons non alcoolisées se repliant pour leur part de 0,4%.

Ce recul de l'inflation en mars est plus marqué que prévu.

Les prévisions des économistes se situaient entre 1,2% et 1,5%.

En variation mensuelle, l'inflation est

restée stable, l'indice des prix à la consommation se maintenant à 107,1 points.

En mars, la Banque nationale suisse (BNS) a abaissé son taux directeur d'un quart de point pour le ramener à 1,5%, estimant que sa lutte contre l'inflation a été efficace.

Depuis juin 2023, l'inflation est revenue sous la barre des 2% que vise la BNS.

La Suisse n'avait pas échappé à la vague d'inflation déclenchée par les tensions dans les chaînes d'approvisionnement au sortir des confinements et les crises géostratégiques qui s'était répercutée sur les prix de l'énergie.

Mais l'inflation était partie d'un niveau plus faible que chez ses voisins européens et a été plus vite maîtrisée, la force du franc suisse aidant aussi à atténuer la pression sur les prix des produits importés. A titre de comparaison, l'inflation

dans la zone euro s'est chiffrée à 2,4% sur un an en mars, selon les relevés d'Eurostat.

RUSSIE

Baisse historique du taux de chômage à 2,8% en février

Le taux de chômage en Russie est tombé à un niveau record de moins de 3%, a déclaré jeudi le président russe Vladimir Poutine.

"Grâce aux actions du gouvernement, des entreprises et des associations syndicales régionales, nous sommes parvenus à une réduction significative du taux de chômage", a déclaré M. Poutine.

Le président a indiqué que le taux de chômage en Russie était tombé à 2,9% en

ETATS UNIS

Le déficit commercial se creuse en février à 68,9 milliards USD

Le déficit commercial des Etats-Unis a continué à se creuser en février, du fait d'une hausse plus marquée des importations que des exportations, en valeur, selon les données publiées jeudi par le département du Commerce.

Le déficit des échanges de biens et services avec le reste du monde a atteint 68,9 milliards de dollars en février dépassant les attentes des analystes, qui tablaient plutôt sur une légère réduction, à 66 milliards de dollars, selon le consensus publié par briefing.com. Il est en hausse de 1,9% par rapport au mois précédent, dont les données ont été légèrement revues à la hausse, à 67,6 milliards de dollars, contre 67,4 milliards annoncés initialement.

Dans le détail, les exportations ont enregistré une progression de 2,3%, soit 5,8 milliards de dollars, par rapport à janvier, alors que les importations ont augmenté de 2,2%, soit 7,1 milliards de dollars sur la même période. Sur un an, le déficit est en recul de 2,8%, avec des exportations en hausse de 1,8% et des importations progressant de seulement 0,8%.

Mais février marque le plus large déficit depuis le mois d'avril 2023.

Les secteurs ayant le plus importé sont les produits de consommation, en particulier électronique grand public et produits pharmaceutiques, ainsi que l'automobile. Du côté des exportations, le pétrole, l'alimentation, l'aviation civile et l'automobile ont été particulièrement concernés.

Hausse plus forte que prévu des créations d'emplois en mars

L'économie américaine a créé plus d'emplois que prévu en mars, tandis que la croissance des salaires a accéléré, a indiqué un rapport mensuel du département du Travail.

Le rapport, publié vendredi, a recensé 303.000 emplois non-agricoles créés le mois dernier aux Etats-Unis, contre 270.000 (révisé de 275.000) en février, alors que des économistes prévoyaient en moyenne seulement 200.000.

Le taux de chômage a baissé à 3,8% en mars, contre 3,9% le mois précédent.

Ces données laissent à penser que l'économie a bouclé le premier trimestre sur des bases solides, ce qui pourrait décaler le calendrier de la baisse attendue des taux d'intérêt cette année.

La hausse du salaire horaire moyen a, quant à elle, accéléré, à 0,3% en mars, après +0,2% en février, contre un consensus de +0,3%. Sur une base annuelle, sa progression atteint 4,1% après +4,3% le mois précédent et un consensus de 4,1%.

Ces nouvelles données témoignent d'une économie toujours vigoureuse sont publiées alors que la Réserve fédérale américaine (Fed) s'emploie depuis mars 2022 à freiner la demande pour faire refluer l'inflation. Le taux des "fed funds" a ainsi augmenté de 525 points de base depuis cette date pour atteindre 5,25%-5,50%. Ce niveau particulièrement élevé du loyer de l'argent a permis d'atténuer les pressions inflationnistes sans pour autant précipiter l'économie en récession, au point que les marchés doutent désormais des projections de la Fed d'une baisse de ses taux directeurs à trois reprises cette année.

Selon les économistes, la plupart des entreprises ont bénéficié de coûts d'emprunt bas avant le cycle de resserrement monétaire de la Fed, ce qui les a protégées de la hausse des taux et leur a permis de conserver leurs salariés. Côté ménages, le bilan est également globalement bon, ce qui contribue à soutenir les dépenses de consommation. Le marché du travail a par ailleurs bénéficié d'une augmentation de l'immigration au cours de l'année écoulée.

SOLIDARITÉ CITOYENNE À TIZI-OUZOU

Une maison neuve pour trois orphelins le jour de l'Aïd

La fête de l'Aïd El Fitr qui sera célébrée dans quelques jours, promet d'être un jour exceptionnel pour trois orphelins, une jeune fille et ses deux frères jumeaux, résidant la commune de Tirmatine, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, qui vont recevoir une maison toute neuve construite par des citoyens, après s'être retrouvés sans toit, suite à un drame familial.

De Tirmatine à Makouda (nord-est de Tizi-Ouzou) un formidable élan de solidarité est né, puis renforcé par des centaines de citoyens des différentes communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour redonner le sourire aux trois orphelins en leur construisant une maison que les bénévoles, impliqués dans ce chantier humanitaire, promettent de livrer à l'occasion de l'Aïd El Fitr.

Tout a commencé il y a deux mois, lorsque la détrese de trois orphelins, Mélissa 20 ans et ses deux frères jumeaux Ahcene et El Hocine (15 ans) qui ont perdu leur mère en 2022 et vivant dans une petite chambre à la maison de jeunes de Tirmatine (mise à leur disposition par le président de l'Assemblée populaire communales) a été dévoilée sur les réseaux sociaux. Un appel à la solidarité pour construire une maison au profit de ces orphelins a été lancé sur les réseaux sociaux, par l'animateur de l'émission El Yed Fi El Yed sur la toile, Naim Soltani, qui a médiatisé la souffrance des orphelins sur les réseaux sociaux.

La détrese de ces derniers n'a pas laissé insensible les citoyens et l'écho de leur malheur est parvenu jusqu'à Alger, touchant le cœur d'un homme, Hacene Boudjema, originaire de la commune de Makouda, qui a décidé de faire une donation d'un terrain lui appartenant, en tant que «Sa-

daka» pour honorer l'âme de ses défunts père et frère, mais aussi pour sa mère encore vivante, pour la construction d'une maison pour Mélissa et ses deux frères.

Le terrain de 200 m2 situé au village Izaichen, est le premier chapitre d'un beau conte de fée que des centaines de bénévoles de la wilaya de Tizi-Ouzou ont décidé d'écrire et qui se terminera en happy-end, promettent les participants au chantier. Aussitôt le terrain affecté au projet humanitaire, chacun a apporté sa contribution comme c'est le cas de l'architecte Djamel Moussaoui qui a conçu le plan de la future maison et l'entrepreneur Abdenour Ouagueni qui a mobilisé son entreprise. Ils ont été rejoints par de nombreux autres bienfaiteurs.

Entrepreneurs, artisans du secteur du bâtiment, dont des plombiers, menuisiers, carreleurs, peintres, ont rejoint les comités de villages et des bénévoles des quatre coins de la wilaya dont ceux de Tirmatine, et mis la main à la pâte pour réaliser et achever la maison dans les délais avant le jour de l'Aïd, travaillant, pour ce faire, depuis le début du mois de Ramadan, de jour comme de nuit.

Les femmes et les enfants ont aussi tenu à contribuer à cette belle œuvre humanitaire. Les dames en préparant les repas pour les bénévoles, notamment du couscous pour le S'hour. Les



enfants ont mis la main à la pâte en servant le thé et le café avec des gâteaux aux travailleurs qui restent sur la chantier tard le soir, parfois jusqu'à 5h du matin pour beaucoup d'entre eux, selon M. Ouagueni.

Cette participation est une occasion pour ces chérubins d'apprendre les valeurs de la solidarité et de l'entraide, soulignent des adultes. Moins d'un mois, la maison est presque achevée et le taux d'avancement des travaux a dépassé les 95%, a fait savoir le même entrepreneur qui a noté qu'il ne reste que quelques aménagements extérieurs, avant de passer à l'ameublement.

Des donateurs se sont déjà manifestés pour offrir les meubles nécessaires au nouveau foyer, pour pouvoir enfin remettre les clés de la maison à ces propriétaires, les trois orphelins.

Il est à noter que l'Assemblée populaire communale (APC) de Makouda a aussi apporté sa contribution en fournissant l'aide nécessaire, surtout en réglant rapidement toute la procédure administrative concernant l'établissement du certificat de propriété et l'autorisation spéciale pour la construction, a indiqué le président d'APC Lyes Chelmouni.

Tiwizi, des valeurs d'entraide ancrées dans la société

Tiwizi, qui désigne l'élan de solidarité et d'entraide d'un citoyen, est une tradition profondément ancrée dans la société algérienne, renforçant les liens sociaux, se maintenant à ce jour et le chantier de Makouda en est la preuve. Le président du Haut conseil de la

jeunesse Mustapha Hidaoui qui a visité, mercredi soir, le chantier de Makouda, a souligné que cette œuvre rappelle que les Algériens sont unis et solidaires et n'hésitent pas à s'impliquer dans des actions humanitaires et de bienfaisance, saluant l'intérêt des jeunes pour ce genre d'initiatives qui renforcent la cohésion sociale.

C'est aussi dans le cadre de cette solidarité que des associations comme Kafil El Yatim et des organisations à l'instar du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), représenté par son président national Kamel Moula et les autorités locales de Tizi-Ouzou ont organisé dimanche dernier un méga Iftar (rupture du jeûne) collectif au profit des enfants orphelins de la wilaya.

L'événement, organisé au mythique stade 1er novembre de la ville de Tizi-Ouzou, a regroupé 4.000 personnes, majoritairement des orphelins et des veuves, et a été l'occasion de distribuer des vêtements de l'Aïd à 1.300 enfants orphelins, en plus d'autres cadeaux en forme d'aides financières et de Omra (pèlerinage) aux veuves. M. Moula a rappelé, à l'occasion, les valeurs de solidarité entre les algériens qui forment une grande famille réunie sous le toit qui est l'Algérie, alors que le président national de Kafil El Yatim, Sidali chaouati, a observé que ce genre d'initiative renforce la cohésion sociale.

ORAN

L'apprentissage de la poterie séduit les Oranaises durant le Ramadhan

L'apprentissage de la poterie semble séduire les femmes à Oran, qui sont nombreuses à choisir de se former dans cet art ancestral, au cours du mois de Ramadhan. Le «Yoga des mains» a ainsi convaincu de nombreuses femmes à Oran et ses environs à rejoindre l'atelier de l'Association de promotion de la femme rurale «Main dans la main» à la maison de jeunes de Haï Fellaoucen (ex El-Barki).

Plus qu'un simple hobby, ces femmes considèrent la poterie comme un patrimoine culturel à préserver, pérenniser et diffuser, et l'atelier est une opportunité pour elles de découvrir cet art et de façonner divers objets en terre cuite, fréquemment utilisés au cours du mois de Ramadhan, pour ajouter une touche traditionnelle aux tables de l'Iftar. La création de cet atelier visant à pérenniser ce patrimoine est un retour à tout ce qui est naturel, conformément aux vieilles traditions algériennes. «Il s'agit de raviver cet art et de le développer dans la capitale de l'Ouest», a souligné la présidente de cette association, Mme Allou Rahou. Les femmes rejoignent cet atelier avec beaucoup d'enthousiasme, chacune avec une motivation différente, entre celles qui considèrent la poterie comme une simple distraction et d'autres qui la perçoivent comme une potentielle activité commerciale. Les femmes au foyer sont très présentes dans cet atelier. Elles considèrent qu'il est plus sain de recourir aux ustensiles fabriqués en terre cuite dans les usages quotidiens. Les stagiaires, qui viennent de différents coins de la ville, passent de bons moments à façonner la pâte d'argile pour en faire des œuvres d'art, avec une exactitude et une harmonie remarquables. L'ambiance dans l'atelier, au cours de ce mois de Ramadhan est particulière. Les femmes semblent absorbées par des gestes minutieux, rythmés par le mouvement giratoire de la tournette. Le silence et la lumière feutrée des lieux accentuent la dimension spirituelle du mois sacré dans cet espace. Malgré la difficulté de ce travail assidu de la poterie, qui requière de la patience, de la précision, ainsi qu'une vision artistique, ces femmes semblent tout à fait à l'aise dans ce qu'elles font. Pendant six mois, elles sont encadrées par la présidente de l'association, Mme Rahou, et une autre enseignante, Naïma Bika, dans leur apprentissage pour fabriquer des plats, des vases, et plusieurs autres ustensiles et articles de décoration. Plusieurs types d'argile sont utilisés, la rouge, la jaune et la grise, explique Mme Rahou, ajoutant que la formation est sanctionnée par une attestation.

Une formation, quelque soit sa durée, n'est toutefois pas suffisante pour maîtriser la poterie, qui requiert un apprentissage prolongé et une recherche continue dans les méandres de cet art ancestral de tout ce qui est nouveau, pourtant renouvelable et par ailleurs indispensable, estiment quelques stagiaires, considérant la poterie comme une activité créative qui procure beaucoup de plaisir. En plus des femmes, l'atelier de l'association «Main dans la main», donne également des cours de poterie aux écoliers, pendant les vacances scolaires, ainsi qu'aux enfants trisomiques pour les aider à développer leurs capacités.

COMMERCE

Plus de 6.000 commerçants mobilisés pour assurer la permanence de l'Aïd dans 7 wilayas de l'Est du pays (direction régionale du commerce de Batna)

Au total, 6.189 opérateurs économiques et commerçants ont été mobilisés à travers 7 wilayas de l'Est du pays relevant de la direction régionale du commerce et de la promotion des exportations-Région de Batna, pour assurer la permanence durant l'Aïd El Fitr, a-t-on appris samedi du directeur régional du secteur, Mohamed Serdoune. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a fait état de la «mobilisation à travers les 7 wilayas à savoir Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela, Tébéssa, Constantine, Biskra et Ouled Djellal, de 779 boulangeries, 3.265 opérateurs économiques et commerçants dans l'alimentation générale et les fruits et légumes en plus de 2.067 autres opérateurs activant dans divers domaines comme les services et la mécanique».

S'agissant des unités de production, le même

responsable a fait part de la mobilisation de 21 laiteries sur un total de 51 laiteries opérationnelles dans la région et 45 minoteries sur un total de 92 minoteries en activité en plus de 12 unités d'embouteillage d'eau minérale sur un total de 85 unités opérationnelles dans la région, selon M. Serdoune.

Les services de la direction régionale du commerce de la région de Batna ont mobilisés également 288 agents de contrôles parmi 1.019 agents activant à travers les sept wilayas, selon la même source qui a précisé qu'ils ont été chargés de suivre et de contrôler l'application et le respect du calendrier de la permanence tracé durant les jours de l'Aïd El Fitr en vue de garantir la continuité des services pour les citoyens et l'approvisionnement régulier du marché en produits de large consommation.

SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

Des mémorisateurs du Saint Coran honorés à Batna

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a présidé samedi après-midi dans la commune de Chir (Batna) la cérémonie de distinction des lauréats du 5e concours de mémorisation du Saint Coran organisé sous le slogan «Dis, psalmodie et sublime» organisée par le groupe scout El Badr. Intervenant au cours de la cérémonie tenue à la salle polyvalente du village Nouadher de Chir, M. Hamzaoui a insisté sur «l'importance de pareilles initiatives de compétition scientifique et intellectuelle en tant que moyens de protection, de formation et d'immunisation des enfants contre les divers fléaux sociaux». Il a également salué le groupe El Badr initiateur de ce concours pour la cinquième année successive, évoquant le rôle majeur joué par les SMA dans la protection de la jeunesse contre les multiples menaces. M. Hamzaoui a considéré que les SMA qui constituent «une

école» ont pour objectif principal de «préparer un bon citoyen, forger une personnalité algérienne forte et préserver l'esprit patriotique et la fierté d'appartenir à cette patrie et la défendre», relevant que l'organisation des SMA qui a formé des générations de scouts, compte actuellement plus de 200.000 adhérents et œuvre à atteindre dans les prochaines années 1 million d'adhérents.

La cérémonie tenue en présence du secrétaire général de la wilaya, Rachid Zouad, et plusieurs présidents d'assemblées populaires communales (APC), a donné lieu à des chants exécutés par le groupe El Badr. Huit lauréats du concours qui a mis en lice 88 mémorisateurs du Saint Coran âgés de 10 à 20 ans des dairas de Tkout, Ichemoul, Arris, Menaâ, Théniet El Abed, Tazoult et de Bouzina ont été honorés, selon le commissaire de wilaya des SMA Hassane Boulounisse.

GUINÉE

Au moins 5 morts dans l'effondrement d'une mine d'or

Au moins 5 personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement d'une mine d'or interdite à la population, dans la préfecture de Siguiri (nord-est), ont rapporté des médias jeudi citant une source médicale.

Les cinq corps des victimes ont tous été extraits du sous-sol ce jeudi, suite à des opérations de fouilles entamées depuis mercredi soir, date de l'effondrement de la mine.

Les personnes décédées étaient en pleine activité d'extraction de l'or dans le site minier d'Amina, fermé à la

population à cause d'un rejet de minerais par une société aurifère installée dans ladite préfecture. A cause de l'exploitation anarchique et non réglementée, les éboulements sont fréquents dans la préfecture de Siguiri, considérée comme zone aurifère par excellence en Guinée.



ITALIE

Plus de 1.100 migrants secourus au large des côtes italiennes en 24 heures

Plus de 1.100 migrants et réfugiés, dont 121 enfants non accompagnés, ont été secourus au large des côtes méridionales de l'Italie en 24 heures, ont rapporté samedi les médias locaux. Quelque 145 personnes ont été sauvées pendant la nuit alors qu'elles se trouvaient à bord de trois

bateaux qui avaient quitté des ports libyens, selon la chaîne publique Rai News 24. Les 797 autres migrants ont été secourus lors d'opérations précédentes dans le sud de la Méditerranée. Parmi ces migrants, il y avait principalement des Bengalis, des Egyptiens et des ressortissants

syriens et palestiniens, a rapporté de son côté l'agence de presse Ansa.

Au cours des dernières 24 heures, des dizaines d'autres migrants sont arrivés dans différents ports de Sicile, notamment à Pantelleria, Marettimo et Mazara del Vallo.

RUSSIE

Rupture d'un barrage dans l'Oural : plus de 4.000 personnes évacuées

Plus de 4.000 personnes ont été évacuées d'une zone inondée à la suite de la rupture vendredi d'un barrage dans la région russe d'Orenbourg, dans l'Oural, ont annoncé samedi les autorités régionales. «4.208 personnes, dont 1 019 enfants, ont été évacuées», a annoncé sur Telegram le service de presse du gouverneur régional, Denis Pasler. Au total, un peu plus de 2.500 maisons ont été «inondées» dans cette région frontalière du Kazakhstan, a-t-il précisé. Les personnes évacuées sont redirigées «vers des centres d'hébergement temporaires», a précisé M. Pasler, annonçant des aides financières exceptionnelles. Ces importantes inondations interviennent au lendemain de la rupture d'un barrage vendredi à Orsk, une ville située à la frontière avec le Kazakhstan voisin, a expliqué de son côté le parquet régional, qui suit le dossier. Selon cette source, «un avertissement» à la mairie d'Orsk avait été donné en mars quant à une «violation de la législation sur la protection de la population et des territoires

contre les urgences naturelles et d'origine humaine». Selon les autorités régionales, le barrage, qui s'est partiellement effondré, est conçu officiellement pour un niveau de l'Oural, le grand fleuve de la région, de 5,5 m, contre 9,6 mètres actuellement.

Les autorités régionales ont de leur côté aussi évoqué la fonte des neiges qui entraîne «la montée» des cours d'eau dans la région — dont l'Oural — comme raison supplémentaire aux inondations. Ces inondations dues à la fonte des neiges touchent également le Kazakhstan, pays frontalier de la Russie, ce qui a poussé le président Kassym-Jomart Tokaïev à s'exprimer dans un discours télévisé. Il a évoqué samedi «une catastrophe naturelle (...) Peut-être la plus grande, en termes d'ampleur et de conséquences, de ces 80 dernières années». «La situation est difficile», a dit Kassym-Jomart Tokaïev, annonçant qu'«en raison des inondations, des situations d'urgence locales ont été déclarées dans dix régions du pays».

CHINE

De la grêle et des orages s'abattent sur des provinces de l'est et du centre du pays

Des orages et des tempêtes de grêle ont frappé des parties de la province chinoise du Fujian (est) et de la province chinoise du Hunan (centre), causant des dommages aux bâtiments et aux terres agricoles, a rapporté l'agence Chine Nouvelle. Selon les autorités météorologiques au Fujian, un total de 19 zones du niveau de district dans la province ont enregistré des précipitations cumulées de plus de 50 millimètres de mercredi à 06h00 à jeudi à 06h00. Durant cette période, 45 bourges

dans huit zones de niveau de district ont enregistré des précipitations cumulées de plus de 100 millimètres.

De violents orages ont frappé 22 zones de niveau de district au Fujian lors de cette période, tandis que des chutes de grêle ont touché les villes de Samning et de Ningde. Le Centre provincial de contrôle des inondations et de lutte contre à la sécheresse du Fujian a activé jeudi à 08h00 (heure locale) une réponse d'urgence de niveau IV aux tempêtes.

Les autorités météorologiques ont mis en garde contre la possibilité de fortes pluies et de tempêtes dans plusieurs villes au Fujian, dont Samning, Putian, Longyan, Nanping and Fuzhou, de jeudi à samedi. Les prévisions météorologiques prévoient que le Hunan continuera à connaître des averses et des orages au cours des trois prochains jours, et que certaines parties de la province seront touchées par des épisodes pluvieux plus ou moins abondants.

GRANDE BRETAGNE

Les conducteurs de trains à nouveau en grève pour l'augmentation des salaires

Les conducteurs de trains britanniques ont entamé vendredi une série de grèves étalées sur trois jours pour réclamer une augmentation de salaire, leur mouvement interrompant totalement le trafic sur de nombreuses lignes du Royaume-Uni. Les membres du syndicat Aslef et opérant pour cinq compagnies ferroviaires comme CrossCountry ou Avanti West Coast ont débrayé en début de journée et se sont réunis sur des piquets de grève à l'extérieur des gares, une nouvelle action qui intervient plus d'un an après le début du mouvement. Samedi, ce seront les conducteurs travaillant pour six autres compagnies, notamment celle desservant l'aéroport de Londres Heathrow qui cesseront le travail. Puis lundi, huit autres compagnies seront concernées, affectant notamment les dessertes des aéroports londoniens de Stansted et Gatwick. Depuis 18 mois, la flambée des prix au Royaume-Uni a provoqué des grèves touchant de nombreux secteurs et notamment les services publics comme les transports, la santé ou l'éducation.

APS

HAÏTI

Plus de 13.000 migrants haïtiens renvoyés de force dans leur pays (OIM)

Quelque 13.000 migrants haïtiens ont été renvoyés chez eux de force par des Etats voisins en mars malgré la situation humanitaire et sécuritaire catastrophique, souligne jeudi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

C'est 46% de plus que le mois précédent, note l'OIM dans un communiqué, repris par des médias, précisant que 3.000 d'entre eux ont reçu une assistance humanitaire à leur retour et 1.200 bénéficiant d'un soutien psychosocial. «Pour la plupart des Haïtiens, la perspective d'une migration régulière reste un obstacle insurmontable, laissant la migration irrégulière comme seul semblant d'espoir», note l'organisation. Rien que pour obtenir un passeport il faut «parfois des mois voire plus d'un an», ce qui empêche le recours à des voies d'émigration régulière, à l'aide de visas humanitaires par exemple, insiste l'OIM. Elle note une tendance inquiétante, en particulier parmi la population épuisée par les déplacements à répétition : «des cas de tendances suicidaires qui étaient autrefois un sujet tabou, mais qui sont désormais de plus en plus fréquemment révélés». Selon le décompte de l'OIM, Haïti compte plus de 360.000 déplacés internes, «et pour beaucoup à plusieurs reprises». Le pays comptait une population totale de 11,6 millions d'habitants en 2022, selon des chiffres de l'ONU.

Depuis fin février, les gangs haïtiens se sont associés pour attaquer les postes de police, les prisons, l'aéroport et le port maritime. Le personnel humanitaire «est confronté à des défis de sécurité sans précédent, et doit peser l'impératif d'apporter l'aide avec la dure réalité du risque personnel encouru et des difficultés de déplacement», explique le responsable de l'OIM en Haïti, Philippe Branchat.

De son côté, le coordinateur humanitaire de l'ONU, Martin Griffiths, a débloqué 12 millions de dollars d'un fonds d'urgence jeudi pour faire face à la crise. «La violence incessante des gangs a entraîné le déplacement de 50.000 personnes (hors de Port-au-Prince en mars Ndlr), plongé cinq millions de personnes dans une situation de faim aiguë et affaibli un système de santé déjà fragile», note-t-il sur le réseau social X.

A Genève, le Conseil des droits de l'homme a adopté jeudi une résolution qui, entre autres, exhorte les Etats membres de l'ONU et toutes les parties prenantes à continuer d'appuyer les mesures et efforts du Gouvernement haïtien visant à lutter contre les violences des gangs armés et contre la vente, l'importation et la circulation illicites d'armes à feu, et à garantir le respect des droits de l'homme en Haïti».

VIETNAM

Sécheresse et pénuries d'eau douce empirent dans le delta du Mekong

Des milliers de Vietnamiens sont confrontés à une «grave» pénurie d'eau potable en raison d'une sécheresse et de la salinisation des sources d'eau douce, conduisant les autorités d'une province du sud du pays à déclarer l'état d'urgence samedi.

Le district Tan Phu Dong, dans la province méridionale de Tien Giang, située dans le delta du fleuve Mekong à quelque 60 km au sud de la capitale économique Ho Chi Minh, est particulièrement touché. L'infiltration d'eau de mer dans les nappes phréatiques et les eaux de surface a sérieusement affecté les récoltes et l'accès à l'eau potable pour des milliers de foyers sur les 43.000 habitants de la zone, a rapporté

l'agence de presse officielle VNA.

L'état d'urgence a été déclaré pour les pénuries d'eau potable dans le district de Tan Phu Dong et les agences gouvernementales sont appelées à «approvisionner les étangs et réservoirs en eau douce pour garantir l'approvisionnement des habitants en eau», a précisé la VNA.

Depuis plus d'un mois, le sud du Vietnam est confronté à une canicule anormalement longue avec, comme conséquence, l'aggravation de l'infiltration d'eau de mer dans le delta du Mekong, un phénomène récurrent pendant la saison sèche mais qui s'amplifie sous l'effet de la chaleur et de la

montée du niveau de la mer. Un étude publiée en mars montre que les infiltrations d'eau de mer dans les terres arables du delta du Mekong, une région qui nourrit plusieurs dizaines de millions d'habitants, représentent un manque à gagner annuel de trois milliards de dollars (2,7 milliards d'euros) en raison de récoltes dégradées. Quelque 80.000 hectares de rizières et de vergers pourraient être affectés par le phénomène, selon cette étude de l'Institut scientifique des ressources en eau, dépendant du ministère de l'Environnement. En 2016, lors de la plus grave sécheresse enregistrée en 100 ans, 160.000 hectares avaient ainsi été affectés.

CANCER INFANTILE

Proposition de réalisation de deux nouveaux centres dans les régions est et ouest du pays (Commission nationale)

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Pr. Adda Bounedjar a révélé, jeudi à Blida, une proposition de création de deux nouveaux centres de prise en charge des enfants atteints de cancer dans les régions est et ouest du pays. Le Pr. Bounedjar a indiqué, dans une déclaration en marge de sa participation à la cérémonie de remise d'un acte de terrain destiné à la réalisation d'un centre spécialisé en oncologie pédiatrique, à l'initiative de l'association «El-Badr» pour aider les patients atteints de cancer, que dans le cadre du travail de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, il a été proposé la réalisation de deux nouveaux centres pour prendre en charge les enfants atteints de cette maladie dans les régions est et ouest du pays. Il a ajouté que tous les pays du monde disposent de nombreux centres spécialisés en oncologie pédiatrique, ce qui nécessite de renforcer le système de santé avec ces centres qui contribueront à améliorer la prise en charge de cette catégorie d'enfants dont le taux de guérison dépasse 90 % en cas de prise en charge précoce dans des conditions appropriées du point de vue médico-psychologique.

La région centre du pays dispose d'un centre spécialisé à Bab El Oued à Alger, outre le grand projet prévu à Blida selon des normes internationales et la préparation pour la réalisation de deux centres similaires dans les régions est et ouest en vue de réduire les déplacements des enfants malades et de leurs familles, a-t-il fait savoir.

L'Algérie compte entre 1500 et 2000 cas de cancer chez les enfants, ce qui nécessite la mise en place de tels centres pour améliorer les conditions de traitement et d'hébergement en vue de réaliser le meilleur taux de réponse au traitement, a fait observer le responsable.

De son côté, le président de l'Association El-Badr, Docteur Mustapha Moussaoui a évoqué le projet de réalisation d'un centre de traitement des tumeurs cancéreuses chez les enfants qui coûtera près de 3 milliards de DA, lesquels seront collectés à partir de dons de bienfaiteurs, faisant état des préparatifs pour le lancement d'une campagne médiatique et de sensibilisation pour la collecte de ce montant en vue de lancer les travaux de sa réalisation. Selon le président de l'association, avec la remise, jeudi, par les services de la wilaya de l'acte du lot de terrain d'une superficie de 3,280 m² relevant du domaine de l'Etat et située près du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz-Fanon, l'association entamera, près de dix ans après avoir annoncé le projet, les procédures d'obtention du permis de construire. Selon le docteur Moussaoui, ce nouvel édifice médical qui accueillera, une fois mis en service, les enfants atteints de cette pathologie de différentes wilayas du pays, renfermera un bâtiment dédié à la scolarisation des enfants cancéreux et à leur hébergement en compagnie de leurs parents, durant la période des soins, un espace de jeu, ainsi qu'un autre bâtiment pour les salles de soins et d'opération.

POLITIQUE DE LA SANTÉ

M. Saihi insiste sur la valorisation du parcours professionnel des personnels de la santé (communiqué)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a insisté sur la valorisation du parcours professionnel des personnels de la santé et la régularisation de leur situation professionnelle, dans le cadre des nouveaux statuts particuliers, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Lors d'une rencontre, jeudi, avec les directeurs de la santé et les directeurs des établissements publics de santé, M. Saihi a insisté sur la nécessaire valorisation du parcours professionnel des personnels de la santé et la régularisation de leur situation professionnelle, à la lumière des promotions, des changements de grades et des nouveaux postes prévus dans les nouveaux statuts particuliers et le nouveau régime indemnitaire, ayant fait l'objet de négociations avec les services financiers et la Fonction publique, a précisé le communiqué. Le ministère de la Santé «a bien défendu les propositions du syndicat», donnant lieu à des promotions, la créa-



tion de nouveaux postes et à des régularisations, selon la même source, qui précise que les statuts particuliers «entreront en vigueur avec effet ré-

troactif à compter du 1er janvier 2024». Cela participe de «l'intérêt accordé à la ressource humaine», qui est une priorité pour le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, poursuit le communiqué.

M. Saihi a, par ailleurs, souligné «la nécessité de s'appuyer sur la deuxième version du Plan d'action malade (PAM), qui permettra de renforcer les conditions d'accès des patients aux services de santé et de développer et de moderniser la santé». Lors de la rencontre, le ministre a remercié les personnels de la santé pour le renforcement du système de santé grâce à leurs efforts et à leur «dévouement», souhaitant que «2024 soit une année plus dynamique en termes de services de santé pour que l'Algérie devienne une référence en la matière».

CHU MUSTAPHA-PACHA

Visite de Madame Cherfi aux enfants cancéreux

L'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) a organisé, samedi, en coordination avec le groupe Algérie Télécom, une visite de solidarité au pavillon des enfants cancéreux au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Pacha (Alger).

Dans une déclaration à la presse, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a indiqué que cette initiative de solidarité «traduit l'attachement de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance et

du groupe Algérie Télécom à la consécration de la culture de l'entraide dans la société, toutes catégories confondues».

Elle reflète aussi «l'intérêt que porte l'Etat à la protection et à la préservation des droits constitutionnels des enfants», a-t-elle ajouté. Saluant «les efforts considérables consentis par l'équipe médicale qui prend soin de ces enfants», la Déléguée nationale a expliqué que cette initiative visait à apporter de la joie à ces enfants en leur offrant des cadeaux

quelques jours avant l'Aïd El-Fitr. D'autres initiatives du genre sont prévues dans le cadre du programme de solidarité tracé par l'ONPPE pour le mois de Ramadhan, a-t-elle fait savoir, estimant que ces visites «ne doivent pas se limiter aux occasions mais se poursuivre toute l'année».

La cheffe du Service d'oncologie pédiatrique au CHU Mustapha-Pacha, Houda Boudiaf, a salué ce geste, qui a été très apprécié par les enfants, a-t-elle dit.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET ÉTUDES DE SANTÉ PUBLIQUE

Un accord de partenariat signé entre l'INSP et l'ENSSEA

Un accord de partenariat a été signé, mercredi à Alger, entre l'Institut national de santé publique (INSP) et l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSSEA), en vue de développer les activités communes dans le domaine de la recherche scientifique et des études de santé publique. A cette occasion, le directeur de l'INSP, Abderrezak Bouamra, a précisé que l'INSP tend, à travers la signature de cet accord, à «mettre en place un système de sur-

veillance des maladies et d'analyse de données pour permettre d'améliorer les stratégies mises au point». Pour ce faire, a-t-il ajouté, «l'on s'appuiera sur les spécialités disponibles au niveau de l'ENSSEA, à travers l'introduction de nouvelles techniques et outils dans le processus d'analyse afin de développer les études prospectives, d'améliorer les stratégies, de promouvoir l'échange d'expertises et les services assurés par l'institut». Dans le même sillage, le

directeur de l'ENSSEA, Rachid Toumache, a affirmé que la signature de cet accord s'inscrit dans le cadre de «la stratégie de l'école visant à élargir la coopération avec le milieu universitaire aux niveaux national et international», l'objectif étant, a-t-il dit, «d'améliorer les analyses et les prévisions futures en s'appuyant sur les statistiques comme outil d'analyse et en utilisant des techniques comme l'analyse des données, les technologies modernes et l'intelligence

artificielle». Les clauses de cet accord prévoient l'organisation d'événements scientifiques conjoints et de sessions de formation sur des questions d'intérêt commun, l'échange d'informations, le renforcement et la gestion des projets de recherche dans les domaines scientifiques relevant des spécialités des deux parties, et le développement de programmes de recherche conjoints en collaboration ou en partenariat avec des universités et des écoles supérieures.

GHARDAÏA

Succès d'une opération de drainage d'un kyste pancréatique par endoscopie (DSP)

Une équipe médicale de l'Établissement public hospitalier (EPH) «Brahim Tirichine» de Ghardaïa a effectué récemment «avec succès» un drainage d'un kyste pancréatique infecté en utilisant la nouvelle technologie endoscopique sur un jeune patient, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Ce traitement endoscopique a été décidé pour ce jeune patient de 35 ans souffrant de troubles gastriques et douleurs abdominales après une minutieuse exploration et un diagnostic qui a démontré la présence d'un kyste pancréatique infecté, a fait savoir le directeur du secteur, Dr Ahmed Zenati.

Et d'ajouter qu'une discussion multidisciplinaire entre médecins spécialistes sous la conduite du Dr Salim Ourari, gastroentérologue à l'Unité d'endoscopie de l'EPH de Ghardaïa, a permis de

recommander un drainage du kyste sous écho-endoscopie sans incision (ouverture externe). Cette technique de drainage endoscopique guidée par écho endoscopie réalisée pour la première fois consistait à introduire une sonde (un tube équipé de microscope miniaturisé avec lampe et instruments chirurgicaux) par l'estomac, sans incision vers le kyste localisé et drainé la nécrose pancréatique infectée par aspiration, a expliqué le DSP en signalant que l'état de santé du patient est jugé satisfaisant.

C'est la première fois que ce type d'intervention est réalisé dans le secteur de santé de Ghardaïa, a fait savoir Dr Zenati, rappelant que l'acquisition d'un matériel performant de pointe dans nos structures de santé permet d'éviter les déplacements fatigants et onéreux vers les hôpitaux du nord.

NOUVEAU STATUT DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Des «acquis importants» (syndicat)

Le nouveau statut particulier des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires comporte des «acquis importants», dont la reconnaissance de la fonction pédagogique de ces derniers, a affirmé, mercredi à Alger, le président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), Pr Rachid Belhadj. S'exprimant en marge d'une Assemblée générale ordinaire du syndicat tenue au CHU Mustapha Bacha, Pr Belhadj a déclaré à la presse que le nouveau statut particulier des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, com-

porte de «nouveaux acquis importants». Tout en remerciant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour avoir «concrétisé son engagement» de satisfaire les revendications des professionnels de la santé, il a cité, entre autres acquis, la reconnaissance de la fonction pédagogique de l'enseignant hospitalo-universitaire. Autre avancée pour cette catégorie de praticiens de la santé, la création du nouveau poste de coordinateur pédagogique relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui s'ajoute aux postes de chefs de service et

d'unité dépendant du secteur de la Santé, a-t-il révélé. Il a fait savoir qu'en parallèle à la publication dudit statut particulier, le nouveau régime indemnitaire des enseignants universitaires a été rendu public, alors que d'habitude, cela se fait avec un intervalle de deux ans entre les 2 textes. Le Pr Belhadj s'est, en outre, félicité que l'activité de jumelage pratiquée par les praticiens à l'intérieur du pays, ainsi que celle de la télé-médecine soient désormais «plus organisées et obéissant à de nouveaux mécanismes». Il en est de même pour l'octroi des bourses et la prise en compte

de la totalité de l'expérience professionnelle du maître-assistant qui rejoint la famille universitaire, et dont la moitié seulement était comptabilisée dans l'ancien statut, a-t-il poursuivi. Le président du SNECHU a indiqué, enfin, que des Assemblées générales similaires à celle d'aujourd'hui se tiendront dans des établissements hospitaliers du territoire national afin d'informer le corps hospitalo-universitaire médical des nouveautés contenues dans le statut particulier régissant l'évolution de leur carrière.

GHAZA

L'hôpital Al-Shifa, «une coquille vide avec des tombes humaines» (OMS)

L'hôpital Al-Shifa de Gaza est devenu une «coquille vide avec des tombes humaines après le dernier siège (sioniste)», a déclaré le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«La plupart des bâtiments du complexe hospitalier sont largement détruits et la majorité des actifs endommagés ou réduits en cendres», a-t-il déclaré sur la plateforme «X», soulignant que l'établissement était devenu «une coquille vide avec des tombes humaines».

«Les récents efforts de l'OMS et de ses partenaires pour soutenir la relance des services de base à Al-Shifa sont désormais vains, et les gens sont une fois de plus privés d'accès à des services de santé vitaux», a ajouté le directeur général de la principale institution de santé publique dans le monde. Lundi, 2 avril, l'armée sioniste



s'est retirée de l'hôpital Al-Shifa après 14 jours de raids sur le plus grand complexe

médical de Gaza. Selon les autorités palestiniennes à Gaza, l'attaque a fait 400

martyrs parmi les déplacés, patients et membres du personnel médical. Selon des sources médicales, «des corps continuaient d'être découverts également à proximité de l'hôpital».

Les forces sionistes avaient attaqué Al-Shifa en novembre et forcé les Palestiniens, y compris les patients et le personnel médical, à sortir, laissant derrière eux plusieurs nouveau-nés sans incubateurs fonctionnels. Les Palestiniens sont retournés à Al-Shifa après le premier retrait sioniste de l'hôpital en décembre, où les journalistes ont rapporté avoir trouvé «des bébés laissés pour compte en train de se décomposer».

Un tiers des enfants de moins de deux ans souffrent de malnutrition aiguë (PAM)

Un tiers des enfants de moins de deux ans souffrent de malnutrition aiguë qui se propage à un «rythme record», dans la bande de Gaza, a indiqué mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM).

En raison de la guerre contre les Palestiniens, menée par les forces d'occupation sioniste depuis bientôt six mois et des restrictions, la population gazaouie, particulièrement celle des districts de Gaza et du nord de l'enclave palestinienne, est au bord de la famine, tandis qu'une grave pénurie de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant frappe ce territoire à la suite du siège total imposé par l'entité sioniste.

Dans ce climat de raids aériens et de bombardements sionistes, «le repas traditionnel que les familles apprécient normalement pour marquer la fin du Ramadan ce mois-ci semble impossible», a déploré le PAM, qui fournit chaque mois à 1,45 million de personnes à Gaza des aliments

dont elles ont désespérément besoin. «Mais à mesure que la famine se rapproche, nous avons besoin d'un accès plus large. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu», a affirmé l'agence onusienne sur le réseau social X.

De son côté, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a souligné également que l'ONG «Save the Children» a confirmé qu'à ce jour, 27 enfants sont déjà morts de faim et de maladie.

«L'ONG a averti que les enfants de Gaza ne reçoivent pas la nourriture et les soins médicaux dont ils ont besoin pour survivre, la nourriture étant bloquée à chaque tournant et le système de santé anéanti», a déclaré l'UNRWA, ajoutant que plus de 13.000 enfants ont été tués à Gaza depuis le 7 octobre.

Ces derniers développements interviennent alors que les opérations d'aide à Gaza suscitent de nouvelles inquiétudes en matière de sécurité, après que la World

Central Kitchen ait signalé qu'une frappe aérienne sioniste sur l'un de ses véhicules a tué sept travailleurs humanitaires à Deir al-Balah, dans le centre de Gaza. Selon le Coordinateur humanitaire de l'ONU pour les territoires palestiniens occupés, Jamie McGoldrick, il ne s'agit pas d'un incident isolé.

Un décompte effectué le 20 mars fait état d'au moins 196 humanitaires tués depuis octobre 2023. C'est presque trois fois plus que le nombre de morts enregistré dans n'importe quel conflit au cours d'une année. «Depuis octobre 2023, le territoire palestinien occupé est devenu l'un des endroits les plus dangereux et les plus difficiles à travailler au monde. Il n'y a plus d'endroit sûr à Gaza», a fait valoir M. McGoldrick, rappelant qu'au 1er avril, le nombre total de collègues de l'UNRWA tués depuis le début des hostilités s'élevait à 176, dont plusieurs dans l'exercice de leurs fonctions.

BRÉSIL

Contamination au mercure alarmante chez des indigènes yanomami (étude)

Des chercheurs brésiliens ont identifié des taux de contamination au mercure particulièrement alarmants chez des membres du peuple indigène Yanomami vivant à proximité de zones d'orpaillage illégal en Amazonie, selon une étude publiée jeudi.

Ménée notamment par l'organisme public de santé Fiocruz, l'étude a prélevé des échantillons de cheveux et de salive de 293 autochtones de neuf villages près de la rivière Mucajai, au cœur de la forêt tropicale, dans l'Etat septentrional de Roraima. Cette zone est l'une des plus touchées par l'orpaillage dans la réserve Yanomami, la plus grande du Brésil, où vivent environ 29.000 autochtones, dans un territoire aussi vaste que le Portugal, près de la frontière vénézuélienne. Les scientifiques ont trouvé des traces

de mercure dans tous les échantillons prélevés. Dans 84% des cas, le niveau de contamination était supérieur à la limite recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), soit deux microgrammes par gramme de cheveu. Et 10,8% des échantillons présentaient plus de six microgrammes par gramme de cheveu, un niveau «qui requiert une attention médicale particulière», selon l'étude menée en octobre 2022. «Cette situation de vulnérabilité augmente de façon exponentielle le risque de maladie chez les enfants qui vivent dans la région, et peut favoriser des problèmes cliniques plus sévères dus à l'exposition chronique au mercure, notamment chez les enfants de moins de cinq ans», explique le chercheur Paulo Basta dans un communiqué.

ETUDE

Les cancers de la prostate vont beaucoup augmenter

Les cancers de la prostate vont fortement progresser au cours des prochaines années dans le monde, notamment dans les pays moins riches, estime une étude qui explique cette tendance par le vieillissement prévisible de la population. «Selon nos conclusions, le nombre annuel de nouveaux cas va doubler de 1,4 million en 2020 à 2,9 millions en 2040», résumant les auteurs de cette étude publiée vendredi, réalisée en extrapolant des changements démographiques déjà observés à l'heure actuelle. Cette progression s'ex-

pliquera par «la hausse de l'espérance de vie et par des changements dans les pyramides des âges», avancent les auteurs. Le cancer de la prostate, qui est le plus courant chez les hommes -15% de l'ensemble des cancers masculins-, se déclare en effet à plus de 50 ans dans la plupart des cas. Et sa fréquence augmente fortement plus l'on avance en âge au-delà de ce seuil. Or, un grand nombre de pays pauvres ou en voie de développement sont en train de rattraper partiellement leur retard d'espérance de vie par rapport à leurs homo-

logues développés, ce qui devrait mécaniquement augmenter le nombre de cancers de la prostate. Et «contrairement à d'autres problèmes d'ampleur, comme le cancer du poumon ou les maladies cardiovasculaires, on ne pourra pas éviter cette hausse des cas par des politiques de santé publique», relèvent les chercheurs.

En effet, les facteurs de risque du cancer de la prostate -hérédité, taille élevée...- sont beaucoup moins évitables que, par exemple, le tabagisme pour le cancer du poumon. Seul un lien avec le

surpoids a été établi, mais on ignore s'il y a un mécanisme de cause à effet. Les auteurs de l'étude jugent néanmoins qu'il est possible de limiter la hausse des cancers de la prostate par différentes actions. Ils prônent par exemple de viser des diagnostics moins tardifs dans les pays moins riches, constatant que les cancers de la prostate y sont souvent repérés trop tard pour agir efficacement. Ils mettent en revanche en garde sur le risque de «sur-diagnostic et surtraitement» dans les pays développés.

APS

LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA

Déploiement mondial de tests de dépistage du choléra (OMS)

Un déploiement mondial et massif de tests de dépistage du choléra a débuté vendredi, ont déclaré l'Organisation mondiale de la santé et ses partenaires, saluant une avancée dans la lutte contre la recrudescence des infections. Le Malawi a reçu une première livraison de tests, a souligné l'OMS, donnant le coup d'envoi d'un nouveau programme mondial visant à accélérer la détection des épidémies.

Au total, plus de 1,2 million de tests seront distribués à 14 pays à haut risque au cours des prochains mois, a indiqué l'agence des Nations unies pour la santé, dans un communiqué. «Les pays qui recevront des kits dans les prochaines semaines dans le cadre de ce déploiement mondial, comprennent ceux qui sont gravement touchés par des épidémies de choléra, comme l'Éthiopie, la Somalie, la Syrie et la Zambie», précise le communiqué. Le programme est une entreprise commune, l'alliance vaccinale Gavi s'occupant du financement et de la coordination, et l'agence de l'Onu pour l'enfance, l'Unicef, de l'approvisionnement.

L'OMS a indiqué qu'elle et le Groupe de travail mondial sur la lutte contre le choléra apportaient également leur soutien. Le choléra, qui se contracte à partir d'une bactérie généralement transmise par l'eau ou des aliments contaminés, provoque des diarrhées et des vomissements et peut être dangereux pour les jeunes enfants. Ces dernières années, les cas se sont multipliés dans le monde entier: 473.000 cas ont été signalés à l'OMS en 2022, soit deux fois plus qu'un an auparavant, et des données préliminaires indiquent que plus de 700.000 cas ont été signalés l'année dernière. L'offre mondiale de vaccins oraux contre le choléra a été multipliée par dix-huit entre 2013 et 2023, mais l'explosion de la demande a néanmoins créé une pénurie mondiale, selon le communiqué. Le mois dernier, l'OMS a appelé à une «action immédiate» pour remédier à la pénurie, mettant en garde contre une «pression sans précédent sur le stock mondial de vaccins».

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Avril, le mois de la dernière chance pour un accord de prévention des pandémies

L'échec la semaine dernière des négociations sur un accord de prévention et de lutte contre les futures pandémies «n'est pas une option» mais encore faut-il que les pays «se parlent plutôt que de s'écouter parler», met en garde le co-président des négociations. Les pays membres de l'Organisation mondiale de la santé ont passé les deux dernières années à rédiger une ébauche d'accord international sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies, mais les positions restent très éloignées sur des questions cruciales telles que l'équité en matière d'accès aux vaccins et la surveillance des agents pathogènes. Le temps presse, si un texte doit être adopté par les 194 Etats membres de l'OMS lors de leur assemblée annuelle qui débutera le 27 mai. Après deux semaines de discussions -qui devaient être les dernières- les négociateurs se sont quittés juste avant les fêtes de Pâques sans résoudre leurs différends. Ils se retrouveront au siège de l'OMS du 29 avril au 10 mai.

CANCER DE LA PEAU

Les nouveaux traitements efficaces

Le nombre de cancers de la peau est toujours en augmentation mais le pronostic des mélanomes et carcinomes s'est amélioré. Grâce, notamment, à des traitements de plus en plus personnalisés. Le point avec le Pr Nicolas Meyer, onco-dermatologue à l'UCT oncopôle, à Toulouse.

Le soleil est le principal facteur de risque des mélanomes et carcinomes de la peau. Au fil des ans, les ultraviolets agissent sur le noyau des cellules et les dégradent. Ils altèrent toutes les composantes de la structure de la peau. Et plus ces expositions sont précoces, plus les risques augmentent. Résultat : un vieillissement prématuré de la peau et un risque accru de cancer cutané.

Aux ultraviolets s'ajoutent des facteurs de prédisposition individuels comme le phototype (voir le diaporama), de nombreux grains de beauté (plus de 50), l'âge, le tabagisme, l'exposition aux goudrons (hydrocarbures), au virus HPV... et dans le cas du mélanome, des antécédents familiaux (5 à 10 % de mutations génétiques).

Quant au rôle du microbiote sur les cancers de la peau, il demeure flou pour le moment. Tout au plus existe-t-il "une hypothèse selon laquelle la composition du microbiote digestif pourrait influencer sur la réponse aux immunothérapies, mais cela reste très théorique", précise le Pr Nicolas Meyer, onco-dermatologue.

QUOI DE NEUF DANS LE TRAITEMENT DES MÉLANOMES ?

Dans 20 % des cas, c'est un grain de beauté déjà présent qui change d'aspect, de couleur, de taille, mais le plus souvent, c'est une toute nouvelle tache brune ou plutôt rosée chez les personnes à la peau très claire.

En augmentation constante, les mélanomes se soignent très bien par ablation chirurgicale s'ils sont dépistés et pris en charge tôt. En revanche, les formes avancées s'accompagnent souvent de métastases



et sont plus difficiles à soigner.

On retire les graniotés et on propose un an de traitement par thérapie ciblée (combinaison de deux molécules) à raison de 2 prises par jour si le malade est porteur d'une mutation génétique (BRAF V600). Sinon, ce sera un traitement d'immunothérapie en perfusion toutes les 4 à 6 semaines (2 molécules au choix), afin de booster l'immunité du patient pour augmenter l'efficacité des lymphocytes T qui s'attaquent au mélanome. "Dans les deux

QUOI DE NEUF DANS LE TRAITEMENT DES CARCINOMES ?

Parmi ces petits nodules ou plaques fermes et indolores, on distingue les carcinomes basocellulaires (70 %) en général localisés sur le visage, le cuir chevelu (en cas de cavité), le cou et le dos, des carci-

nomes épidermoïdes (20 %) qui apparaissent sur les zones exposées, mais aussi sur les plaies chroniques, les cicatrices, etc.

Les carcinomes basocellulaires évoluent lentement, ne provoquent pas de métastases et se soignent très bien. Les seconds peuvent entraîner des métastases, mais avec un traitement adéquat, ils guérissent dans environ 90 % des cas. Quel que soit le type de carcinome, s'ils ne sont pas trop étendus ou mal localisés, ils peuvent être retirés sous anesthésie

locale au cabinet du dermatologue, en prenant soin d'ajouter des marges de sécurité. Lorsque la chirurgie est impossible pour traiter un carcinome basocellulaire, les médecins disposent d'alternatives en fonction des caractéristiques de la tumeur : des crèmes à appliquer localement pendant 4 à 6 semaines pour les carcinomes superficiels, une radiothérapie pendant 4 à 5 semaines si la lésion est plus étendue et profonde, une cyrochirurgie (azote liquide) ou de la photothérapie dynamique sous anesthésie locale en cas de carcinomes multiples.

En dernier recours, dans les formes de carcinomes basocellulaires très avancées, si le malade ne peut bénéficier ni d'une intervention chirurgicale ni d'une radiothérapie, un médicament (vismodégib, sonidegib) permet de faire disparaître le cancer en 6 à 12 mois en moyenne.

En cas de carcinome épidermoïde, si la tumeur s'accompagne déjà de métastases impossibles à opérer, le médecin y associera une chimiothérapie ou une radiothérapie et quelquefois un curage ganglionnaire. Dans plus de deux tiers des cas, ce traitement est efficace. En cas de récurrences avec métastases, on privilégie désormais une injection d'immunothérapie (Cemiplimab) toutes les trois semaines aussi longtemps que possible. "Cette molécule pourrait même avoir un effet après l'arrêt du traitement pendant plusieurs mois, voire plusieurs années" souligne le Pr Meyer. "Comme si le système immunitaire s'était réveillé et adapté pour continuer à traquer les cellules cancéreuses dans le temps. On obtient un taux de survie supérieur à 50 % à 2 ans."

dermatologue. Ceux-ci les repèrent toutes-fois à 80% de manière fortuite. L'inégalité concerne également le sexe. Les femmes détectent en effet plus ces cancers de la peau que les hommes, dont les mélanomes se déclarent davantage dans des endroits difficiles d'accès. Ils sont de fait plus difficiles à repérer. Les cancers décelés par des femmes sont aussi de meilleur pronostic que pour les hommes, et particulièrement pour les plus de 70 ans. Pour les auteurs de l'étude, c'est une raison qui devrait pousser les autorités à encourager l'éducation à l'auto-détection dans cette tranche d'âge.



Un lien entre mélanome et maladie de Parkinson

La maladie de Parkinson augmenterait le risque de mélanome (le plus grave des cancers de la peau) par quatre et réciproquement.

Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson présentent un risque beaucoup plus élevé de mélanome, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Mayo Clinic Proceedings. Cette probabilité est multipliée par quatre dans les deux cas de figure.

Les chercheurs de la Clinique Mayo aux États-Unis ont utilisé la base de données sur les dossiers médicaux du Projet d'épidémiologie pour identifier tous les cas de maladie de Parkinson confirmés depuis janvier 1975 jusqu'en décembre 2013. L'étude a examiné la prévalence du mélanome chez 974 patients comparativement à 2 922 sans Parkinson. Ils ont également identifié 1 544 cas de mélanome au cours de cette période et ont déterminé le risque élevé de Parkinson chez ces patients comparativement aux individus sans mélanome.

UN LIEN ENTRE MALADIE DE PARKINSON ET MÉLANOME

Les résultats de cette étude confirment une association entre la maladie de Parkinson et le mélanome, mais les causes n'ont pas été identifiées. De nouvelles recherches sont nécessaires pour mettre en avant les processus liant ces deux pathologies.

En attendant, les patients atteints de l'une ou l'autre des maladies devraient être surveillés pour l'autre afin de réaliser un meilleur diagnostic et des traitements précoces.

"Les recherches futures devraient se concentrer sur l'identification des gènes communs, des réponses immunitaires et des expositions environnementales qui peuvent relier ces deux maladies", explique Lauren Dalvin, de la fondation Mayo. "Si nous pouvons identifier la cause de l'association entre la maladie de Parkinson et le mélanome, nous serons en mesure de mieux conseiller les patients et les familles sur leur risque de développer une maladie dans le cadre de l'autre".

Illustration: M. N.

10 erreurs à ne pas commettre avec sa crème solaire

Non, on ne peut pas réutiliser sa crème solaire de l'an dernier. On ne peut pas non plus fabriquer soi-même sa protection solaire. Zoom sur les "fausses bonnes idées" à éviter !

C'est "le" produit incontournable des vacances : la crème solaire protège notre peau contre les rayons ultraviolets (UV) émis par le soleil. Il existe 3 types de rayons UV : les UVA pénètrent profondément dans la peau et sont responsables de brûlures, de rides prématurées, de taches cutanées, mais aussi (et c'est plus grave) de lésions cutanées précancéreuses et de cancers de la peau. Les UVB, quant à eux, endommagent la couche superficielle de la peau : s'ils sont à l'origine du bronzage, ils peuvent aussi favoriser le développement d'un cancer de la peau. Enfin, les UVC, qui sont particulièrement dangereux pour la peau et les yeux, sont heureusement retenus par la couche d'ozone.

CRÈMES SOLAIRES : COMPRENDRE L'INDICE DE PROTECTION (SPF)

Crème solaire : comment ça fonctionne ? Une crème solaire se compose d'au moins 2 types de filtres : les filtres chimiques (qui absorbent les rayonnements ultraviolets et les transforment en chaleur, ce qui est sans danger pour la peau) et les filtres physiques (composés de minéraux qui "réflètent" les rayons UV à la manière d'un miroir, pour les empêcher de pénétrer dans la peau).

Crème solaire : que signifie l'indice de protection (SPF) ? L'indice de protection solaire (IP ou SPF) correspond au degré de protection du produit. Ainsi, en l'absence de protection solaire, il faut environ 20 minutes pour que la peau devienne rouge ; avec une crème solaire dotée d'un SPF 30, ce temps sera multiplié par 30 environ - soit 10 heures - à condition d'en remettre régulièrement !

Attention ! Ce SPF ne concerne que les rayons UVB : conformément à la réglementation européenne, les crèmes solaires doivent toutefois garantir une protection UVA au moins égale au tiers de la protection UVB. Par exemple : une crème SPF 30 protégera la peau contre les UVB pendant 10 heures environ, mais seulement pendant 3 heures contre les UVA.

1/10 - 1 - Réutiliser la crème solaire de l'an dernier. Attention : les crèmes solaires ont (aussi) une date de péremption : en général, elles se conservent maximum 12 mois après l'ouverture. On évite également de réutiliser la crème solaire de l'an dernier, surtout si elle a passé des heures au soleil et/ou enfermée au chaud dans la voiture. Une crème solaire phasée (c'est-à-dire : avec un dépôt huileux par-dessus et un



éventuellement une mauvaise odeur) est bonne pour la poubelle !

2/10 - 2 - Choisir sa protection solaire au hasard. Règle n°1 pour choisir sa crème solaire : respecter son phototype ! Ainsi, les peaux très pâles qui ne bronzent pas (phototype 0 et 1) opteront pour une crème solaire dotée d'un SPF 50+ qui bloque un maximum les UVA et les UVB. Les peaux claires qui bronzent un peu (phototype 2) choisiront une crème solaire SPF 50+. Les peaux claires et mates qui bronzent facilement (phototypes 3 et 4) opteront pour un SPF compris entre 15 et 30. Enfin, les peaux noires pourront choisir un SPF 6 à 10 - n'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien.

3/10 - 3 - Se tartiner une fois et puis c'est tout. Il est nécessaire de se tartiner de crème solaire (au moins) une fois toutes les deux heures et après chaque baignade... même si le produit est estampillé "waterproof" ! Les peaux les plus pâles (phototypes 1 et 2) renouvelleront l'application encore plus fréquemment pour se protéger au mieux contre les rayons UV.

4/10 - 4 - Acheter une crème solaire différente pour les enfants et les adultes. D'après une enquête du magazine 60 millions de consommateurs publiée au mois de juin 2017, il n'est pas nécessaire de réutiliser la crème solaire de l'an dernier, surtout si elle a passé des heures au soleil et/ou enfermée au chaud dans la voiture. Une crème solaire phasée (c'est-à-dire : avec un dépôt huileux par-dessus et un

protection solaire (à acheter en pharmacie, avec un indice de protection suffisant) est amplement suffisante pour toute la famille...

5/10 - 5 - Se contenter de la crème solaire. Mettre de la crème solaire pour protéger sa peau contre les rayons UV nocifs, oui, c'est incontournable... mais pas suffisant ! Il est également indispensable d'éviter de s'exposer aux heures les plus ensoleillées (entre midi et 16 heures), de porter un chapeau et des lunettes de soleil, et de compléter le tableau avec un t-shirt pour les enfants. En outre, les phototypes 0 (avec une peau très pâle qui brûle et qui ne bronze jamais) doivent éviter au maximum l'exposition au soleil.

6/10 - 6 - Mettre très peu de crème solaire. La crème solaire est efficace que si elle est appliquée en quantité suffisante sur la peau ! Ainsi, les experts recommandent de tartiner l'équivalent d'1 c. à c. par bras, 2 c. à c. pour les jambes, et 1 c. à c. minimum pour le visage, le cou et le décolleté. La présence d'un film blanchâtre sur la peau est un bon indicateur. Un flacon de 50 cl n'est donc pas censé durer 2 mois, mais maximum 5-7 jours...

7/10 - 7 - Oublier certaines parties du corps. Bien sûr, la crème solaire doit être appliquée en couche généreuse sur les épaules, les bras, les jambes, le décolleté et le dos - des zones particulièrement exposées aux coups de soleil ! Toutefois, il ne faut pas oublier les zones traitées qui peuvent aussi brûler sous l'action

des rayons UV : les oreilles, les pieds (et les orteils), le sommet du visage (la racine des cheveux, notamment) et l'arrière des genoux.

8/10 - 8 - Ne mettre de la crème solaire qu'à la plage ou à la piscine. Sans surprise, les méfaits des rayons UV ne s'arrêtent pas à la limite de la plage ou de la piscine ! Même pour bronzer dans le jardin, aller se promener en ville ou boire un verre en terrasse on n'oublie pas de se tartiner généreusement pour protéger sa peau. Bon à savoir : certains produits solaires sont plus adaptés à un usage urbain puisqu'ils laissent moins de traces blanches et un aspect moins gras.

9/10 - 9 - Ne pas regarder la composition de sa crème solaire. Il est essentiel de jeter un coup d'oeil à l'étiquette de sa crème solaire et d'éviter autant que possible les produits qui contiennent des perturbateurs endocriniens : benzophénonés (1, 2 et 3), dihydroxybenzophénone, homosalate, octyl méthylbenzylidène camphre...

10/10 - 10 - Opter pour une crème solaire fait maison. Une étude de l'université de North Carolina (aux États-Unis) publiée en mai 2019 s'est intéressée aux recettes de crèmes solaires "maison" partagées sur les réseaux sociaux. Verdict : ces produits ne peuvent pas garantir une bonne protection contre les UVA et les UVB. Les crèmes solaires DIY sont donc à bannir... en particulier chez les enfants.

UNION AFRICAINE

Nomination d'un envoyé spécial pour combattre le génocide et les atrocités de masse en Afrique

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a nommé samedi le Sénégalais Adama Dieng comme premier envoyé spécial de l'UA pour la prévention du crime de génocide et d'autres atrocités de masse.

En tant que premier envoyé spécial de l'organisation continentale de 55 membres pour la prévention du crime de génocide et d'autres atrocités de masse, M. Dieng conduira les efforts de l'UA pour combattre l'idéologie de la haine et du génocide sur le continent africain, a écrit samedi M.

Faki Mahamat sur X (ex-Twitter).

M. Dieng a déjà été conseiller spécial de l'ancien secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon pour la prévention du génocide.

La nomination de M. Dieng intervient alors que l'UA s'apprete à organiser dimanche un événement de

haut niveau dans le cadre de la 30ème commémoration du génocide de 1994 contre les Tutsi au Rwanda, sous le thème "Remember-Unité-Renew". Depuis 2010, l'UA organise chaque année des événements commémoratifs le 7 avril, conformément à la décision des dirigeants africains.

NIGERIA

25 morts dans une attaque dans le centre-nord

Au moins 25 personnes ont été tuées par des hommes armés non identifiés qui ont récemment attaqué une communauté locale dans l'Etat nigérian de Kogi, au centre-nord du Nigeria, ont indiqué sa-

medi, les autorités locales.

"Les hommes armés ont semé le chaos dans la communauté d'Agojeju-Odo, dans la zone de gouvernement local d'Omala à Kogi, jeudi en fin de journée", a indiqué Elias Atabor, un di-

rigeant de la communauté, cité par des médias.

"Les hommes armés se sont introduits au sein de la communauté jeudi soir et ont commencé à tirer sporadiquement tuant au moins 25 personnes", a dé-

claré le chef de la communauté. Il a ajouté que les attaques étaient incessantes ces derniers temps et que "le nombre de morts ne cessait d'augmenter d'heure en heure, y compris parmi les enfants".

Plus de 2.000 terroristes neutralisés depuis le début de l'année (Défense)

Les forces armées nigérianes ont neutralisé 2.352 terroristes au cours d'opérations menées dans différentes régions du pays durant les trois premiers mois de l'année en cours, a annoncé le porte-parole du ministère de la Défense, le général Edward

Buba. "En plus des terroristes tués, dont plusieurs commandants importants, 2.308 autres ont été capturés", a déclaré le général Edward Buba, lors d'un point-presse à Abuja. "1.240 otages enlevés et détenus par les terroristes ont été libérés.

1.497 fusils d'assaut et 948 autres armes ont été récupérés et saisis", ajoute le général Buba, cité par l'Agence de presse du Nigeria. Plusieurs groupes terroristes opèrent au Nigeria, le plus important étant Boko Haram.

SOMALIE

11 terroristes d'Al-Shabab éliminés lors d'une opération militaire dans le sud du pays

Onze membres du groupe terroriste Al-Shabab ont été éliminés, samedi, lors d'une opération militaire menée par les forces gouvernementales dans le sud de la Somalie, a rapporté l'agence de presse SONA. Des membres du groupe terroriste Al-Sha-

bab avaient tenté, samedi matin, de lancer une attaque contre la ville de Balad, dans la région de Shabeellaha Dhexe, a souligné la même source, relevant que l'armée avait déjoué l'attaque.

"L'opération militaire a conduit à l'élimination de

11 éléments du mouvement terroriste Al-Shabab", a indiqué le gouverneur de la ville de Balad Qasim Ali Nour. Le gouvernement somalien mène, depuis des années, une guerre contre le groupe terroriste Al-Shabab, fondé début 2004 et affilié à Al-Qaïda, qui a

revendiqué des attentats à la bombe ayant coûté la vie à des civils et à des membres de l'armée et de la police. Le groupe terroriste Al-Shabab a été bauté hors des grandes villes entre 2011 et 2012, mais reste néanmoins implanté dans de vastes zones rurales.

Nomination d'un nouveau chef des services de renseignement

Le gouvernement somalien a remplacé le chef de l'Agence des services de renseignement et de sécurité (Nisa) Mahad Salad par Abdullahi Mohamed Ali, a annoncé jeudi l'agence de presse nationale Sonna.

Aucune raison n'a été donnée pour ce changement au sommet de l'appareil sécuritaire. Cette nomination intervient quelques semaines après l'assaut mené les 14 et 15 mars par un commando des terroristes

shebab contre un hôtel situé dans une zone ultra-sécurisée de la capitale Mogadiscio, non loin du complexe fortifié de Villa Somalia qui abrite les bureaux de la présidence et du Premier ministre.

"Lors de sa réunion hebdomadaire, le gouvernement somalien a nommé Abdullahi Mohamed Ali au poste de directeur de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité, en remplacement de Mahad Moha-

med Salad", a annoncé l'agence de presse nationale Sonna.

Nommé en août 2022, Mahad Salad a confirmé son départ et adressé ses "félicitations" à son successeur dans un communiqué publié par la Nisa. Abdullahi Mohamed Ali a déjà dirigé la Nisa de juillet à septembre 2014, durant le premier mandat de l'actuel président Hassan Sheikh Mohamoud (2012-2017), puis d'avril à octobre 2017.

SOUDAN DU SUD

L'ONU met en garde contre la menace persistante des mines terrestres et des engins non explosés au Soudan du Sud

Le Service de la lutte anti-mines des Nations Unies (UNMAS) a affirmé jeudi que les menaces de mines terrestres et d'engins non explosés continuent de mettre en danger la vie des Sud-Soudanais, en raison des conflits qui sévissent dans le pays.

L'officier de l'UNMAS, Goran Tomasevic, a déclaré que les contaminations causées par les mines terrestres et les armes à sous-munitions non explosées étaient très sérieuses, avec 17 millions de kilomètres carrés de terres

qui doivent être déminées. "Nous avons éliminé des centaines de milliers d'objets non explosés, un million d'objets ont été détruits il y a quelques années, nous avons déminé des millions de mètres carrés de terres agricoles, des centaines de kilomètres de routes, mais il reste encore du travail à faire", a précisé M. Tomasevic à Juba.

Il a ajouté qu'une grande partie du Soudan du Sud devait être déminée et débarrassée des mines et des engins non explosés, expliquant que certaines zones n'étaient pas encore

accessibles en raison de l'insécurité et des inondations. Il a également fait savoir qu'il prévoyait de déminer tout le Soudan du Sud d'ici à 2028.

"Il est possible qu'il y ait davantage de contamination dans certaines zones reculées auxquelles nous n'avons pas pu accéder en raison de l'insécurité ou des inondations, mais nous allons planifier l'étude de ces zones supplémentaires et les déminer en même temps que les contaminations déjà connues", a dit M. Tomasevic.

Depuis le début de l'an-

née, trois accidents liés aux mines terrestres et aux engins non explosés ont été enregistrés, a-t-il indiqué, soulignant que la plupart des incidents avaient impliqué des enfants qui jouaient avec les engins.

Il a révélé que la plupart des zones contaminées se trouvaient dans le sud du Soudan du Sud, dans les Etats de l'Equatoria oriental, de l'Equatoria-central et de l'Equatoria-occidental, et dans certaines parties du Bahr el Ghazal Nord et du Bahr el Ghazal occidental.

APS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Au moins 15 personnes tuées par des miliciens en Ituri (nord-est)

Au moins 15 personnes ont été tuées samedi dans la province de l'Ituri, au nord-est de la République démocratique du Congo, dans une attaque attribuée au groupe armé Codeco (Coopérative pour le développement du Congo), a-t-on indiqué de sources locales.

A leur arrivée samedi matin dans le village de Galay, "ils ont commencé à tirer pêle-mêle sur les gens", a raconté Innocent Matukadala, le responsable administratif du secteur de Banyali Kilo, où s'est déroulée l'attaque.

Il a déclaré que "pour l'instant le bilan est de 15 morts" mais qu'il pourrait être beaucoup plus lourd car "il y a de nombreux disparus" et que "d'autres personnes se sont jetées dans la rivière Ituri pour échapper au massacre".

Sur la place du village, "nous avons regroupé les corps des 16 civils tués", a de son côté annoncé un secouriste sur place qui a requis l'anonymat. Il dit avoir compté sept femmes, dont une femme enceinte, parmi les victimes. Vital Tungulo, un responsable communautaire de la zone, a confirmé cette attaque et demande aux autorités de "tenir leur promesse de déloger ces miliciens".

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne les attaques contre les Casques bleus

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné vendredi "dans les termes les plus forts" les récentes attaques contre la mission de maintien de la paix en République démocratique du Congo (Monusco), dénonçant également le soutien militaire "étranger" à certains groupes armés.

Les membres du Conseil "ont condamné dans les termes les plus forts les récentes attaques contre la Monusco, son personnel et ses actifs, qui ont entraîné de graves blessures" pour des Casques bleus, selon cette déclaration publiée vendredi. En mars, huit Casques bleus ont notamment été blessés dans une attaque à Saké, cité stratégique dans l'est du pays et un document interne de l'ONU a fait état en février d'un missile sol-air ayant visé un drone d'observation de la mission depuis une zone contrôlée par les rebelles du M23.

A la demande de Kinshasa, la force onusienne a entamé son retrait, en commençant par la province du Sud-Kivu que les Casques bleus doivent avoir quitté d'ici le 30 avril. Les phases suivantes pour le désengagement en l'Ituri et au Nord-Kivu ne sont pas programmées.

Vendredi, le Conseil a répété son "soutien" à un retrait "progressif, responsable", appelant dans ce cadre les autorités congolaises à "prendre des mesures concrètes" pour éviter tout "vide sécuritaire" au Sud-Kivu. Il a également insisté sur le fait que les prochaines phases dépendraient des progrès mis en oeuvre. Les membres du Conseil ont d'autre part "condamné le soutien militaire étranger apporté au M23 et à d'autres groupes armés opérant en RDC et exigé l'arrêt de ce soutien et le retrait immédiat de toute partie extérieure" du territoire.

TCHAD

Présidentielle : les candidats appelés au respect de la date de la campagne électorale

L'Agence nationale de gestion des élections (ANGE) du Tchad a appelé les candidats à l'élection présidentielle du 6 mai prochain au respect de la date de la campagne électorale, prévue le 14 avril prochain, pour entamer leurs activités politiques. Depuis la publication de la liste des candidats à l'élection présidentielle par le conseil constitutionnel, de différents bureaux de campagne et des soutiens ont été ouverts dans le pays.

Beaucoup d'entre eux ont lancé officiellement des activités de campagne malgré que l'ANGE a arrêté, dans son chronogramme, la date du 14 avril prochain pour vingt et un jours", ont rapporté des médias locaux.

Selon l'ANGE, la loi 005/CNT/2024 portant code électoral encadre les dates d'ouverture et de clôture de la campagne électorale. Par conséquent, l'agence a exigé à tous les candidats le retrait des affiches et autres portraits de campagne sur l'ensemble du territoire tchadien.

L'agence a également appelé à travers ce communiqué tous les candidats à l'élection présidentielle à plus de responsabilité et de retenue afin de garantir l'équité et la transparence du scrutin.

PALESTINE

Humanitaires tués à Ghaza par l'entité sioniste : les responsables doivent rendre des comptes (MAE australienne)

La ministre australienne des Affaires étrangères, Penny Wong, a affirmé samedi que les responsables de l'assassinat d'humanitaires lors d'une frappe de l'armée d'occupation dans la bande de Ghaza, devaient rendre des comptes, ajoutant que les informations fournies par l'entité sioniste au sujet du massacre étaient "insuffisantes".

"Nous avons clairement indiqué (aux autorités d'occupation) que nous avions reçu des informations insuffisantes pour répondre à nos attentes", a déclaré Mme Wong aux journalistes après la mort de Lalzawmi Frankcom, une travailleuse humanitaire australienne tuée lundi avec six autres humanitaires dans une frappe de l'armée d'occupation sioniste à Ghaza.

L'Australienne de 43

ans travaillait pour l'ONG américaine World Central Kitchen, qui est notamment impliquée dans l'envoi d'aide par bateau de Chypre vers Ghaza, soumise depuis six mois à une sauvage agression sioniste.

Les travailleurs humanitaires -- trois Britanniques, un Canadien à la double nationalité, un Polonais, une Australienne et un Palestinien -- ont été tués après avoir supervisé

le déchargement partiel d'un navire transportant 300 tonnes d'aide alimentaire de Chypre.

"Nous attendons que tous les responsables de sa mort et de celle des collègues du World Central Kitchen qui ont péri avec elle rendent des comptes", a déclaré Penny Wong. "Nous pensons que ces décès sont totalement inexcusables et qu'une action claire est nécessaire pour garantir que jamais

ces drames ne se répètent", a-t-elle dit.

"Nous réaffirmons que des mesures appropriées doivent être prises à l'encontre des personnes responsables" de ces massacres, a insisté la ministre australienne. L'assassinat des membres de World Central Kitchen avait suscité une vague d'indignation à l'international, soulignant la nécessité de sanctionner l'entité sioniste.

Allemagne: des avocats exhortent le gouvernement à cesser d'exporter des armes vers l'entité sioniste

Une équipe d'avocats allemands a appelé le gouvernement allemand à cesser les exportations d'armes vers l'entité sioniste, engagée dans une agression génocidaire contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, rapportent samedi des médias.

L'affaire, portée par des organisations telles que le Centre européen de soutien juridique (ELSC), Law for Palestine et l'Institut palestinien pour la diplomatie publique (PIPD), vise à mettre un terme aux ventes d'armes allemandes sur la base de la conviction que l'armée d'occupation sioniste les utilise pour commettre un génocide à Ghaza.

L'Allemagne a l'obligation inter-

nationale de remplir, suite aux conclusions de la Cour internationale de Justice (CIJ), d'arrêter plus que jamais ses exportations d'armes (vers l'entité sioniste). Une exigence que les Palestiniens ont réclamée au cours des six mois du génocide", a déclaré le PIPD.

Dans un communiqué, les avocats ont indiqué que les livraisons d'armes "violait les obligations du pays en vertu de la loi sur le contrôle des armes de guerre". Ils ont cité l'ordonnance de janvier de la CIJ appelant l'entité sioniste à prendre des mesures pour prévenir les actes de génocide à Ghaza, qui est soumise au siège et à une agression génocidaire depuis

le 7 octobre. "La simple hypothèse selon laquelle les armes sont utilisées pour commettre des actes contraires au droit international suffit à interdire les exportations d'armes, en vertu de la loi", a déclaré l'avocat Ahmed Abed lors d'une conférence de presse, vendredi à Berlin. Il a espéré une décision d'ici deux à trois semaines.

"Le gouvernement fédéral examine généralement chaque exportation d'armes individuellement et prend en compte plusieurs facteurs, notamment les droits de l'homme et le droit humanitaire", a réagi la porte-parole du gouvernement allemand, Christiane Hoffmann.

Palestine occupée: Amnesty appelle l'entité sioniste à libérer le prisonnier Walid Daqqa

L'ONG Amnesty International a appelé, samedi, l'entité sioniste à libérer le prisonnier palestinien Walid Daqqa, atteint d'un cancer de la moelle épinière, en raison notamment de la torture et du manque de soins médicaux depuis le 7 octobre dernier.

C'est ce qui ressort d'une série de messages publiés par l'organisation sur la plateforme "X".

Amnesty a expliqué que "le prisonnier palestinien Walid Daqqa souffre d'un cancer de la moelle épinière, une maladie rare" et souligné que Daqqa "est soumis à la torture et à l'humiliation depuis le 7 octobre, privé de visites de sa famille, en plus d'être soumis à une privation de soins médicaux".

L'organisation internationale a souligné "la

nécessité de libérer immédiatement Walid Daqqa pour des raisons humanitaires et de lui permettre de passer le reste de sa vie avec sa famille".

Le 8 août 2023, un tribunal sioniste a refusé de le libérer "malgré la gravité de son état de santé", selon un communiqué publié par la famille du prisonnier, relayé par le Club des prisonniers pa-

lestiniens. Daqqa a purgé une peine de 37 ans de prison depuis le 24 mars 2023, "mais il est toujours arbitrairement détenu", souligne la même source.

En décembre 2022, Daqqa a reçu un diagnostic de "cancer de la moelle épinière et de multiples problèmes de santé, notamment des maladies respiratoires et une inflammation du poumon droit".

SYRIE

Sept enfants tués dans une explosion dans le sud du pays (agence)

Sept enfants ont été tués par "un engin explosif" planté par des terroristes dans la province de Deraa, au sud de la Syrie, a rapporté l'agence de presse syrienne (Sana).

"Sept enfants, dont quatre frères et sœurs" ont été tués "et deux civils ont été grièvement blessés, dont une femme, dans l'explosion d'un engin explosif planté par des terroristes dans le quartier sud de la ville d'Al-Sanamayn", précise Sana.

IRAN

Le bilan des "attaques terroristes" dans le sud-est de l'Iran s'élève à 15 morts (agence)

Le nombre de membres des forces de sécurité tués dans les attaques de mercredi dernier dans la province iranienne du Sistan et Balouchistan (sud-est) a atteint 15 morts après que cinq autres eurent succombé à leurs blessures, a rapporté samedi l'agence de presse iranienne Fars.

Parmi les victimes, onze étaient des membres des Forces de sécurité (CGRI) et quatre étaient des agents des forces de l'ordre, a ajouté Fars.

Dans un communiqué, le CGRI a indiqué que les attentats, qui visaient des lieux publics et des sites militaires dans les comtés de Chabahar et de Rask dans la nuit de mercredi à jeudi, avaient été perpétrés par des "terroristes et des bandits armés" qui auraient des liens avec des services de renseignement étrangers.

Le communiqué ajoute que 18 "terroristes", identifiés comme des membres du groupe Jaish al-Zulm,

ont été tués au cours des affrontements qui ont suivi avec les forces de sécurité.

Jeudi, le vice-ministre iranien de l'Intérieur chargé de la sécurité et de l'application de la loi, Majid Mir-Ahmedi, a déclaré que les premiers rapports des services de renseignement iraniens laissaient entendre que les "terroristes" étaient des ressortissants étrangers.

APS

POLOGNE

Élections locales test entre le camp pro-européen et les nationalistes

Les Polonais se rendent aux urnes dimanche pour des élections locales qui constituent le premier test national pour le camp pro-européen de retour au pouvoir, désireux d'en finir avec l'ancienne équipe nationaliste défaite aux législatives d'octobre. Les électeurs choisiront leurs maires, leurs conseillers locaux et régionaux parmi presque 200.000 candidats à travers le pays.

Selon les sondages, la principale composante de la coalition pro-européenne au pouvoir, la Coalition civique (KO, centre) du Premier ministre Donald Tusk, et les nationalistes populistes de Droit et Justice (PiS) mènent la course au niveau national avec tous deux près de 30% d'intentions de vote. Si les résultats au niveau national restent hautement symboliques, permettant aux deux principaux rivaux de se positionner sur la scène politique, leur véritable poids se mesurera dans les 16 conseils régionaux.

Les formations de la coalition pro-européenne, qui partent en ordre dispersé, espèrent l'emporter dans 15 d'entre eux.

PAKISTAN

8 terroristes neutralisés dans le nord-ouest du pays

Huit terroristes ont été éliminés lors d'une opération menée sur la base de renseignements dans la province pakistanaise du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), a indiqué l'armée pakistanaise samedi.

Les forces de sécurité ont mené l'opération dans le district de Dera Ismail Khan de la province en raison de la présence signalée de terroristes, a précisé l'Inter-Services Public Relations (ISPR), l'aile médiatique de l'armée pakistanaise, dans un communiqué.

"Au cours de l'opération, après un intense échange de tirs, huit terroristes ont été éliminés, a affirmé l'ISPR, ajoutant que les terroristes neutralisés étaient activement impliqués dans des activités terroristes et dans l'assassinat de civils innocents.

Selon le communiqué, une vaste cache d'armes, de munitions et d'explosifs a également été récupérée au cours de l'opération. Une opération de neutralisation est en cours afin d'éliminer la présence d'autres terroristes dans la région, ajoute le communiqué.

BRÉSIL

Bolsonaro appelle ses partisans à manifester à Rio

Cerné par les affaires judiciaires, l'ex-président brésilien Jair Bolsonaro a appelé samedi ses partisans à participer à une "grande manifestation" le 21 avril sur la plage de Copacabana, à Rio de Janeiro, deux mois après une première démonstration de force à Sao Paulo.

"Nous allons donner suite à ce qui s'est passé à Sao Paulo le 25 février (...) en apportant des informations sur notre Etat de droit démocratique", a déclaré l'ancien dirigeant d'extrême droite dans une vidéo publiée sur ses comptes officiels de plusieurs réseaux sociaux. Le rassemblement à Sao Paulo avait réuni quelque 185.000 personnes, selon une estimation de chercheurs.

Il avait eu lieu peu après une vaste opération policière dans le cadre d'une enquête sur une supposée tentative de coup d'Etat fomentée par Jair Bolsonaro et certains de ses proches collaborateurs pour conjurer sa défaite électorale de 2022 face à son rival de gauche Luiz Inacio Lula da Silva. Lors de cette opération, le 8 février, l'ex-président (2019-2022) s'était vu frappé d'une interdiction de quitter le territoire.

Les enquêteurs avaient notamment évoqué un document où figurait un projet de décret visant à "empêcher le président élu de façon légitime d'accéder au pouvoir", en convoquant de nouvelles élections et en faisant arrêter le président du Tribunal supérieur électoral (TSE), Alexandre de Moraes.

NICARAGUA

Après le Mexique, le Nicaragua rompt ses relations diplomatiques avec l'Equateur

Le Nicaragua a annoncé samedi la rupture de "toute relation diplomatique" avec l'Equateur, après l'intrusion policière dans l'ambassade du Mexique à Quito pour arrêter un ancien vice-président équatorien, Jorge Glas, qui y a trouvé refuge.

"Face à l'action inhabituelle et condamnable (...) qui suscite un rejet irrévocable, nous prenons la décision souveraine de rompre toute relation diplomatique avec le gouvernement équatorien", a déclaré le gouvernement du président Daniel Ortega dans un communiqué.

Plus tôt, le Mexique avait rompu ses relations diplomatiques avec Quito après l'irruption vendredi de policiers dans son ambassade pour arrêter M. Glas, recherché par la justice de son pays pour corruption et à qui Mexico venait d'accorder l'asile. Le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador a dénoncé une "violation flagrante du droit international et de la souveraineté du Mexique", dans un message sur le réseau social X.

PALESTINE L'ONU dénonce une loi de l'entité Sioniste autorisant la fermeture des médias étrangers

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a dénoncé jeudi la nouvelle loi de l'entité Sioniste autorisant la fermeture des médias étrangers opérant dans les territoires occupés, qualifiant cette décision de "restriction des libertés des médias".

L'entité Sioniste a adopté, lundi, une loi permettant d'interdire à la chaîne qatarie "Al Jazeera" d'émettre à partir de son territoire. Commentant cette décision, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a écrit sur la plateforme "Entrer à Gaza", que cette loi "est une autre restriction aux libertés des médias".

En vertu de cette loi, l'entité Sioniste sera habilitée à fermer les stations étrangères et à confisquer leur équipement. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

L'entité Sioniste est poursuivi devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour "crime de génocide".

Dans une ordonnance rendue en janvier, la CIJ a enjoint l'occupant sioniste de mettre un terme à ses agissements à caractère génocidaire et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide hu-



manitaire à la population civile de la Bande de Gaza. Dans une deuxième ordonnance indiquant des mesures conservatoires additionnelles, la CIJ a exhorté l'entité Sioniste à prendre "sans délai" des mesures pour assurer "l'acheminement sans entrave" de l'aide huma-

naire, notamment de la nourriture, de l'eau, du carburant et des fournitures médicales. La Cour internationale de justice a déclaré que "les Palestiniens de Gaza ne sont plus seulement confrontés à un risque de famine (...) mais que la famine est bel et bien là".

PRIX DU "MEILLEUR POÈME EN ÉLOGE AU PROPHÈTE MOHAMMED" Distinction des lauréats de la 2e édition

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, dans la nuit de dimanche à lundi à Alger, la cérémonie de clôture de la 2ème édition du concours du prix "du meilleur poème en éloge au Prophète Mohammed", organisée par le ministère à l'occasion du mois de Ramadhan en collaboration avec l'Établissement public de télévision (EPTV).

La cérémonie de clôture s'est déroulée au Palais de la Culture "Moufidi Zakaria", en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs,

Youcef Belmehdi, et du président du Conseil supérieur soufi en Palestine, Mohamed Abdelkrim Nadjem, en sus des cadres et représentants de divers ministères et instances publiques.

Le Jury de cette édition a décerné le premier prix au poète Nadir Tayyar de la wilaya de Constantine dans la catégorie Fasih (poésie classique), tandis que la deuxième place est revenue à Ahmed Boufattha de Jijel, et la troisième place au poète Khalil Abbas de Tébessa.

Dans la poésie du genre Malhoun le premier prix est revenu au poète Kouizi

Farouk de la wilaya d'El Meghaier, le deuxième prix au poète Sassoua Ahmed de la wilaya de Tiaret et le troisième au poète Kacem Chikhaoui de la wilaya de Tissemsilt.

La jury de ce concours a également été distingué à cette occasion.

Lancée, début février dernier, à l'initiative du ministère de la Culture et des Arts, cette 2e édition du concours du "meilleur poème en éloge au Prophète Mohamed (QSSSL)" était ouverte à tous les poètes algériens, dans les catégories Fasih et Malhoun, à condition que le poème soit inédit, écrit

pour le concours et jamais publié auparavant.

Le concours s'est déroulé en (4) tours pour le grand Prix dans chaque catégorie, Fasih et Malhoun, sous la supervision du jury, présidé par l'universitaire Ali Melahi et composé de Mecheri Benkhelifa, Lakhdar Felous, Boulebar Othmani et Khaled Chahhal.

La cérémonie de clôture a été ponctuée par des chants religieux glorifiant le prophète (QSSSL), interprétés par les troupes, palestinienne de madih "Ahhab el Mostafa", créée en 2006 dans la ville de Naples, et algérienne "El Baha" de Boussaada.

CONSTANTINE Clôture du Festival international de l'"Inchad" avec des prestations très suivies de troupes algérienne, syrienne et indonésienne

Le dixième Festival international de l'"inchad" a été clôturé, vendredi soir à Constantine, par des prestations de troupes algériennes, syriennes et indonésiennes ayant dédié des chants aux rythmes lyriques à la gloire du peuple palestinien colonisé et en soutien aux habitants de Gaza victimes d'un génocide perpétré par l'entité sioniste, ainsi que par des "Madhihs" louant le prophète Mohamed (QSSSL).

La troupe syrienne "Al-Marashli", le "mouchid" indonésien Mokhlis Ben Souneymane Natassi et la troupe "El Diyaa" d'Algérie se sont succédés, à la clôture de cette manifestation placée sous le slogan "Presse-toi aux paradis", sur les planches du théâtre régional Mohamed Taher Fergani et ont chanté Ghaza et la Palestine, faisant preuve de créativité dans la description du prophète Mohamed (QSSSL) et dans les louanges religieuses présentées dans différents modes, à l'instar d'"El Hidjazi", l'Oriental, le Turque, le Soufi avec des touches de créativité particulières.

La cinquième et dernière soirée du Festival international de l'"Inchad"

a été marquée par une grande interactivité du public constantinois qui a interagi avec le spectacle, tantôt par des applaudissements et tantôt par le chant, pendant deux heures et dans une ambiance où se mêlaient la beauté des tableaux de l'"Inchad" et l'enthousiasme d'un public passionné par ce genre artistique.

Le chef d'orchestre de la troupe syrienne, Mohamed Yacine Al-Marashli, a impressionné l'assistance par sa prestation au cours de laquelle il a inclus des invocations lyriques "caraoké" et a fait montre de maîtrise parfaite du passage entre les "maqamat El Hidjazi", marquées par un ton triste, et kurdes authentiques dans notamment les chansons "Au revoir Ramadhan", et "Ghofranak Mawlana" (Le pardon du seigneur).

Le "mouchid" indonésien, Mokhlis Ben Souneymane Natassi, a brillé, de son côté, dans les "Madhihs" de description et de louange au prophète Mohamed (QSSSL), notamment dans la chanson "Kamar Sidna El Nabi" qui a suscité une réaction enthousiaste du public allant jusqu'à participer en chœur au chant. De leur côté, les

"mouchidine", Nadjib Ayache et Adel AtaAllah, ont réussi à captiver le public en interprétant "Anti Rouh Errouh Ya Ghaza" ("Tu es l'âme de l'âme ô Ghaza) et "Mawlana Sallim".

Durant les cinq soirées de cette édition du festival placée sous le slogan "Presse-toi aux paradis", inspirée de l'histoire de l'Algérie qui a toujours soutenu la cause palestinienne, des "mouchidine" d'Algérie et de cinq pays étrangers se sont succédés (en groupe ou en solo) sur les planches du théâtre régional Mohamed Taher Fergani de Constantine pour interpréter des chants dans le genre Soufi, invocation, louange au prophète Mohamed (QSSSL) et ont chanté également Ghaza et la Palestine occupée. Le programme de cette édition du festival a été marqué par l'organisation de sessions de formation dans ce genre artistique.

Un hommage, à titre posthume, a été également rendu lors de la cérémonie d'ouverture de l'événement à des célébrités, à l'instar de Cherif Kortobi d'Algérie et Ismail Jouchar de la Turquie.

APS

FESTIVAL DU CHANT RELIGIEUX POUR JEUNES D'ALGER "Hamamet Es'salam" et "Ranim Al Wissal" décrochent le bouclier d'or

Les troupes de chant religieux "Hamamet Es'salam" et "Ranim Al Wissal" ont décroché le bouclier d'or du 4e Festival du chant religieux pour jeunes de la wilaya d'Alger, qui s'est clôturé vendredi soir.

La soirée de clôture de cette quatrième édition, organisée par la Direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la wilaya d'Alger, a été dédiée à la Palestine, en signe de solidarité avec le peuple palestinien.

Lors de cette soirée, qui s'est déroulée au Palais des expositions (Safex), en présence d'un représentant du ministre de la Jeunesse et des Sports et de représentants d'organismes nationaux, des collectivités locales et de la société civile, les troupes de chant religieux "Hamamet Es'salam" de Bordj El Bahri, dans la catégorie des moins de 16 ans, et "Ranim Al Wissal", dans la catégorie des plus de 16 ans, ont décroché le bouclier d'or du chant religieux.

Le jury du festival a décerné son prix spécial "Prix d'excellence" à la troupe "Dar Echabab" d'Ain Benian et à la troupe "Dar Echabab El Katiba El Djellouli" de Staoueli.

Dans la catégorie des moins de 16 ans, la troupe "Noudjoum Al Ihsan" relevant des Scouts musulmans algériens (SMA) de Rouiba a remporté la deuxième place et la troupe "Al Baraim Eddahabia" la troisième.

Dans la catégorie des jeunes, la deuxième place est revenue à la troupe "Rawai Al Inchad" de Benthalga, tandis que la troupe "Al Mawahib Eddahabia" du Centre culturel Aissa-Messaoudi de Hussein Dey a obtenu la troisième place.

La soirée a été l'occasion pour les participants d'exprimer leur solidarité et leur soutien au peuple palestinien et à sa juste cause.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU Les lauréats du concours "Liberté pour la Palestine" primés

Les lauréats du concours pour enfants "Liberté pour la Palestine", organisé par le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO), ont été primés jeudi dans la soirée lors d'une cérémonie organisée au sein de cet établissement culturel.

Les lauréats, au nombre de sept (07), âgés de moins de 16 ans, ont reçu chacun un lot de livres et un pass d'abonnement gratuit pour assister à 5 spectacles pour enfants qui seront présentés au niveau de l'établissement.

"Une récompense symbolique pour les encourager pour leurs efforts et les stimuler à s'intéresser d'avantage à ce qui se passe autour d'eux", a souligné Hocine Heddou, directeur artistique de l'établissement.

Le concours, une série de questions de culture générale sur la Palestine, son histoire et la lutte de son peuple, a été lancé par le TRTO le 23 mars dernier, à l'occasion des vacances scolaires de printemps, en solidarité avec le peuple palestinien victime de l'agression sioniste depuis le 7 octobre de l'année passée.

Les questions étaient toutes posées aux enfants participants au début de chaque spectacle pour enfants présenté dans le cadre du programme d'animation des soirées de ce mois sacré de ramadhan tracé par cet établissement.

"Une manière d'avoir une pensée envers nos frères palestiniens, de sensibiliser les enfants sur ce conflit, en général, et sur l'agression sauvage et le génocide inhumain, en particulier, qui subit le peuple palestinien en ce mois sacré de Ramadhan même", avait déclaré à l'APS, Abderrahmane Zaaboubi, directeur de l'établissement au lancement de ce concours.

Vingt trois (23) spectacles, dont huit (08) pour enfants, qui s'étaleront jusqu'au 7 de ce mois d'avril sont, pour rappel, programmés au TRTO dans le cadre de l'animation des soirées du Ramadhan.

MASCARA Ouverture de la 1ère édition de la manifestation "Nasaamet Ramdahan"

La manifestation à caractère culturel "Nassamet Chahr El Koran", organisée à l'occasion du mois de Ramadhan, a débuté samedi au Centre culturel "Ali Bendouda" de la ville de Mascara, a-t-on constaté.

La première journée de cette manifestation, organisée à l'initiative de ce centre culturel, en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, a été marquée par une exposition d'ouvrages religieux, dont le Livre Saint, et les deux Sahih Al-Boukhari et Mouslim, aux côtés d'autres ouvrages consacrés à l'histoire de la calligraphie arabe, la "Sira" du prophète Mohamed (QSSSL) et sur les grandes figures religieuses algériennes.

Le programme de cette manifestation de 3 jours comporte également des conférences devant traiter diverses thématiques en lien avec le mois sacré, ainsi que des concours de récitation du Saint Coran, a indiqué le directeur de l'annexe du Centre culturel, Mohamed Fethi Si Moussa.

Des visites pédagogiques et des projections de films documentaires relatant des faits marquants ayant eu lieu durant le mois de Ramadhan figurent également au programme de cette manifestation, dont l'animation est assurée par une quinzaine d'associations locales, signale-t-on.

ELECTIONS EUROPÉENNES L'Union Européenne appelle les plateformes à identifier les contenus générés par l'IA

La Commission européenne a appelé mardi les grandes plateformes en ligne à identifier "clairement" les contenus générés par l'intelligence artificielle pour lutter contre la désinformation avant les élections européennes de juin.

Cette recommandation est l'une des mesures préconisées par Bruxelles pour bien respecter, sous peine d'amendes, le nouveau règlement sur les services numériques (DSA) pleinement en vigueur depuis février.

A deux mois et demi des élections européennes, la Commission européenne demande aux grands réseaux sociaux et moteurs de recherche de "renforcer leurs procédures internes, notamment en mettant en place des équipes dotées de ressources adéquates" afin de réduire les risques de diffusion de fausses informations.

Concernant les "deep-fakes" (sons, photos et vidéos manipulées), elles doivent "évaluer et atténuer les risques spécifiques



liés à l'IA", par exemple, "en étiquetant clairement les contenus générés par l'intelligence artificielle".

Le DSA impose des obligations spécifiques à 22 très grandes plateformes, notam-

ment les réseaux sociaux (X, TikTok, Facebook, Instagram, Snapchat), la plateforme de partage de vidéos YouTube, les moteurs de recherche Google et Bing, et l'encyclopédie en ligne Wikipedia.

Dans les lignes directrices publiées mardi, il leur est demandé de "promouvoir l'information officielle sur les processus électoraux" et de "mettre en œuvre des initiatives d'éducation aux médias" ou encore de "réduire la monétisation et la viralité des contenus qui menacent l'intégrité des processus électoraux".

La publicité politique doit également "être clairement identifiée comme telle", est-il recommandé.

ONU

L'Assemblée générale de l'ONU appelle à promouvoir une intelligence artificielle sûre pour favoriser le développement durable

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté jeudi une résolution visant à promouvoir des systèmes d'intelligence artificielle (IA) sûrs, sécurisés et fiables pour favoriser le développement durable.

La résolution souligne la nécessité d'établir des normes pour bénéficier de systèmes d'IA sûrs, sécurisés et dignes de confiance.

Il convient de promouvoir - et non d'entraver - la transition numérique et l'accès équitable à ses avantages afin de parvenir au développement durable et de relever les défis mondiaux communs, notamment dans les pays en développement.

Elle invite les Etats membres de l'ONU et les multiples parties prenantes dans tous les pays et régions à développer et à soutenir des approches, des cadres réglementaires et des méthodes de gouvernance permettant de bénéficier de systèmes d'IA sûrs, sécurisés et dignes de confiance, afin de créer un écosystème favorable à tous points de vue. La résolution reconnaît que les données sont fondamentales pour le développement et le fonctionnement des systèmes d'IA, mais souligne qu'une bonne gouvernance des données est essentielle pour disposer de systèmes d'IA sûrs, sécurisés et dignes de confiance et faciliter le développement durable. Elle reconnaît la nécessité de poursuivre le débat sur l'évolution de la gouvernance de l'IA afin que les approches internationales restent en phase avec l'évolution de l'IA et de ses utilisations.

ESPACE

La Chine lance un nouveau satellite relais pour les communications entre la Terre et la Lune

La Chine a lancé mercredi un nouveau satellite relais pour fournir des services de communication entre la Terre et la Lune, une étape clé pour ses futures missions d'exploration

lunaire telles que la récupération d'échantillons de la face cachée de la Lune.

Une fusée porteuse Longue Marche-8, transportant le satellite nommé Queqiao-2, ou

pont de pies-2, s'est élevée dans le ciel à 8h31 à partir du Centre de lancement spatial de Wenchang, dans la province chinoise de Hainan (sud).

Après 24 minutes de vol, le

satellite s'est séparé de la fusée, et est entré sur l'orbite de transfert Terre-Lune prévue, avec un périégée à 200 kilomètres et un apogée à 420.000 kilomètres.

Les panneaux solaires et les antennes de communication du satellite ont été dépliés, selon l'Administration nationale de l'espace de Chine.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE DAR EL BEIDA
COMMUNE EL-MARSA
NIF N°: 098416405145618.

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:01/2024

Conformément au disposition des articles 36, 37, 38, 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel N°12/23 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'assemblée populaire communal d'EL-MARSA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 01/2024 pour la :

- Lot n° 01 : **Revêtement des rues la carrière cote A 2em tranche**
Lot n° 02: **Aménagement de l'entre secondaire du stade communal.**

1- Retrait du cahier des charges :

Il s'adresse aux entreprises qualifiées dans le DOMAINE DES TRAVAUX PUBLICS, et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle activité principale TRAVAUX PUBLICS catégorie (4) ou plus et ayant réalisé au moins trois projets de réalisation des travaux public justifier par attestation de bonne exécution dûment signés par le service contractant, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics sise au siège de l'APC EL MARSA wilaya d'Alger, contre le paiement de la somme de SIX MILLE DINARS (6000,00) DA auprès du Trésorier inter communal d'EL MARSA.

Présentation des offres :

- les soumissionnaires doivent placer :
- 1)- la copie du dossier de candidature dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "dossier de candidature"
 - 2)- la copie de l'offre technique dans une enveloppe cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "offre technique".
 - 3)- la copie de l'offre financière dans une enveloppe cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "offre financière". Ces enveloppes contenant dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront placées, de leur part, dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:01/2024.

- Lot n° 01 : **Revêtement des rues la carrière cote A 2em tranche**
Lot n° 02: **Aménagement de l'entre secondaire du stade communal.**

- dossier de candidature: contient l'ensemble des documents administratifs, énumérés dans le cahier des charges
- L'offre technique : contient l'ensemble des documents administratifs, énumérés dans le cahier des charges.
- Offre financière: contient l'ensemble des documents administratifs, énumérés dans le cahier des charges
- La validité de l'offre est fixée à CENT (100) jours, à partir de la première publication dans le (BOMOP) ou la presse nationale.
- la durée de préparation des offres est de DIX (10) jours, à partir de la première publication dans le (BOMOP) ou la presse nationale.
- les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics *siège du service technique* sise au siège de l'APC EL MARSA.
- Le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h : 00mn à 11h : 00 mn.
- l'heure d'ouverture des plis à 11h :30 mn en présence de l'ensemble des soumissionnaires, préalablement informés.
- si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION
ET DE GESTION
IMMOBILIÈRE IN GUEZZAM
Adresse, Ahmed Medeghri - In Guezzam
N : 140 DG/OPGI/2024



DEUXIEME MISE EN DEMEURE

- Vu le marché visé par la commission des marchés publics de l'OPGI de Tamanrasset sous visa n° 02/2022 Du 20/02/2022, conclu avec l'entreprise ETB DOUAK HOCIN, relatif à la réalisation des travaux de VRD des 250 LPL au profit du MDN, Tranche 2015, à In-Guezzam, Wilaya d'In Guezzam, Lot UNIQUE.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°01/2022, Notifié à l'entreprise en date du 20/02/2022.
- Vu la première mise en demeure du 23/12/2023 parue sur les quotidiens nationaux الشعب et EL Moudjahid, qui reste sans suite.
- Vu la défaillance de l'entreprise dans la gestion du projet.
- Vu l'arrêt total des travaux sur le chantier.
- Vu le retard considérable dans l'avancement des travaux qui enregistre un taux de 35% alors que le délai est déjà consommé.
- Vu le Procès-verbal de visite de chantier du 14/03/2024 de l'abandon de l'entreprise du chantier, établi par le bureau d'étude chargé de suivi.
- Vu la mauvaise qualité des travaux réalisés.
- Vu l'expiration du délai contractuel.

L'entreprise « ETB DOUAK HOCIN » dont le siège social élitant domicile à In-Guezzam, est mise en demeure de :

- Reprendre les travaux sur le chantier d'une manière effective.
- Mètre à la disposition du chantier un encadrement qualifié pour gestion et la synchronisation des prestations rationnelles pour améliorer le rythme des travaux avec une qualité requise.
- Renforcer le chantier en moyens humains qualifiés, matériels adéquats et en approvisionnement régulièrement en matériaux, afin d'accroître la cadence des travaux, et en prenant toutes les dispositions nécessaires pour achever les travaux restants.
- Transmettre le planning de réalisation actualisé des travaux qui restent à réaliser par lots dûment visé par le bureau d'études chargé de suivi et contrôle des travaux.

Un délai de Huit (08) Jours à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur le quotidien national et /ou le BOMOP, est accordé à l'entreprise pour s'y conformer, faute de quoi des mesures coercitives réglementaires seront appliquées à son encontre.

HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS)

Le MC Oued Tlélat qualifié aux play-offs pour la deuxième saison de rang

Le MC Oued Tlélat a validé son billet pour les play-offs du championnat d'Excellence de handball (messieurs) pour la deuxième saison d'affilée, et ce avant deux journées de la fin de la première phase de la compétition.

Les résultats et classements

Résultats et classements à l'issue des matchs de la 20e journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence (messieurs), disputés vendredi et samedi soir :

Groupe A / Vendredi :

O. El-Oued - ES Ain Touta 28-26
IC Ouargla - CRB Mila 21-22
HBC El-Biar - MM Batna 36-29
O. Maghnia - OM Annaba 28-30
MC Saïda - CHB Zighout Youcef 27-23
ES Arzew - ES Constantine 25-27

Classement :

	Pts	J
1. ES Ain Touta	34	20
--. HBC El-Biar	34	20
3. CRB Mila	32	20
- . O. El-Oued	32	20
5. CHB Z. Youcef	19	20
--. OM Annaba	19	20
7. IC Ouargla	17	19
8. MC Saïda	15	20
9. MM Batna	11	20
10. ES Arzew	8	19
--. O. Maghnia	8	20
--. ES Constantine	8	20

Groupe B - Vendredi :

CS Bir Mourad Rais - JSE Skikda 22-26
MC Oued Tlélat - CR Bordj Bou Arreridj 27-24
M Bordj Bou Arreridj - JS Saoura 25-20
MC Alger - OB Metlili 22-25
NRKG Alger - C.Chelghoum-Laïd 28-22

Samedi :

CRBEE Alger-Centre - AB Barika 22-26

Classement :

	Pts	J
1. JSE Skikda	38	20
2. MBB Arreridj	33	20
3. CRBB Arreridj	29	19
4. MC Oued Tlélat	28	20
5. JS Saoura	24	20
6. CS Bir Mourad Rais	19	20
--. AB Barika	19	20
8. NRKG Alger	17	20
9. C.Chelghoum-Laïd	16	20
10. MC Alger	6	20
--. OB Metlili	6	19
12. CRBEE Alger-Centre	2	20.

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (MISE À JOUR)

Les résultats et classements

Résultats et classements à l'issue des matchs en retard comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, disputés vendredi et samedi soir :

Groupe A / Vendredi :

CF Boumerdes - HC Mila reporté
TS Sétif - ASFAK Constantine 28-23

Classement :

	Pts	J
1. HBC El Biar	22	11
2. CF Boumerdes	18	10
3. TS Sétif	14	11
4-. HC Mila	10	10
5. US Akbou	8	11
6. CHB Bachdjara	7	11
7. ASFAK Constantine	4	11
8. CSA Ouacif	0	11

Groupe B / Samedi :

CR Didouche Mourad - NRF Constantine 28-39
OJS Constantine - MC Alger (reporté)

Classement :

	Pts	J
1. NRF Constantine	18	11
2. MC Alger	17	10
3. NRKG Alger	16	11
4. CS Mouloud Mammeri	14	11
5. OJS Constantine	6	10
--. CASTOR Oran	6	11
--. JS Awzellaouen	6	11
8. CR Didouche Mourad	1	11.

Cette performance a été réalisée à l'issue de la 20e journée du championnat, disputée vendredi soir, et qui a vu la victoire à domicile du club de la banlieue sud d'Oran face au CR Bordj Bou Arreridj (27-24), au moment où son concurrent direct pour le quatrième billet du groupe B, la JS Saoura s'est incliné en déplacement contre le M Bordj Bou Arreridj (25-20).

Du coup, le MCOT, quatrième au classement de cette poule B, porte à quatre unités son écart sur la JSS, assurant sa présence aux play-offs, quels que soient les résultats des deux

équipes lors des deux dernières journées, les Oranais ayant l'avantage d'avoir battu les gars de Bechar en aller-retour.

Dans une déclaration à l'APS, le président du "Mouloudia", Abdelhak Zmali, a salué cette performance, "même si notre objectif en début de saison était de se maintenir parmi l'élite, surtout que pour cet exercice, quatre clubs seront relégués de chaque poule".

Et d'ajouter : "Après avoir assuré tranquillement notre maintien, nous avons revu à la hausse nos ambitions en visant la qualification aux play-offs.

Dieu merci, notre objectif a été atteint.

Nous allons jouer le tournoi du titre pour la deuxième saison de suite, ce qui traduit les progrès que mon équipe, composée essentiellement des joueurs issus des catégories jeunes du club, est en train de réaliser, en dépit des moyens très modestes dont nous bénéficions".

A travers sa participation aux play-offs, le MCOT entend gagner davantage d'expérience dans ce genre de compétition, "à même de franchir une autre étape et viser carrément le titre lors des prochaines saisons", a encore souligné le patron de la formation de Tlélat, qui sera désormais le seul représentant de l'Ouest dans les play-offs.

Les trois autres formations de cette région évoluant dans l'Excellence, le MC Saïda, l'ES Arzew et l'O Maghnia, luttent toutes pour leur maintien.

AUTO-F1

Max Verstappen (Red Bull) partira en pole position du GP du Japon

Le Néerlandais Max Verstappen (Red Bull), leader du championnat du monde de Formule 1, partira en tête dimanche du Grand Prix du Japon après avoir décroché la pole position samedi à Suzuka.

Le triple champion du monde en titre, qui a signé sa quatrième pole en quatre qualifications cette année, a devancé son coéquipier mexicain Sergio Pérez et le Britannique Lando Norris (McLaren).

Deux semaines après son abandon inattendu en Australie, le premier depuis deux ans, Verstappen a confirmé qu'il serait difficile à battre ce week-end sur un circuit qu'il apprécie beaucoup et où il reste sur deux succès. Comme à Melbourne, le Britannique Lando Norris s'élancera en troisième position sur la grille de départ au volant de sa McLaren et tentera de garder cette position, comme en Australie, pour décrocher un nouveau podium. L'Espagnol Carlos Sainz, vainqueur surprise en Australie, a pris la quatrième place et a limité la casse pour Ferrari, un peu en retrait ce week-end, à l'image de la décevante huitième place du Monégasque Charles Leclerc.

Le vétéran Fernando Alonso (Aston Martin) a réalisé un encourageant cinquième chrono, bien loin devant son coéquipier canadien lance Stroll, seulement 16e, tandis que l'Australien Oscar Piastri (McLaren) a confirmé les bonnes dispositions des monoplaces papaye au Japon en s'adjugeant le sixième chrono.

Le septuple champion du monde britannique Lewis Hamilton (Mercedes) s'élancera en septième position, tandis que l'autre Flèche d'argent de son compatriote George Russell devra se contenter du neuvième rang. Devant son public, Yuki Tsunoda (Racing Bulls) a arraché de justesse sa place en Q3, où il n'a pu faire mieux que 10e, un résultat toutefois honorable qui a ravi l'enthousiaste public japonais venu en nombre à Suzuka.

APS

CYCLISME SUR ROUTE - COUPE D'ALGÉRIE (JUNIORS/SENIORS) Biskra hôte de l'édition 2024, du 25 au 27 avril (Fédération)



L'édition 2024 de la Coupe d'Algérie (Juniors/Seniors) de cyclisme sur route se déroulera du 25 au 27 avril courant à Biskra, a appris l'APS samedi auprès de la Fédération (FAC). Les clubs participants ont jusqu'au lundi 22 avril pour confirmer leur engagement.

Une fois cette formalité accomplie, ils devront se présenter sur place dès le surlendemain, mercredi, pour préparer leur entrée en lice dans la compétition. Celle-ci débutera le jeudi 25, par un Contre-La-Montre individuel de 20 kilomètres, avant de laisser place à une première course sur route, prévue vendredi, sur un circuit fermé dans la ville d'El Kantara.

Les juniors seront appelés à parcourir 94,6 km, alors que les seniors devront en faire 111,8" a ajouté la FAC à propos de cette compétition qui s'achèvera par une course en ligne de 138 kilomètres, prévue le samedi 27, entre Biskra, Tolga et Ain Zatout.

TENNIS - TOURNOI J100 ISTANBUL L'Algérienne Badache éliminée en quarts



La jeune joueuse de tennis algérienne Maria Badache a été éliminée en quarts de finale du Tournoi international Junior J100 Istanbul, qui se déroule en Turquie, après sa défaite devant la Russe Anastasia Lizunova par deux sets à zéro (2-0).

La joueuse russe, tête de série N8, a remporté le premier set 6-0, avant de s'adjuger le deuxième set 6-1. Au premier tour, l'Algérienne, tête de série N3, avait dominé la joueuse russe Kira Chukhina sur le score 6-1, 6-0, avant d'enchaîner contre la Française Carla Grignac (6-1, 2-6, 6-4) au deuxième tour, puis face à l'Ukrainienne Sofiia Stolykova 6-0, 6-2 au troisième tour.

En double, Badache associée à la Polonaise Maja Pawelska, ont été éliminées en quarts de finale contre les Russes Aleksandra Pozarenko et Daria Shadchneva 2-6, 4-6. Lors du premier tour, Badache et Pawelska avaient dominé les Biélorusses Stefaniya Neporent et Ekaterina Duvanova 6-1, 6-1, avant de s'imposer également contre la paire composée de la Suisse Ana Frommenwiler et l'Allemande Lara Isabella Kralus (6-1, 6-2).

Organisée sur des courts en surface rapide, le Tournoi international junior J100 Istanbul a drainé la participation de 128 tennistes (64 garçons et 64 filles), venus des quatre coins du monde.

VOLLEY - NATIONALE 1 MESSIEURS Résultats et classements

Résultats et classements à l'issue des matchs de la 16^e journée du groupe Centre-Est et des matchs de mise à jour du groupe Centre-Ouest du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, disputés vendredi et samedi soir :

Groupe Centre-Est / 16^e journée :

Vendredi :

NR Bordj Bou Arreridj - EF Ain Azel 3-0

JM Batna - ES El-Eulma 0-3

MB Bejaia - ES Tadjanet 3-1

Samedi :

Olympique Ain M'lila - OMK El-Milia 1-3

JSC Ouled Adouane - ES Sétif 3-0

Classement : Pts J

1. JSC Ouled Adouane 38 16

2. ES Tadjanet 33 16

3. OMK El-Milia 33 16

4. ES Sétif 32 16

5. MB Bejaia 29 16

6. ES El-Eulma 26 16

7. Olympique Ain M'lila 25 16

8. EF Ain Azel 12 15

9. NR Bordj Bou Arreridj 5 16

10. JM Batna 4 15

Groupe Centre-Ouest / Mise à jour (15^e journée) :

Samedi :

JS Messelmoun - ASV Blida 0-3

Classement : Pts J

1. ASV Blida 48 17

2. WA Tlemcen 45 17

3. MC Alger 33 17

4. JS Messelmoun 30 17

5. PO Chlef 30 17

6. ES Bethioua 29

17. O. El Kseur 17 17

8. JSB Ighram 14 17

9. RC M'sila 6 17

10. RM Arzew 3 17.

MARATHON DE PARIS L'Éthiopienne Fikir et son compatriote Uma s'imposent



La novice éthiopienne Mestawut Fikir et son compatriote Mulugeta Uma se sont imposés dimanche au marathon de Paris, le remportant haut la main.

Fikir, 24 ans, s'est adjugée son premier marathon, à Paris, en battant au finish sa compatriote Enat Tirusew en 2 h 20 min 45 sec, à moins d'une minute du record de la course parisienne.

Fikir et Tirusew dont c'est le premier marathon en compétition, ont réglé au sprint la course, longtemps menée par leur compatriote Rahma Tusa. Enat Tirusew a lâché dans les derniers mètres et signe un temps de 2 h 20 min 47 sec.

La Kényane Vivian Cheruiyot, championne olympique du 5.000 m en 2016 et qui, à 39 ans, n'avait pas participé à un marathon depuis 2019, prend la troisième place 2 h 21 min 47 sec.

Chez les messieurs, c'est aussi l'Éthiopien Mulugeta Uma, dont c'est son quatrième marathon, qui a remporté l'épreuve en 2 h 5 min 33 sec, devançant le Kényan Titus Kipruto, un des favoris, lâché à 2,5 km de l'arrivée.

Uma, âgé de 26 ans a explosé son record personnel (2h 6 min 7 sec), établi à Séville l'an passé, et a fait craquer le Kényan Kipruto, qui avait mené le train à partir des 35 km, pour finalement terminer en 2h 5min 48 sec.

Son compatriote Elisha Rotich, détenteur du record de la course parisienne, complète le podium en 2 h 6 min 54 sec. L'Éthiopien Abeje Ayana, vainqueur en 2023, a terminé à la 9^e place.

EQUITATION (CONCOURS NATIONAL) Le cavalier Bentabet Hassen remporte le grand prix deux étoiles de saut d'obstacles

Le cavalier Bentabet Hassen du club équestre "El-Moughit" d'Oran s'est adjugé le grand prix deux étoiles de la 2^e semaine du concours national "Spécial Ramadhan" de saut d'obstacles, clôturé samedi soir au centre équestre "Etrier Oranais" à Es-Senia (Oran).

Le cavalier Bentabet Hassen du club équestre "El-Moughit" d'Oran montant "Bimbo des forêts" s'est illustré de fort belle manière pour la 2^e semaine consécutive en décrochant la première place avec un sans faute sur des obstacles de 1,35 mètre, devant Mustapha Lahouel du club Haras Élégance enfourchant "Cornelise" et Boutarfa Kamel du club de la Garde Républicaine montant "HHS Zeus".

Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé une trentaine de cavaliers et cavalières seniors et juniors et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus de l'hippisme venus en grand nombre.

En grand prix juniors sur des obstacles de 1,20 m, la cavalière Kamila Habab du club hippique jeunesse sportive de Tixeraine sur "Daily D'hém" a remporté la première place, tandis que le prix cadets sur la hauteur de 1,15 m est revenu au jeune Guerfi Kocila de la ferme équestre Ouled Fayet d'Alger montant "Silvana".



Chez la catégorie des débutants sur des obstacles de 80 centimètres, le jeune cavalier Belmokhtar Yasser de l'Etrier oranais s'est illustré de fort belle manière en décrochant la première place devant Belguendouz Fateh du club Ecurie Oranais Nahal Abed du club équestre de Mostaganem.

Rappelons que les grands prix de la première semaine équestre ont été remportés par le même cavalier Bentabet Hassen montant "Bimbo des forêts" et le cavalier Benaissa Moulay Driss sur "Daktari", deux cavaliers

sociétaires de la formation équestre El-Moughit d'Oran.

Deux week-ends durant, les meilleurs couples cavaliers et cavalières présents à Oran ont rivalisé, au grand plaisir des spectateurs, dans 30 épreuves dont les deux grands prix deux étoiles, jugés d'un niveau technique "appréciable" par les spécialistes présents à Oran.

Organisée durant deux semaines par le club équestre "Etrier oranais" en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports et l'APC d'Es-

Senia (Oran), dans le cadre de l'animation du mois sacré de Ramadhan, cette compétition a regroupé plus de 140 cavaliers et cavalières des catégories débutants, cadets et juniors-seniors d'une vingtaine de clubs équestres du pays.

En clôture de cette soirée équestre, des cadeaux ont été remis aux vainqueurs, en présence du président de la Fédération équestre algérienne Remili Zoheir, des autorités locales et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

CYCLISME - TOUR NATIONAL DE SIDI BEL ABBES ENVIRON 80 coureurs attendus à la 8^e édition du 17 au 20 avril

Environ quatre-vingt (80) coureurs devraient prendre part à la huitième édition du tour national cycliste de Sidi Bel Abbes (juniors et seniors), qui aura lieu du 17 au 20 avril en cours, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs.

Cet événement, organisé par l'école de cyclisme de Sidi Bel Abbes en collaboration avec la direction locale de la jeunesse et des sports et la fédération algérienne

de la discipline, est dédié à la mémoire de l'ancien cycliste international, Abdelmalek Belabbes, souligne-t-on de même source.

La première étape de ce tour est programmée pour le 17 avril.

Elle sera consacrée à la course contre la montre. Cette épreuve, dont le coup d'envoi sera donné à 9h00, est d'une distance de 25 km.

Lors de la deuxième étape, le lendemain, les participants auront

à parcourir une distance de 108 km, sous forme de huit tours de 18 km chacun. Au menu de la troisième étape (vendredi 19 avril), un circuit de 1,6 km x 60 tours, soit un total de 80 km, alors que la dernière étape du 20 avril, les coureurs vont parcourir le circuit de Tessala (80 km), selon le programme élaboré par les organisateurs de cette course placée sous l'égide du wali de Sidi Bel Abbes, précise-t-on.

CYCLISME - TOUR DU PAYS BASQUE L'espagnol Ayuso arrache la victoire finale dans la dernière étape

Le jeune espoir espagnol Juan Ayuso a remporté samedi le Tour du Pays basque, en terminant la sixième et dernière étape détaché en compagnie de son compatriote Carlos Rodriguez, à qui il a laissé la victoire de cette étape reine de l'épreuve.

Mais ce Tour du Pays basque 2024 restera malheureusement dans les mémoires pour la terrible chute collective de jeudi, à qui a notamment éliminé les trois favoris de l'épreuve Pri-

moz Roglic, Remco Evenepoel et Jonas Vingegaard.

Ces deux derniers sont sévèrement touchés (fracture clavicule, côtes et pneumothorax pour le Danois, fracture clavicule et omoplate pour le Belge) et cet accident va changer le visage de la saison 2024, surtout si le double vainqueur du Tour de France ne pouvait pas s'aligner sur la Grande Boucle. Ayuso, 21 ans, avait lui-même été victime d'une chute mer-

credi. Mais il a fait samedi la démonstration de son potentiel et de sa maturité, en courant avec maîtrise et intelligence cette étape montagneuse, 138 km autour d'Eibar ponctués de sept ascensions, dont trois de première catégorie.

Au départ samedi matin, le maillot jaune était sur les épaules du Danois Mattias Skjelmose (Lidl-Trek). Ayuso a laissé son coéquipier Marc Soler - qui pointait à 47 secondes au général - attaquer le premier, à

plus de 60 km de l'arrivée. L'Espagnol s'est envolé en compagnie de Carlos Rodriguez, et les deux hommes ont basculé au sommet avec une trentaine de secondes d'avance.

Ils se sont parfaitement entendus, l'un jouant la victoire finale, l'autre la victoire d'étape et une place sur le podium de l'épreuve. Ayuso a laissé comme attendu son compatriote passer la ligne le premier.

APS

CHAMPIONNAT D'AZERBAÏDJAN L'Algérien Benzia fait encore le show avec le Qarabag FK

L'international algérien Yassine Benzia, planant au sommet de sa forme, a de nouveau offert une belle performance, en contribuant samedi à la victoire de son club, le Qarabag FK face au Sabail (4-2), en champion de Premier Liga de football d'Azerbaïdjan.

D'un coup franc majestueux, digne d'une légende de football, Benzia a décoché un missile de 35 mètres plein axe, rentré avec l'aide de la barre.

Un but qui a permis à son équipe d'égaliser (1-1). Mais la magie de Benzia ne s'est pas arrêtée là, puisqu'à la 41e minute, sur un service parfait de son coéquipier appelé Juninho, il a catapulté le ballon dans les filets d'un plat du pied précis depuis le point de penalty, portant ainsi son équipe à la victoire.

Yassine Benzia, 29 ans, a rejoint lors du mercato hivernal de la saison dernière, le Qarabag FK avec lequel, il vient de décrocher un second titre de champion de Premier Liga d'Azerbaïdjan, grâce à une domination éclatante avec 29 points d'avance sur le second, à 7 journées de la fin du championnat.

En plus de briller en championnat, le Qarabag FK est également en lice pour la Coupe, et disputera le match retour des demi-finales contre Neftchi le 24 avril prochain, après avoir infligé une défaite écrasante de



4-0 à l'aller. Avec un total de 15 buts cette saison, dont 11 en championnat, et 11 passes décisives à son actif, Benzia se révèle être un atout majeur pour son équipe.

Après cinq ans d'absence, son brillant retour en sélection nationale lors du tournoi Tournoi FIFA Series-2024 en mars sous la direction de Vladimir Petkovic, le nouveau

sélectionneur de l'équipe nationale, confirme sa bonne forme du moment. D'ailleurs, en deux matchs, Benzia a réussi à confirmer sa place, conduisant les "Verts" à la victoire contre la Bolivie (3-2), puis au match nul contre l'Afrique du Sud (3-3), au cours duquel il a inscrit deux buts, dont un réussi suite à un magnifique geste acrobatique.

LIGUE 1 MOBILIS (22^E JOURNÉE) Le CS Constantine bat le Paradou AC (2-1) et reprend la 2^e place

Le CS Constantine a battu le Paradou AC sur le score de 2-1, mi-temps 2-1, samedi en soirée au stade Chadhid Hamlaoui de Constantine, pour le compte de la 22e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Les buts du match ont été inscrits par Benchaira (3e) et Madani (43e) pour le CS Constantine, et Hamidi (18e sur pénalty) pour le Paradou AC.

Grâce à ce succès, le CSC reprend provisoirement la seconde place avec (40 points), en attendant les matchs de mise à jour, oin derrière le leader, le MC Alger (52 pts), alors que Paradou AC occupe la 6e place avec 32 pts et un match en moins.



Résultats et classement à l'issue des matchs de la 22e journée de la

Ligue 1 Mobilis de football, disputés jeudi, vendredi et samedi :

Victoire de ES Ben Aknoun contre l'USM Khenchela (3-2)



L'ES Ben Aknoun a battu l'USM Khenchela sur le score de 3 à 2 (mi-temps : 1-1), en match comptant pour la 22e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé samedi.

Les buts de Ben Aknoun ont été inscrits

par Toul (12e) et Hadji (46e) et Deghmani (87), alors que les deux réalisations de Khenchela ont été marqués par Omoye (35e) et Debib (90+2).

Malgré ce succès, l'ESBA (23 pts) reste scotchée à la 14e place du classement, tandis

que l'USM Khenchela (28 pts) occupe le neuvième rang.

La dernière rencontre de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis, prévue en soirée à partir de 22h00, oppose le CS Constantine (3e, 37 pts) au Paradou AC (6e, 32 pts).

Jeudi :
CR Belouizdad- ES Sétif 2-1
Vendredi, 5 avril :
MC El Bayadh - NC Magra 0-2
MC Alger - US Souf 3-0
US Biskra - JS Kabylie 1-0
ASO Chlef - JS Saoura 1-2
Samedi, 6 avril :
ES Ben Aknoun- USM Khenchela 3-2
CS Constantine - Paradou AC 2-1
Reporté :
MC Oran - USM Alger

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	52	22
2). CS Constantine	40	22
3). CR Beouizdad	38	20
4). USM Alger	35	20
5). ES Sétif	34	22
6). Paradou AC	32	21
7). US Biskra	31	22
8). JS Saoura	30	22
9). USM Khenchela	28	21
-). MC El Bayadh	28	22
11). JS Kabylie	27	21
12). NC Magra	25	22
13). ASO Chlef	24	22
14). ES B. Aknoun	23	22
15). MC Oran	19	21
16). US Souf	7	22.

LIGUE 1 MOBILIS - ES SÉTIF Hitala et Benchoucha, transférés à l'équipe réserve avant la décision du conseil de discipline (administration)

L'administration du club ES Sétif a transféré les deux joueurs Ramdane Hitala et Mohamed Saïd Benchoucha à l'équipe B (réserve) à la suite de leurs altercations au cours du match contre le CR Belouizdad disputé jeudi soir au stade 5 juillet (Alger) pour le compte de la 22ème journée de la ligue 1 professionnelle de football Mobilis, apprend-on samedi auprès de cette administration.

Dans un communiqué, dont l'APS a reçu une copie, l'administration du club a considéré que "les comportements des deux joueurs étaient irresponsables, isolés et contraires aux principes de l'esprit sportif que doivent incarner les joueurs et le staff technique de l'Entente sportive de Sétif".

Le communiqué a ajouté que "les deux joueurs comparaitront devant le conseil de discipline dans les prochains jours et les sanctions qui leur seront appliquées seront équivalentes aux dépassements commis afin de préserver les traditions et les valeurs du club et d'ici là les deux concernés ont été à compter du 5 avril courant transférés aux entraînements avec l'équipe B".

A rappeler que Ramdane Hitala et Mohamed Saïd Benchoucha s'étaient disputés d'une manière dénoncée par les supporters du club au sujet du tir d'un pénalty sifflé par l'arbitre durant le temps additionnel du match (90+4) et tiré ensuite par Benchoucha réduisant le score durant le match terminé 2-1 au profit du CR Belouizdad.

COUPE D'ALGÉRIE- DEMI FINALE RCBejaia et MBBejaia compostent leur billet pour la finale

Le Racing Club de Bejaia (RCB) et le Maachaal Baladiat Bejaia (MBB) ont composé leurs tickets qualificatifs pour la finale de la coupe d'Algérie de volley Ball dames après avoir battu en demi finale samedi soir à Bejaia respectivement le widad Athlétic de Bejaia (WAB) et l'Association sportive de la wilaya de Bejaia (ASWB).

Le RCB, visiblement plus aguerri et plus expérimenté, n'a laissé aucune chance au WAB, battu 3 sets 0 (25-18, 25-22 et 25-23), qui pourtant n'a pas démérité, en jouant avec rapidité et audace durant toute la rencontre, notamment au 3eme set où les camarades de la virevoltante Benyahia Mériem ont rendu coup sur coup.

« Nous sommes mal rentrées dans la rencontre.

Et Le RCB en a profité pour imposer sa suprématie », a reconnu l'entraîneur Hamouche, visiblement déçu, lui y a cru jusqu'au dernier sifflet final.

L'autre demi-finale, opposant le MBB à l'ASWB, deux témoins s'il en est, a mis du temps à choisir son vainqueur du fait de l'équilibre des force en présence, la rencontre se terminant néanmoins par une victoire à l'arrachée du MBB par 3 set à 1 (23-25, 25-17, 25-23 et 26-24).

Dans un suspens insoutenable, les deux équipes, malgré des moments de fatigue, trouvaient toujours les ressources nécessaires pour ne pas se laisser trop se distancer.

Et c'est l'équipe la plus déterminée qui a fini par avoir le dernier mot.

Deux solides finalistes qui promettent d'ores et déjà une intense empoignade et que d'aucuns souhaitent voir se jouer localement, d'autant que le volleyball féminin béjaouie s'est fortement popularisé, prenant des couleurs et une ambiance conviviale et familiale à chaque rencontre.

BRÉSIL : TEXTOR CONVOQUÉ PAR LES AUTORITÉS

Cette semaine, le propriétaire de Botafogo John Textor s'est plaint de corruption dans le football brésilien. L'homme d'affaires américain, qui détient aussi l'OL, affirmait avoir des preuves que Palmeiras avait bénéficié de l'aide des arbitres et de joueurs adverses sur ces deux dernières années. Suite à ses déclarations, le dirigeant a été convoqué par les autorités brésiéliennes pour témoigner, a indiqué la police de l'Etat de Rio de Janeiro. "Cet entretien a été réalisé à ma demande, a précisé Textor sur ses réseaux sociaux. Je voyageais depuis l'Europe pour présenter des preuves qui étaient, auparavant, ignorées. Enregistrement audio délivré dans l'entretien". Selon la presse brésilienne, Textor aurait indiqué avoir enregistré des arbitres se plaignant de ne pas avoir reçu les pots-de-vin convenus. Il a promis de remettre toutes les preuves dans les dix prochains jours.

**ATLETICO
CEREZO
LUCIDE POUR
JOÃO FÉLIX**

Prêté sans option d'achat par l'Atletico Madrid, João Félix (24 ans, 23 matchs et 6 buts en Liga cette saison) se dit épanoui en Catalogne et ne cache pas sa volonté d'y rester. Sans surprise, compte tenu des tensions autour du milieu offensif chez les Colchoneros, le président madrilène Enrique Cerezo ne fera rien pour le retenir. "Il joue au Barça et c'est normal qu'il veuille y rester, a confié le dirigeant à la presse espagnole. Le Barça le veut et il veut rester, donc ils sont tous contents. En plus le Barça aura de la chance parce qu'ils auront un grand joueur. João est un joueur magnifique. Il s'est très bien adapté au Barça et nous, tout ce que nous lui souhaitons, c'est toute la réussite du monde." Encore faudrait-il que les deux formations parviennent à un nouvel accord. "Je ne sais pas quel montant il restera à l'Atletico. Il faut poser la question à ceux qui s'occupent de l'économie, moi je gère l'aspect sportif", a esquivé Cerezo, dont le club avait misé 126 millions d'euros sur l'ancien joueur de Benfica en 2019.

**MAN CITY
GUARDIOLA
APPLAUDIT DE
BRUYNE**

Double buteur et passeur décisif contre Crystal Palace (2-4), ce samedi en Premier League, Kevin De Bruyne (32 ans, 16 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) a encore regalé avec Manchester City. Le milieu offensif belge a été logiquement encensé par son entraîneur, Pep Guardiola. "Parfois, c'est Phil Foden, Erling Haaland ou Julian Alvarez. Aujourd'hui, c'était Kevin De Bruyne. Sans lui, nous ne pourrions pas gagner ce genre de matchs. Vous parlez de managers mais des joueurs comme Kevin rendent ce match facile, a applaudi le technicien catalan après la partie. Il a été arrêté cinq mois. Il a été moins bien après le match contre Newcastle mais c'est normal. Pour mettre un tel doublé et faire une passe décisive, il faut vraiment être spécial. Il a gagné le match à lui seul." Le Diable Rouge est devenu le premier joueur à marquer 100 buts et à délivrer 100 passes décisives avec le club anglais.



**BAYERN
TUCHEL SUR LE
BANC CONTRE
ARSENAL**

Thomas Tuchel est sûr d'une chose : il ne poursuivra pas son aventure avec le Bayern Munich au-delà de la saison actuelle. Existe-t-il une possibilité qu'il soit licencié avant la fin de l'exercice en cours ? Avec la perte du titre à venir en Bundesliga et les deux défaites face au Borussia Dortmund (0-2) et Heidenheim (3-2), le scénario est envisageable. Néanmoins, le journaliste Fabrizio Romano affirme que l'entraîneur allemand sera sur le banc face à Arsenal, mardi, lors du quart de finale aller de la Ligue des Champions. Les patrons du sportif, Christoph Freund et Max Eberl, ont confirmé sa présence à Londres pour ce qui sera une des dernières chances pour Tuchel de sauver son passage désastreux en Bavière.

**MAN UTD
TEN HAG DÉTERMINÉ
À TRIOMPHER**

Fragilisé par les résultats moyens de Manchester United, Erik ten Hag va-t-il conserver son poste au-delà de la saison actuelle ? L'entraîneur néerlandais a bien l'intention de poursuivre l'aventure le plus longtemps possible avec les Red Devils. "Je n'ai aucun doute. Je me concentre sur mon travail, sur ce processus, sur ce projet. J'aime vraiment être ici, j'en profite. Pour moi, c'est un défi", a indiqué le manager néerlandais pour Sky Sports. Pour rappel, l'ancien coach de l'Ajax dispose d'un contrat jusqu'en juin 2025 avec le club anglais.

**MILAN
GIROUD S'EXPRIME
SUR SON AVENIR**

En fin de contrat en juin prochain à l'AC Milan, Olivier Giroud (37 ans, 38 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) est annoncé avec insistance sur le départ pour le Los Angeles FC. Interrogé sur son avenir, l'attaquant français a affirmé que rien n'était arrêté. "Je ne veux pas parler de mon avenir. J'ai lu, j'ai vu ce qu'on dit dans la presse et les médias, il n'y a rien de fait, a expliqué le buteur tricolore pour DAZN. Je suis un joueur du Milan, je suis très fier de faire partie de ce club et de cette équipe. Je veux finir la saison de la meilleure des façons et on verra ensuite ce qui se passera la saison prochaine."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Gérant Fayçal Laouer Directeur de publication Smaïl Oulebsir	Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
--	--

CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune préside une réunion

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs au suivi de l'état d'avancement du programme de développement des énergies renouvelables, à l'actualisation du parc des smartphones et au barrage vert, évaluation et perspectives", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.



ALGÉRIE - PALESTINE

Le président de la République reçoit un appel téléphonique du président palestinien Mahmoud Abbas

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, un appel téléphonique de son frère, M. Mahmoud Abbas, président de l'Etat de Palestine occupé, qui lui a fait part de sa reconnaissance et de ses remerciements à l'Algérie, Président, peuple et Etat, pour tout ce qu'elle fait en faveur de la cause

palestinienne, en particulier la récente résolution onusienne, indique un communiqué de la Présidence de la République.

A son tour, le président de la République a souligné "les positions constantes de l'Algérie et la poursuite de son soutien à tous les efforts internatio-

naux visant à rendre justice au peuple palestinien frère et à lui permettre de recouvrer ses droits légitimes", ajoute le même source. Les deux Présidents sont convenus d'une visite du chef du Gouvernement et ministre des Affaires étrangères palestinien, en Algérie, après l'Aïd El-Fitr", selon le communiqué.

ALGÉRIE - NIGER

L'ambassadeur du Niger à Alger convoqué au ministère des Affaires étrangère

L'ambassadeur de la République du Niger à Alger, M. Aminou Malam Manzo, a été convoqué, jeudi, au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE) où il a été reçu par la Directrice générale Afrique, M^{me} Selma Malika Haddadi, indique samedi un communiqué du MAE.

Cette rencontre "a porté essentiellement sur la coopération

entre les deux pays en matière de rapatriement des ressortissants nigériens séjournant de manière irrégulière sur le territoire algérien", précise la même source, relevant que "cette coopération a fait l'objet de la part des autorités nigériennes de certains jugements que la partie algérienne estime sans fondements". Il a été rappelé à l'ambassadeur de la République

du Niger l'existence d'un cadre bilatéral dédié à cette problématique.*

De même, il lui a été indiqué que ce cadre doit demeurer le lieu privilégié de discussion et de traitement de toutes les données et de tous les développements liés à cette problématique", note le communiqué.

Par la même occasion, "il a été réitéré à l'attention de l'am-

bassadeur de la République du Niger le ferme attachement de l'Algérie aux règles essentielles de bon voisinage et sa volonté de poursuivre la coordination avec le Niger sur cette question concernant les flux migratoires et sur toute autre question, dans le respect mutuel et sur la base des valeurs de coopération, de confiance et de solidarité", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - RWANDA

Attaf participe à la cérémonie du 30^e anniversaire du génocide au Rwanda

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a pris part, dimanche à Kigali (Rwanda), en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie commémorative du 30^e anniversaire du génocide perpétré au Rwanda en 1994, indique un communiqué du ministère.

La cérémonie a vu "une par-

ticipation de haut niveau du continent africain et d'ailleurs, en signe de solidarité avec la République du Rwanda, qui s'est reconstruite après ce douloureux épisode historique, qui a coûté la vie à plus d'un million de Rwandais tutsis", précise la même source. Les différentes activités organisées dans ce cadre portaient sur une reconstitution des crimes odieux subis par le peuple rwandais dans le

silence international et en l'absence de toute initiative à même de mettre fin au bain de sang et de répondre aux appels de détresse des victimes, selon le communiqué.

La participation du ministre Ahmed Attaf a été "l'occasion de réitérer la solidarité permanente de l'Algérie avec la République du Rwanda et de souligner l'impératif de mettre en avant les enseignements tirés de la

douloureuse expérience qu'a traversée ce pays frère pour contraindre la guerre génocidaire menée par l'occupation israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza", a ajouté la même source.

En marge de cette cérémonie, le ministre des Affaires étrangères a eu des rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues, conclut le communiqué du ministère.

PALESTINE

Ghaza : le Conseil des droits de l'homme appelle à "l'arrêt de toute vente d'armes" à l'entité sioniste

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a adopté vendredi une résolution appelant à l'arrêt de toute vente d'armes à l'entité sioniste qui mène une agression dévastatrice contre la bande de Ghaza, et évoquant les craintes de génocide contre les Palestiniens.

C'est la première prise de position du

Conseil des droits de l'homme sur cette agression en cours depuis le 7 octobre 2023.

Le Conseil n'a pas de moyens contraignants d'imposer ses résolutions.

Ce projet de résolution a été présenté par le Pakistan au nom de 55 des 56 pays membres de l'ONU faisant partie de l'Organisation de coopération islamique (OCI),

l'exception étant l'Albanie. Le document de huit pages, voté par 28 pays pour et rejeté par 6 autres, demande que l'entité sioniste mette fin à son occupation des territoires palestiniens et cesse immédiatement son "blocus illégal" de la bande de Ghaza, ainsi que toute autre forme de "punition collective".

13.000 enfants tombés en martyrs depuis le 7 octobre (UNICEF)

Plus de 13.000 enfants Palestiniens sont tombés en martyrs suite aux agressions génocidaires menées par les forces d'occupation sionistes contre la Bande de Ghaza depuis octobre dernier, a déclaré dimanche, la Directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Catherine Russell.

Qualifiant de "choquant", le rythme et l'ampleur de la destruction dans l'enclave palestinienne, Mme Russell a indiqué sur la plateforme "X", que l'agression sioniste contre Ghaza a fait 13.000 enfants

martyrs, et d'innombrables blessés. A cet effet, la responsable onusienne a appelé à un cessez-le-feu "dès maintenant", à Ghaza. Déplorant la destruction de maisons, d'écoles et des hôpitaux, Mme Russell a averti aussi que "la famine à Gaza est imminente".

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie profondément préoccupée par le double standard au sein du Conseil des droits de l'Homme

L'Algérie s'est dite profondément préoccupée par le double standard au sein du Conseil des droits de l'Homme (CDH), qui soulève la question des droits de l'homme dans certains pays sans prendre la moindre mesure crédible pour mettre fin au génocide en cours contre les Palestiniens.

Une préoccupation exprimée par le Représentant permanent de l'Algérie auprès du bureau de l'ONU et des organisations internationales à Genève, Rachid Bladehane, dans son intervention à la 55^e session du CDH avant le vote sur un projet de résolution présenté par le groupe occidental concernant la situation des droits de l'homme en Iran.

Dans son explication de vote, M. Bladehane a précisé que l'Algérie était "profondément préoccupée par le double standard dans les orientations au sein du CDH s'agissant des droits de l'homme, cette question étant soulevée concernant certains pays alors qu'aucune mesure crédible n'est prise pour mettre fin au génocide en cours contre les Palestiniens".

"La réponse disproportionnée au sein du Conseil soulève des inquiétudes légitimes quant à la sincérité et à la cohérence des positions de certains de ces pays dans la défense des droits de l'homme face aux violations à grande échelle perpétrées par l'occupation israélienne contre les Palestiniens, comme le confirment les rapports et appels des Nations Unies", a-t-il poursuivi.

Il a insisté sur "l'importance de traiter les questions relatives aux droits de l'homme à l'échelle mondiale selon une approche constructive, globale, non politisée, non sélective et impartiale et de manière équitable, objective et crédible".

Il a, par là même, réaffirmé "les réserves de l'Algérie sur les résolutions pays, qui n'ont pas l'approbation du pays concerné, comme c'est le cas pour cette résolution dont l'adoption unilatérale est susceptible de contribuer à éterniser les confrontations au lieu de promouvoir le dialogue et la coopération véritables".

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès du bureau de l'ONU à Genève a également exprimé "l'inquiétude de l'Algérie quant à la prédominance des intérêts géopolitiques souvent au détriment des préoccupations liées aux droits de l'homme, ce qui révèle la nature sélective de la réaction de certains pays aux violations des droits de l'homme dans le monde, loin de toute position constante et engagée en faveur des principes et normes universelles sans parti pris ni considérations géopolitiques".

"Il est frustrant d'observer l'application sélective des principes des droits de l'homme au sein du CDH et le passage sous silence de la tragédie en cours en Palestine, où des dizaines de milliers d'innocents continuent d'être tués en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme", a déploré M. Bladehane, estimant que l'incapacité du CDH à faire face à ces atrocités "envoie un message inquiétant quant à son engagement en faveur de la justice, de l'impartialité et de l'égalité".

"Tout en rejetant la politisation de ce Conseil et l'instrumentalisation des droits de l'homme à des fins politiques, nous réaffirmons notre engagement constant à renforcer et à protéger les droits de l'homme", a-t-il affirmé, soutenant que "l'Algérie est prête à contribuer de manière constructive aux efforts visant à promouvoir les droits de l'homme à l'échelle mondiale".

Pour toutes ces raisons, la délégation algérienne "votera contre ce projet de résolution", a conclu M. Bladehane son intervention.